



CENTRE NATIONAL  
DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE SUR  
LES ECONOMIES ET LES SOCIETES INDUSTRIELLES  
GO 004

RAPPORT D'ACTIVITE  
1985 / 1989

SECTIONS DU COMITE NATIONAL DU CNRS

- Sociologie - Démographie ( n° 34 ) ( principale )
- Géographie, Aménagement de l'espace ( n° 35 )
- Sciences de l'Economie et de la Gestion ( n° 36 )
- Sciences du Politique ( n° 38 )
- Histoires et Civilisations modernes et contemporaines ( n° 41 )



# SOMMAIRE

## PREMIERE PARTIE :

### L'INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES ET LES SOCIETES INDUSTRIELLES

I. Formations constitutives et formule institutionnelle	p. 1
2. Missions	p. 3
3. Période couverte par le présent rapport	p. 5
	p. 6

## DEUXIEME PARTIE :

### LES ACTIVITES DE L'IFRESI (1985-1989) : vue d'ensemble

1. Animation scientifique	p. 9
1.1. Le programme scientifique : 1986-1989	p. 13
1.2. La mise en oeuvre du Programme Scientifique	p. 13
1.3. Colloques, rencontres	p. 14
1.4. Etudes	p. 17
1.5. Contrats, soutien à la recherche	p. 17
2. Gestion, administration, soutien logistique à la recherche	p. 18
2.1. Une cellule à compétence traditionnelle	p. 18
2.2. Vers une implication proprement scientifique : 1988-1989	p. 19
3. Implantation provisoire, réalisation de l'implantation définitive	p. 19
3.1. Aménagement d'une implantation provisoire	p. 21
3.2. Réalisation de l'implantation définitive	p. 25
	p. 25
	p. 25

## TROISIEME PARTIE :

### UN PREMIER BILAN SCIENTIFIQUE

I. Mutations de la production et des services, politiques d'entreprises et relations avec l'environnement	p. 27
I.1. Modes de développement des industries à haute technologie	p. 31
I.2. Le développement des activités de services à l'échelle internationale, nationale et régionale et son interprétation théorique	p. 41
I.3. Schémas de flexibilité et coûts d'ajustement	p. 43
I.4. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes	p. 51
I.5. Innovation, institution, intervention et évaluation dans l'entreprise et son environnement	p. 53
I.6. Transformations du financement public des PME	p. 57
	p. 65
II. Emploi, formation, transformation des groupes professionnels	p. 67
II.1. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation	p. 75
II.2. Production et usage de la formation par et dans l'entreprise	p. 79
II.3. Formation, marché du travail et médiations sociales : le cas des ingénieurs diplômés	p. 83
II.4. L'offre et la demande de formations supérieures : le cas de la région Nord - Pas-de-Calais	p. 87



III. Destructurations, précarisations et politiques sociales	p. 89
III.1. Vie économique et changement social : une approche pluridimensionnelle	p. 93
III.2. Habitat, développement social et sentiment d'insécurité	p.101
IV. Politiques publiques et stratégies des acteurs institutionnels : la dimension comparative	p.103
IV.1. Etat et entreprises publiques : le cas des charbonnages de France	p.105
IV.2. Les politiques industrielles du patronat et de l'Etat dans une perspective comparatiste (Grande-Bretagne)	p. 107
IV.3. Les problèmes et la politique de l'emploi en République Fédérale d'Allemagne	p. 111
V. Autres recherches	p.115
V.1. La dynamique des populations des pays industrialisés : le cas de l'Europe du Nord-Ouest	p.117
V.2. Centre d'histoire des entreprises	p.119
V.3. Le lien fixe Transmanche, programme de recherche coordonné franco-britannique	p.123
V.4. Sciences sociales, mines et industries houillères : travail, production, reconversion, mémoire collective	p.125
<b>QUATRIEME PARTIE :</b>	
<b>PERSPECTIVES</b>	
I. Dynamique des localisations des activités et des équipements	p.131
II. Changement technique et économique, et dynamique spatiale	p.135
III. Innovation technique, mutations organisationnelles et transformation de la main-d'œuvre dans la sidérurgie	p.141
IV. Formation, mobilité et gestion de l'emploi	p.143
V. Eléments pour une sociologie des groupes professionnels	p.145
VI. Chômeurs et chômeurs de longue durée : logiques institutionnelles et stratégies d'acteurs	p.147
VII. Les formes de la relégation et de l'exclusion familiale sur un marché local du logement	p.149
VIII. Le Nord - Pas-de-Calais, de restructuration en reconstruction	p.153
IX. Histoire comparée des institutions de l'économie et des attentes des entrepreneurs	p.155
X. Enquête sur la démographie des entreprises	p.159
XI. Projet de recherche interdisciplinaire sur la communication interculturelle, avec application aux domaines de la négociation commerciale et de l'acquisition d'une langue étrangère	p.163
REMARQUES FINALES	p.165
	p.169



## PREMIERE PARTIE

L'INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE  
SUR LES ECONOMIES ET LES SOCIETES  
INDUSTRIELLES

(I.F.R.E.S.I.)



## **1. FORMATIONS CONSTITUTIVES ET FORMULE INSTITUTIONNELLE**

La création de l'I.F.R.E.S.I. a fait l'objet d'une convention passée entre le CNRS d'une part et, d'autre part, les cinq Universités du Nord/Pas-de-Calais :

- Université des Sciences et Techniques de Lille-Flandre-Artois (Lille I), institution de tutelle ;
- Université du Droit et de la Santé (Lille II) ;
- Université Charles de Gaulle, Sciences Sociales, Lettres et Arts (Lille III) ;
- Université de Valenciennes-Hainaut-Cambrésis ;
- Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille.

Aux terme de cette convention (cf. pièce jointe), "le CNRS, en coopération avec les établissements universitaires ci-dessus nommés, décide de créer à Lille un Institut Fédératif" dont l'objet "est de fédérer tout ou partie des activités d'équipes relevant du C.N.R.S. et des Etablissements d'Enseignement Supérieur du Nord/Pas-de-Calais signataires de la présente convention autour de la problématique générale posée par la mutation des structures industrielles et économiques, l'introduction des technologies nouvelles et leur impact sur l'appareil de production, l'emploi, les conditions de travail et la société". La Convention définit les structures institutionnelles de l'I.F.R.E.S.I.

Une seconde Convention passée entre le CNRS et le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais, définit l'apport des deux parties à la réalisation de l'Institut.

**Les formations ainsi fédérées (formations constitutives) sont les suivantes :**

<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Organismes de rattachement</u>	<u>Disciplines concernées</u>
Centre Lillois de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE)	Université de Lille / CNRS (URA 345)	Sociologie, sciences de l'économie et de la gestion
Centre de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (C.R.A.P.S.)	Université de Lille II : CNRS (URA 982)	Sciences du Politique
Centre de Recherches sur l'Allemagne Contemporaine (C.R.A.C.)	Université de Valenciennes	Etudes germaniques, Sciences Social
Economie de la firme, vie des firmes en longue période	Université de Lille I / CNRS (URA 936)	Sciences de l'économie et de la gestion
Croissance et développement dans le Nord de la France	Université de Lille III / CNRS (URA 1020)	Histoire moderne et contemporaine
Laboratoire de géographie humaine	Université de Lille I	Géographie, aménagement de l'espace
Laboratoire de Recherches Économiques et Sociales (L.A.B.O.R.E.S)	Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille / CNRS (URA 362)	Sciences de l'Economie et de la gestion, Sociologie

Un très large travail de consultations et de rencontres avait, depuis l'automne 1983, préparé ces décisions. Les orientations proposées correspondaient, de ce fait, aux voeux de divers partenaires, et, en premier lieu, à la volonté des équipes et chercheurs concernés. C'est sur cette base qu'a été déposée, en juin 1985, la demande de création. On a eu pour premier souci de s'en tenir rigoureusement aux termes du contrat ainsi passé, persuadé que là se trouvait la clé du succès.

Une première conséquence de la formule fédérative retenue est qu'on ne trouvera pas en tête de ce rapport une "liste nominative des membres de la formation". L'IFRESI n'est en effet pas une "formation" au sens usuel du terme. Les chercheurs et enseignants-chercheurs concernés demeurent membres et figurent (y compris pour les activités développées dans l'IFRESI) au bilan de leur formations respectives. Ils interviennent au titre de l'IFRESI, sont accueillis par lui et / ou bénéficient de son soutien à raison de leur implication dans le Programme de recherche de l'Institut. En d'autre termes, l'Institut, par rapport aux formations constitutives, représente un ensemble sécant. Il n'a nullement pour objectif d'englober d'autorité tous les chercheurs membres des formations constitutives, ni de faire place à la totalité des thèmes étudiés par eux : il entend simplement, sur des opérations inscrites dans son domaine de recherche et approuvées par son Conseil, accueillir et regrouper le maximum de capacités scientifiques disponibles, qu'elles fassent ou non partie des formations constitutives.

Il s'agit donc bien, répétons-le, d'une structure fédérative au champ d'activité clairement balisé par le Projet déposé en 1985, reposant principalement sur le dynamisme des formations constitutives (qui assument en outre une responsabilité de maîtrise d'ouvrage) et ouvert aux collaborations les plus larges. Ecartant dès l'origine toute idée de monopole ou de chasse gardée, l'IFRESI a misé au contraire sur sa capacité d'attraction pour constituer à Lille, en un site éminemment favorable aux contacts et rencontres, un pôle de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société intellectuellement bien individualisé, susceptible d'atteindre une dimension et de conquérir une visibilité nationales et internationales significatives.

### **3. PERIODE COUVERTE PAR LE PRESENT RAPPORT**

La demande de création de l'IFRESI a été examinée positivement par les sections 34,35,36,38 et 41 du Comité National en Juin 1985. Sa création est intervenue le 13 Mai 1986, avec effet rétroactif à dater du 1er janvier 1986. C'est seulement à la rentrée universitaire de 1986 qu'avec la création d'une cellule de gestion et l'installation d'une implantation provisoire, l'IFRESI a commencé d'exister matériellement, juridiquement et financièrement.

On rendra donc compte ici de l'activité de l'IFRESI depuis le dépôt de la demande de création (juin 1985). On rappellera seulement que pendant l'année universitaire 1985-1986, le chargé de mission, puis directeur, placé certes en position de détachement au CNRS, n'a disposé d'aucun moyen financier, matériel ni humain. Il a pu néanmoins, avec le soutien de ses collègues, mettre au point un Programme Scientifique, réaliser les premières études pour le bâtiment à construire et entreprendre l'installation d'une implantation provisoire.

L'impulsion donnée avec la création d'une cellule de gestion et l'attribution de moyens est toutefois telle que le présent bilan couvre, en fait, la dernière année de la préhistoire de l'IFRESI, et seulement les trois premières années de son histoire.

On trouvera ci-après :

- Une présentation d'ensemble des activités de l'IFRESI pour la période considérée ;
- Un bilan synthétique des opérations de Recherche programmées ;
- Des indications sur les perspectives de développement pour les quatre prochaines années.

-----



## DEUXIEME PARTIE

LES ACTIVITES DE L'IFRESI (1985-1989) :

vue d'ensemble



*On peut distinguer trois aspects dans l'activité de l'IFRESI :*

- *l'animation scientifique (valorisation et représentation extérieure incluses) ;*
- *l'administration et la gestion (dont : recherche de moyens et aide gestionnaire aux équipes) ;*
- *le soutien logistique et technique à la recherche (prospection et mise à disposition de technologies innovantes, assistance et conseil).*

*Il faut ajouter à ces rubriques la réalisation de l'implantation définitive (suivi, pour le compte du CNRS, de la mise en état du bâtiment, conception de son équipement et négociation des marchés).*

*Comme on verra, il existe une très forte interaction entre ces diverses activités: projet intellectuel, structure fédérative et mise à disposition de moyens visibles et significatifs constituent les trois conditions des avancées dont on va rendre compte.*



## 1. ANIMATION SCIENTIFIQUE

### 1.1. Le programme scientifique : 1986-1989

Le projet déposé en juin 1985 était le fruit d'un travail très collectif. Il avait et conserve l'avantage d'être assez ouvert et multidimensionnel pour couvrir l'ensemble du champ, et assez précis pour en baliser sans équivoque les contours. Restait à passer de cette charte scientifique à une première opérationnalisation effective. Le Programme défini en juin 1986, et enrichi depuis, répondait aussi à cette exigence. Il demeure une référence indispensable pour confronter les résultats acquis aux engagements alors contractés. On en trouvera ci-dessous le sommaire, dans sa rédaction originelle.

*Liste des opérations inscrites au Programme de l'IFRESI  
(années civile 1986-1989)*

#### 1. Introduction des technologies nouvelles et entreprises :

- 1.1. Innovation, informatisation, entreprise : l'impact du réseau régional de CAO-CFAO dans des PME du Nord/Pas-de-Calais
- 1.2. Stratégies d'innovation des PMI-PME et réseaux de transferts technologiques
- 1.3. Une analyse comparative des modes de développement et de localisation d'industrie à haute technologie en France et au Royaume-Uni
- 1.4. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industrie en cours d'automatisation : comparaison PMI / grande entreprise

#### 2. Production de la formation dans et par l'entreprise

#### 3. Stratégie des firmes en période de mutations :

- 3.1. Flexibilité et restructurations
- 3.2. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes.

#### 4. Vie économique et changement social : une approche pluridimensionnelle dans deux bassins d'emploi.

#### 5. Politiques gouvernementales et entreprises publiques : l'exemple de la politique de récession charbonnière.

#### 6. Agriculture, industrie, services : mutations socio-économiques et dynamique des secteurs :

- 6.1. L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise
- 6.2. La situation comparée des économies des Etats-Unis et de la France dans la division internationale des services.

#### 7. La dynamique des populations des pays industrialisés : le cas de l'Europe du Nord-Ouest.

#### 8. Centre d'histoire des entreprises du Nord/Pas-de-Calais.

#### 9. Projet de constitution d'une banque de données sur les ingénieurs.

#### 10. Création d'un groupe de recherche "liaison fixe Transmanche".

Depuis 1987 deux opérations sont venues s'ajouter à cette liste :

11. Sciences Sociales, Houille et Industries Houillères.

12. Sentiment d'insécurité et développement social.

Ce programme appelle, écrivions-nous, les observations suivantes :

1. Il s'inscrit résolument dans le cadre des missions scientifiques imparties à l'IFRESI. Le thème de l'introduction des technologies nouvelle, analysée dans ses aspects économiques, sociaux, culturels, y tient une large part. Unanimes toutefois dans notre refus de toute attitude réductrice, nous nous sommes attachés à inscrire ce champ d'études dans une perspective plus globale, faisant place aux multiples dimensions des mutations des sociétés contemporaines, conformément au Projet déposé en Juin 1985.
2. Ce programme marque un net élargissement du champ des coopérations entre chercheurs relevant, non seulement de disciplines, mais de secteurs différents. On notera, comme particulièrement prometteuse, la collaboration engagée avec les Sciences Physiques pour l'Ingénieur (automatique, productique, systèmes, etc... cf. notamment opération 1.1. et 1.2.). L'importance des recherches menées sur et dans l'entreprise mérite aussi d'être relevée.
3. Sur les 17 opérations programmées, 10 au moins ont une dimension comparative internationale et impliquent effectivement des chercheurs de nationalités différentes. Si les liens avec la Grande-Bretagne connaissent un développement très significatif, ils ne sont nullement exclusifs de relations très diversifiées (RFA, Belgique, Pays-Bas, Etats-Unis, Italie, Hongrie, Pologne) donnant lieu à des missions et échanges de chercheurs.
4. 7 opérations sur 17 revêtent un caractère pluridisciplinaire. C'est là, nous, à la fois un premier indice de réussite, et un point faible du programme élaboré il y a plus d'un an à partir des projets et réflexions des équipes et chercheurs concernés. Nul doute que dans la période qui s'ouvre, un effort soutenu soit à consentir pour la mise en interaction des différents "chantiers" ainsi ouverts, et une prospective scientifique mieux libérée des barrières (et oeillères) disciplinaires.

1.2. La mise en oeuvre du Programme Scientifique : des engagements tenus pour la plupart, un renforcement des interactions entre équipes et chercheurs, un élargissement significatif des capacités scientifiques mobilisées dans et autour de l'I.F.R.E.S.I.

**1.2.1.** On trouvera dans la deuxième partie de ce compte rendu un bilan des activités de recherche. Il permettra, espérons-nous, de vérifier la réalité du travail effectué et de mesurer les progrès réalisés.

Le principal défaut du Programme, dans sa version initiale, était en effet son caractère énumératif ou additif, à peine tempéré par un effort de regroupement qui pouvait apparaître, dans une certaine mesure, formel. Le rapport à deux ans, (juin 1987) trahissait la même faiblesse. Non point que les diverses opérations n'eussent rien de commun entre elles, bien au contraire. Mais si l'IFRESI existait bien en soi, écrivions-nous, l'essentiel restait à faire pour le faire exister pour lui-même. L'édition et la diffusion du Rapport 1987 devait, selon nous, y contribuer. Mais nous attendions beaucoup des Premières Journées IFRESI promises pour septembre 1988, et effectivement tenues les 26 et 27 janvier 1989.

Nous reviendrons sur ces Journées. L'essentiel est ici de noter qu'elles ont permis une préparation très collective du bilan proprement scientifique de l'Institut (cf. Infra, troisième partie). A un premier niveau, la plupart des chercheurs et équipes inscrits au Programme 1986 ont produit des communications présentant, moins la synthèse de leur recherche que les éléments les plus fondamentaux qu'ils pensaient pouvoir avancer à partir d'elle. A un second niveau, trois équipes de rapporteurs, de disciplines chaque fois différentes, ont élaboré les textes synthétiques et interrogatifs susceptibles de favoriser intercompréhension et débat. Enfin, la discussion elle-même a apporté des éclairages nouveaux, rendu plus saillants les points critiques et ouvert de nouvelles pistes pour des coopérations que rien n'oblige d'être en tout point consensuelles.

**1.2.2.** Sur les quinze opérations programmées initialement, une seule (6.1 : L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise) n'a pas encore connu un début d'exécution. Une autre (8 : Centre d'Histoire des Entreprises) a donné lieu à des réalisations non négligeables, certes, mais n'engageant qu'une partie d'un potentiel scientifique au demeurant très affaibli par le départ d'une des personnes pivot de l'opération. Une autre enfin (4 : Vie Economique et Changement Social) a abouti à des résultats et publications (cf. plus loin, Troisième partie, point III) pour deux des sous-opérations prévues ; pour les deux autres, la recherche de terrain est en cours. Deux opérations nouvelles ont été, comme déjà signalé, inscrites ultérieurement au Programme. Pour elles, comme pour toutes celles ici non évoquées, engagements et calendriers ont été scrupuleusement respectés.

**1.2.3.** Dresser ce bilan est nécessaire. Discerner le mouvement qui s'opère n'est pas inutile. Le plus gratifiant en effet est de constater, non seulement un renforcement des relations et échanges au sein de l'IFRESI (qui, rappelons-le, n'est pourtant pas encore dans ses murs), mais un élargissement significatif des coopérations volontaires, sans alignement, perte d'identité ni dépossession de quiconque, sur lesquelles repose toute la philosophie de l'opération.

Sans revenir sur les opérations nouvellement inscrites en 1986-1987, on se limitera ici à quelques indications :

- Les Journées IFRESI ont, ici encore, joué un rôle important. Les appels à intervention et invitations n'étaient pas limités aux chercheurs déjà engagés dans des "opérations IFRESI" ni a fortiori aux seuls membres des formations participantes. On verra plus loin (Quatrième Partie : Perspectives) les relations nouées et les projets éclos à cette occasion.
- Certaines formations (géographes, historiens notamment) voyaient leur engagement limité par l'empêchement d'enseignants-chercheurs en fin de thèse. Il est plus qu'encourageant que sitôt celle-ci soutenue, de nouveaux collègues se soient joints à l'entreprise commune. Leur apport est déjà très significatif. L'"effet d'attraction" de l'IFRESI sur un nombre croissant d'étudiants de troisième cycle et de jeunes doctorants des diverses disciplines concernées, tout comme l'appui donné par leurs directeurs à leur démarche, est tout aussi prometteur.
- On avait signalé l'intérêt et le caractère partiellement inédit de la collaboration engagée avec certains secteurs scientifiques tels que les sciences Physique pour l'Ingénieur. Cette collaboration s'est encore approfondie et élargie (cf. infra, Troisième Partie, Opération I.5.). Son extension à d'autres secteurs (Santé notamment) est programmée.

Sur un autre plan, mais dans le même esprit, on relèvera le renforcement des relations IFRESI-IRESCO (deux opérations en coopération).

Non seulement toutes les formations initialement parties prenantes de l'IFRESI conviennent de reconduire le contrat passé, mais d'autres ont souhaité, sous des formes diverses, être mieux associées à l'IFRESI :

- Le Centre d'Histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest (Université Charles de Gaulle, Lille III) a souhaité devenir formation constitutive et propose un programme de recherche à l'appui de cette demande. Comme déjà signalé, proposition est faite d'accueillir positivement une démarche qui devrait conduire à un renforcement significatif de l'Institut.
- D'autres formations (Laboratoire d'Economie Publique et Régionale/Lille 1, Laboratoire d'Aménagement Rural et Urbain/Institut Industriel du Nord) souhaitent participer plus directement à la vie de l'Institut. Les relations déjà nouées permettent d'envisager les solutions propres à satisfaire ce voeu.

Pour autant, l'IFRESI n'est pas boulimique, et n'aspire à aucun monopole. Etre attractif et surtout utile sont ses seules ambitions. Une de ses fonctions est de soutenir chercheurs et équipes et de les aider à trouver moyens et financements, en aucun cas de répartir à due proportion ceux dont il dispose, tout entiers consacrés aux missions ci-dessus rappelées. Beaucoup dépendra évidemment du soutien dont continueront de bénéficier l'effort de structuration engagé et ceux, chercheurs et équipes qui y consacrent leurs forces.

### 1.3. Colloques, rencontres

On ne détaillera pas ici les multiples réunions de travail qui, nonobstant l'exiguïté des locaux actuels, se sont tenues à l'IFRESI. En se limitant à l'essentiel, on signalera les rencontres importantes qui ont bénéficié du soutien de l'Institut (organisation matérielle, contribution au financement, aide à la valorisation) :

- Rencontre Internationale "Dynamique des services et théories économiques" (30 janvier 1987). Responsables : Jean Claude DELAUNAY, Jean GADREY (CLERSE-LAST).

- "Les Stratégies d'entreprise et leurs politiques d'emploi"  
2e journée PIRTTEM-CNRS d'Economie du Travail ( 10 et 11 mars 1987, Université de Lille I).  
 Responsable : François STANKIEWICZ (CLERSE-LAST)

- "L'Entreprise, catégorie pertinente de la sociologie ?"  
2e journées PIRTTEM-CNRS de Sociologie du Travail (12-13 mars 1987, Université de Lille I).  
 Responsable : Claude DUBAR (CLERSE-LASTREE)

"Tunnel sous la Manche et développement régional en Europe du Nord-Ouest" (19-20 novembre 1987). Responsables : Pierre BRUYELLE, Pierre-Jean THUMERELLE, Laboratoire de Géographie Humaine, Lille I.

- "Nouvelles pauvretés" (4 octobre 1988)  
 Responsable : Jean Paul TRICART, OMINOR-LABORES.

- "Jeunesses et politiques de la jeunesse", Programme des Journées décentralisées du réseau "Jeunesses et Sociétés" (27-28 avril 1989).  
 Responsable : Dominique DUPREZ (CLERSE)

Il faut ajouter à cette liste les Premières Journées IFRESI (26-27 janvier 1988), déjà évoquées.

Faciliter les contacts scientifiques, prendre en charge leur organisation est une des missions assignées à l'IFRESI. Tout semble indiquer l'aptitude de cette structure à jouer ce rôle.

### 1.4. Etudes

Le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais a confié à l'IFRESI une étude sur "La carte régionale des formations supérieures : état actuel et perspectives". Une équipe pluridisciplinaire (économistes, géographes, sociologues) a pu être constituée en quelques jours pour répondre à cette demande. C'est l'indice à la fois de la visibilité acquise par l'IFRESI, et de la capacité de la structure à répertorier, alerter et réunir les capacités scientifiques mobilisables. On trouvera plus loin (Bilan scientifique, III-4) une synthèse des résultats et des prolongements scientifiques de cette opération.

Deux audits demandés par la Région Nord/Pas-de-Calais ont été réalisés avec le concours de l'IFRESI. L'un concerne l'évaluation de la politique d'incitation économique du Conseil Régional (P. GREVET, J. GADREY), l'autre celle de sa politique de recherche (M. DELPIERRE, C. MAHIEU). Ces participations ont, elles aussi, donné lieu à élaborations scientifiques (cf. Bilan, I.5 et I.6).

La mission de l'IFRESI est de recherche fondamentale. Il ne saurait donc laisser absorber l'ensemble de ses forces dans des études ponctuelles. Toutefois, nous ne croyons pas à l'existence de barrières étanches entre recherche fondamentale et appliquée, ambition théorique et souci de la demande sociale. Par le fort investissement empirique qu'elles impliquent et la dimension stratégique des objets étudiés, l'ensemble des recherches entreprises, et pas seulement les études ci-dessus évoquées, témoignent de cette posture commune. L'investigation de champs précis par des chercheurs disciplinairement divers, l'obligation pratique qui leur est faite de travailler en étroite relation les uns avec les autres, ne peuvent, au demeurant, que favoriser l'éclosion de projets plus ambitieux et à plus longue portée.

### **1.5. Contrats soutien à la recherche**

L'obtention de ces contrats dépend avant tout du dynamisme et du crédit des équipes et chercheurs. L'aide apportée par la cellule de gestion (cf. ci-dessous, point 2) n'en est pas moins appréciable (recherche de filières, construction et chiffrage des projets, gestion, etc...).

La perception par les partenaires du potentiel scientifique réuni représente également pour eux un facteur additionnel de confiance.

Ajoutons (pour terminer par ce qui n'est pas le moins important) que quatre bourses de Doctorat-Ingénieur, co-financées par le CNRS et la Région, ont été attribuées à de jeunes chercheurs sur propositions de l'IFRESI et sous son couvert (1987 et 1988). Une dotation substantielle semble envisageable pour 1989.

## 2. GESTION, ADMINISTRATION, SOUTIEN LOGISTIQUE A LA RECHERCHE

La mise en place en septembre 1986 d'une cellule de gestion et d'administration a joué un rôle décisif dans le "démarrage" de l'IFRESI. Elle est animée avec un dynamisme et une compétence remarquables par Pierre-Marie ROBERT, Ingénieur d'Etude, secrétaire général de l'IFRESI. Danièle MONSEUR, Secrétaire d'Administration de la Recherche, apporte également un concours de grande qualité. Elle est efficacement assistée de Fariza MARECAILLE, Secrétaire stagiaire stabilisée autant que le permettent les textes.

La cellule de gestion travaille évidemment en contact permanent avec un Directeur à plein temps qui, en un sens, en fait partie intégrante. Elle n'en dispose pas moins d'une capacité de proposition et d'initiative propres. Ses tâches ne sont pas limitées à la pure exécution ni à la gestion au sens étroit du terme : elles incluent la contribution à l'animation et à la valorisation scientifiques, tout comme le soutien logistique et technique à la recherche. La recherche constante de matériels et logiciels innovants a des incidences déjà sensibles sur la pratique scientifique elle-même, y compris par l'émergence d'opérations originales et la constitution de nouveaux collectifs.

Il s'agit donc bien d'un dispositif fonctionnant en service commun, dont le rôle et les responsabilités vont connaître un développement nouveau quand il s'agira d'assurer la gestion, la maintenance et l'utilisation optimale du bâtiment définitif et des installations et équipements correspondants.

On trouvera ci-après des indications plus précises sur le bilan 1986-1989 de cette cellule et sur l'élargissement de son champ de compétence.

### **2.1. Une cellule à compétence traditionnelle : 1986-1987**

Cette cellule exerce son activité dans trois domaines qui sont normalement dévolus à ce type de structure :

- une fonction de gestion,
- une fonction d'organisation et d'administration,
- une fonction de soutien logistique à la recherche.

#### **A. Une fonction de gestion**

La cellule d'administration de l'IFRESI a, dès sa création, assuré les tâches de gestion de deux ordres :

- gestion générale des crédits propres de la structure
- gestion des ressources contractuelles de l'Institut

**- Gestion générale des crédits propres de la structure**

**Les crédits affectés spécifiquement à l'IFRESI transitent depuis 1986 par deux organismes qui sont :**

- . l'administration déléguée de la 9ème circonscription du CNRS, qui gère le soutien de base, les vacations de l'IFRESI, et les contributions des universités au fonctionnement de l'Institut, telles qu'elles ont été définies par voie conventionnelle
- . l'agence comptable de l'USTL-FA (Lille I), qui gère les dotations spécifiques octroyées par la Direction de la Recherche du Ministère de l'Education Nationale.

**Sur ces enveloppes, la cellule d'administration de l'IFRESI a tout d'abord réalisé l'équipement initial des locaux temporaires qu'occupe l'Institut dans l'attente de l'entrée en jouissance de son bâtiment propre. En outre, elle s'est acquittée des charges de fonctionnement qui lui sont propres (paiement des loyers, maintenance photocopieur, fournitures et petit matériel, consommation téléphonique, etc...).**

**- Gestion des ressources contractuelles de l'Institut**

**La cellule a également géré certains contrats conclus entre divers organismes et certaines équipes constitutives de l'IFRESI. Ces contrats sont gérés également, d'une part, par l'USTL-FA (contrats conclus entre certaines équipes du CLERSE et le Laboratoire de Géographie Humaine de Lille I avec divers organismes), d'autre part, par la 9ème circonscription du CNRS pour ce qui concerne notamment les contrats conclus entre diverses équipes de l'IFRESI et le PIRTEM ou le Comité Franco-Britannique.**

**B. Une fonction d'organisation et d'administration**

**La cellule, en liaison avec le Directeur et le Conseil de l'Institut, organise le fonctionnement interne de la structure, ainsi que certaines manifestations exceptionnelles . En outre, elle a administré divers dossiers relatifs :**

- à la présentation et au suivi des demandes de Bourses de Docteur Ingénieur depuis la création de l'IFRESI ;
- suivi administratif des négociations en vue de l'obtention de subventions par la Région Nord - Pas-de-Calais dans le cadre de demandes de financement présentées par les équipes ;
- administration et suivi de divers dossiers relatifs au personnel chercheurs et ITA (problèmes de personnel, missions, etc).

## C. Des fonctions de soutien logistique à la recherche

### La cellule a apporté aux chercheurs de l'IFRESI

- 1) son soutien à la gestion de certaines de leurs ressources (contrats),
- 2) une assistance technique (installation et suivi de matériel informatique, aide à l'utilisation de Logiciels),
- 3) une assistance d'administration et de conseil (notamment lors de la rédaction et de la négociation de contrats de recherche),
- 4) une aide à l'organisation de contacts, séminaires et rencontres,
- 5) une aide à la valorisation (réalisation et diffusion de documents).

## 2.2. Vers une implication proprement scientifique : 1988-1989

### A. Le maintien de la compétence traditionnelle

Outre les activités visées plus haut, la cellule d'administration de l'IFRESI a assuré deux gros chantiers ces deux dernières années :

a) La mise en oeuvre du suivi et la planification de la future installation de l'Institut dans les locaux de la caserne Souham. La cellule, en liaison étroite avec le Directeur, et sous sa responsabilité, a réalisé les descriptifs préalables au projet d'architecture du futur bâtiment ; elle a suivi, avec le Directeur, l'intégralité du dossier, en liaison avec les services de l'Ingénierie Régionale, du cabinet d'architectes, et de Monsieur l'Administrateur Délégué de la 9ème circonscription du CNRS, jusqu'à l'ouverture des chantiers, en mars 1989. De plus, la direction de l'IFRESI et sa cellule de gestion sont régulièrement consultés et informés de l'état d'avancement des travaux et en informer régulièrement le CNRS. Par ailleurs, par le recrutement de deux élèves de l'Ecole d'Architecture de Lille et une préconsultation des différents fournisseurs de matériel de bureau, la cellule a réalisé une simulation sur plans et une définition des matériels à acquérir avec le meilleur rapport qualité-prix dans le cadre de l'enveloppe budgétaire qui a été affectée à l'IFRESI pour s'installer. Globalement, elle dispose d'ores et déjà de devis dont le coût global se situe à 50 % des prix publics normalement pratiqués. Ces résultats et ces approches ont été soumis à l'appréciation des chercheurs intéressés lors d'une journée-exposition qu'elle a organisée en collaboration avec les différents fabricants de matériel.

b) La cellule a organisé les Premières Journées de l'IFRESI (26-27 Janvier 1989) (organisation matérielle, réalisation et diffusion des dossiers scientifiques). La qualité du cadre retenu et des documents produits n'a pas peu contribué au succès de cette manifestation.

## B. Vers une implication plus directe dans la recherche

Cette implication se manifeste de quatre manières :

**a) Prestation de service de valorisation formelle des publications de la recherche.** Par ses moyens techniques, l'IFRESI apporte aux chercheurs la possibilité de produire des documents de haute qualité graphique, et ce dans des délais très rapides. De plus, l'IFRESI a réalisé, par sa stratégie d'équipement, une transparence et une perméabilité entre le monde de l'IBM-PC et le monde du Macintosh. En effet, grâce à une technique maintenant éprouvée de conversion bi-directionnelle des fichiers PC-Macintosh et Macintosh-PC, l'IFRESI assure une unicité graphique et de mise en page des documents scientifiques produits. Il permet d'allier les avantages des deux systèmes et de pallier leurs inconvénients.

**b) Développement et installation de haute technologie appliquée aux sciences humaines** et favorisant à terme la transdisciplinarité de ses recherches. La cellule, par diverses négociations, a obtenu des crédits spécifiques, tant du Ministère de l'Education Nationale que de la Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais, qui ont permis d'acquérir du matériel informatique et des logiciels performants, non limités pour leur utilisation à une seule discipline scientifique. On peut citer pour exemple la mise en place d'une station graphique : scanner PC, scanner APPLE, MAC II, ordinateurs Intel 386, des logiciels de cartographisation de données socio-économiques. Ce matériel, qui maintient la transparence entre le monde APPLE et le monde IBM, permet à la structure de produire des fonds de cartes représentatifs de la distribution spatiale des phénomènes observés. Cette station intéresse toutes les disciplines scientifiques impliquées, et notamment :

### - Géographie humaine

Etudes sur fonds de cartes des problèmes liés aux flux migratoires divers dans la Région Nord - Pas-de-Calais, transcription sur fonds de cartes des phénomènes liés à l'aménagement, à la scolarisation et à la formation de la population régionale, représentation cartographique de divers flux entre la France et le Royaume-Uni, générés notamment par la réalisation du lien fixe Transmanche, étude de l'urbanisation et de l'aménagement de l'espace.

### - Sociologie

.Etude des mutations sociologiques intra et extra-régionales et (cf. l'étude sur les ingénieurs de la région Nord - Pas-de-Calais) phénomènes migratoires.

.Etude de la mobilité des familles sans ressources et transcription cartographique des migrations et mutations des types d'habitats, etc...

### - Science politique

Représentation cartographique de résultats électoraux, mutations politiques, etc...

*- **Economie***

Représentation cartographique de données et flux économiques (répartitions par secteurs d'activité, flux financiers, développement industriel, implantation et développement des tissus industriels, flux d'activité, flux commerciaux, import-export, etc...).

*- **Histoire***

Représentation cartographique des mêmes séries statistiques que ci-dessus, à une époque donnée, de leur évolution dans le temps, etc...

Plus généralement, ces équipements aident à la mise en relation entre elles de séries de données jusqu'ici malaisément comparables, et devraient favoriser, à partir du maniement du même instrument, une authentique coopération interdisciplinaire (mise en commun de données et de compétences, enrichissements méthodologiques mutuels,...).

L'IFRESI a également acquis divers logiciels implantés sur gros système qui permettent de disposer sur place :

1<sup>o</sup> d'une capacité d'analyse de données (questionnaires, statistiques, etc) propres ; les fichiers obtenus étant réalisés dans des formats standards, une dynamique d'échanges avec d'autres grands organismes pourra progressivement être mise en place (fichiers INSEE, fichiers BDSP, etc).

2<sup>o</sup> par l'acquisition d'un procédé performant de reconnaissance de caractères, l'IFRESI va permettre aux chercheurs d'intégrer des données dactylographiées ou imprimées dans une gestion documentaire scientifique informatisée. Domaines d'utilisation : archivage documentaire, utilisation de manuscrits à consultation restreinte, reprise en traitement de texte de textes anciens, etc...

c) *Vers une aide indirecte à la formation des étudiants de troisième cycle.* Grâce aux moyens acquis et dans le cadre d'une utilisation maximale des technologies dont il dispose, l'IFRESI a générée une demande soutenue de la part d'étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle, désireux de compléter leur formation théorique par une utilisation de moyens et de méthodes d'avant garde. Leur venue régulière dans nos locaux et les contacts noués à cette occasion préfigurent heureusement les synergies à naître par la réunion en un même lieu de chercheurs de disciplines et générations différentes.

d) *Vers une implication dans la valorisation industrielle.* L'IFRESI est en pourparlers avec divers industriels et organismes sur deux projets originaux :

1. Mise au point d'un procédé de lecture optique des questionnaires avec intégration et gestion directe des réponses dans un programme d'analyse de données. Ce projet, s'il aboutit, débouchera sur la réalisation d'un produit particulièrement attendu, notamment dans les équipes de sociologie et d'économie et dans le monde des sociétés de services (du type institut de sondages).

2. En liaison avec les géographes de l'Université de Lille I, et en relation avec la Région Nord - Pas-de-Calais et certaines collectivités territoriales, l'IFRESI met au point un projet de gestion informatique de fonds de carte communs (plans cadastraux et POS) à partir d'une scannérisation d'image format AO et récupération dans les logiciels d'analyse graphique ou de cartographie. Là encore, de multiples organismes sont intéressés et les négociations sont en cours.

## Conclusion

La Cellule de gestion de l'IFRESI essaie d'agir dans diverses directions, qui sont :

1. favoriser la dynamique scientifique et la collaboration des chercheurs,
2. dans la mesure de ses moyens, impliquer le plus grand nombre d'entre eux à la bonne marche de la structure,
3. promouvoir les applications de technologies qui non seulement contribuent à la qualité de la recherche et à sa mise en valeur, mais ouvrent également de nouvelles perspectives scientifiques.

Le seul problème réel réside dans le faible effectif de cette structure, qui, malgré ses ambitions, voit ses capacités d'intervention réduites (les charges d'administration et de gestion traditionnelle occupant encore la majeure partie de son temps). L'expérience montre néanmoins que cette cellule aura joué un rôle essentiel dans la marche vers la constitution, avec l'IFRESI, non seulement d'une fédération de formations et d'équipes, mais d'une véritable communauté scientifique. Le dynamisme, la rigueur dans le service et le sens du contact humain des personnels impliqués n'y sont évidemment pas pour rien.

### **3. IMPLANTATION PROVISOIRE, REALISATION DE L'IMPLANTATION DEFINITIVE**

#### **3.1. Aménagement d'une implantation provisoire**

En attendant la réalisation du bâtiment qui doit accueillir l'IFRESI, il était essentiel d'aménager une implantation provisoire susceptible d'accueillir la cellule de direction de gestion et d'animation, d'héberger quelques équipes, et de permettre un minimum de contacts et rencontres.

Avec l'aide de l'antenne CNRS Nord/Pas-de-Calais et de la municipalité de Villeneuve d'Ascq, l'IFRESI occupe depuis juin 1986, 140 m<sup>2</sup> de bureaux en location, à proximité du métro et des campus universitaires. Cette implantation est déjà dotée d'un équipement micro-informatique performant. Sa réalisation s'est révélée décisive pour la crédibilité de l'opération, la visibilité de l'Institut et la mobilisation des chercheurs et enseignants-rechercheurs. Son exiguité rend d'autant plus urgent l'emménagement dans les locaux définitifs.

#### **3.2. Réalisation de l'implantation définitive**

La maîtrise d'ouvrage de l'opération immobilière incombe au Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais (convention CNRS- Région Nord/Pas-de-Calais, article 8). Il est toutefois de la responsabilité du responsable scientifique de l'IFRESI et du Secrétaire Général de suivre de très près cette opération, notamment en ce qui concerne le site retenu, le programme du bâtiment, le respect de délais et de normes de construction raisonnables, la passation des conventions complémentaires. L'implication requise est considérable.

Concernant le site, il convenait de tenir compte de trois impératifs :

- se trouver à proximité, au moins en temps de parcours, des campus universitaires ; l'IFRESI a pour première fonction de faciliter les contacts entre chercheurs, enseignants-rechercheurs, équipes ; il doit contribuer à une meilleure liaison entre enseignements, notamment de 3ème cycle, et recherche (l'organisation d'un programme de séminaires, même disciplinaires, en un même lieu, facilitant, en particulier, échanges et décloisonnements) ; il doit permettre un accès rapide à la Bibliothèque Universitaire et autres centres de documentation ;
- faciliter, d'une part les rapports entre la communauté scientifique et ses divers partenaires sociaux et institutionnels et, d'autre part, les contacts aux plan national et international ; donc, être si possible en centre ville et d'accès rapide par les divers moyens de communication ;
- offrir enfin à ceux qu'il accueille un environnement de qualité et contribuer à une bonne visibilité de l'Institut.

La décision prise d'un commun accord est de réaliser, par rénovation et extension de deux bâtiments classés (18 ème siècle) cédés par l'Armée à la Ville de Lille, et par celle-ci à la région Nord/Pas-de-Calais, un ensemble de 1 200 m<sup>2</sup> environ de surfaces utiles, en face de la gare de Lille, donc également à proximité immédiate du métro (qui relie les campus, le centre-ville et le CHR). La réalisation du TGV, articulé au lien fixe Transmanche, peut faire de ce site (rélié déjà à l'aéroport de Lille-Lesquin et abritant la gare routière) une plaque tournante des communications pour l'Europe du Nord-Ouest.

L'aménagement décidé permettra l'accueil d'une cinquantaine de chercheurs, la tenue de séminaires et l'organisation d'ateliers de travail (colloques, congrès). On disposera, en tant que de besoin, d'une salle de réunion plus vaste (capacité : 250 personnes) située à proximité immédiate du bâtiment. Le crédit prévu autorise un équipement scientifique de très haut niveau.

Compte tenu des problèmes à résoudre entre les multiples administrations concernées, la réalisation a pris du retard. Le chantier a été physiquement mis en route en mars 1989. La durée des travaux est fixée à 12 mois. La mise à disposition doit donc intervenir en avril ou mai 1990.

Cette implantation, répétons-le, n'est le bien propre d'aucune équipe ni a fortiori d'aucun chercheur. Il a pour raison d'être d'aider la communauté scientifique des S.H.S. toute entière à constituer, à Lille, le pôle de recherche de dimension nationale et internationale voulu par les promoteurs du projet. Nul doute qu'un tel instrument constitue, dans cette perspective, un atout majeur au service d'une politique scientifique dans la définition et la mise en oeuvre de laquelle la Direction Scientifique et le Comité National sont au premier chef concernés.

-----

TROISIEME PARTIE  
UN PREMIER BILAN SCIENTIFIQUE



## AVANT-PROPOS

On a déjà signalé la place tenue par les Journées IFRESI dans l'établissement d'un premier bilan et l'élaboration des perspectives scientifiques de l'Institut.

Disposant des contributions écrites que chercheurs et équipes nous avaient fait parvenir pour diffusion préalable aux participants, un groupe de travail s'était attaché à les distribuer entre les trois demi-journées prévues, la dernière étant consacrée à une discussion générale. Chacune des trois séances "thématiques" devait être précédée d'un exposé synthétisant acquis, interférences possibles et points en débat.

Le bilan qu'on va lire reprend, dans une large mesure, cette organisation. Les "présentations" qui en ouvrent les trois premières parties s'inspirent très étroitement, et parfois littéralement des exposés liminaires rédigés par Patrice GREVET (I, "Mutations de la production et des services"), Claude DUBAR et Rachid FOUDI (II, "Emploi, formation, transformation des groupes professionnels"), Francis CALCOEN et Dominique DUPREZ (III, "Destructurations, précarisations et politiques publiques"). Que ces collègues soient ici chaleureusement remerciés. Disons aussi l'aide trouvée dans les minutes de la discussion, en particulier celles de la séance "Récapitulation et perspectives" (animateurs : Jean GADREY et Christian-Marie WALLON-LEDUCQ).

Observons toutefois que ce premier bilan scientifique a pour objet de rendre compte, non de deux jours de rencontre, mais des recherches menées au cours des trois années écoulées dans le cadre de l'Institut. Préparé par une très large réflexion collective, il n'en possède pas moins sa logique propre, qu'il s'agisse de la façon de rendre compte des opérations, ou du choix de distribuer certaines d'entre elles sous telle ou telle rubrique.

Le bilan scientifique ici présenté s'articule en cinq parties. Pour chacune d'entre elles, on trouvera d'abord une présentation synthétique, suivie d'un exposé de résultats opération par opération.



## II. MUTATIONS DE LA PRODUCTION ET DES SERVICES, POLITIQUES D'ENTREPRISES ET RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT

### **PRESENTATION**

Affirmer, à un niveau très global, l'importance des mutations en cours dans la production et les services, est une chose ; tenter d'en discerner concrètement les manifestations, implications et effets, tant au niveau des processus concernés que de la posture théorique et méthodologique du chercheur, en est évidemment une autre. Pareil objectif suppose que, sans perdre de vue l'interrogation commune, équipes et chercheurs investissent, chacun avec sa compétence propre, des terrains et des champs inévitablement particuliers. D'une première confrontation se dégagent néanmoins des enseignements plus généraux : résultats certes, mais aussi, et peut-être surtout, éléments pour une problématique plus affinée, et, par là, moins artificiellement unifiante. Les uns concernent la caractérisation et l'analyse de cette mutation même ; d'autres, l'organisation des entreprises, et leurs relations avec leur environnement ; d'autres enfin, les processus d'évaluation en jeu dans les mutations actuelles. Quelles que soient les contradictions et difficultés pointées par les uns et les autres, c'est bien l'interrogation sur les nouveaux modes de régulation en voie d'émergence qui semble sous-jacente à nombre de ces démarches.

#### **1. ELEMENTS CONCERNANT LES MUTATIONS DES ACTIVITES**

Pour la clarté de l'exposé, on peut distinguer, à partir d'un premier ensemble de recherches (11, 12, 13, 14), à dominante économique, deux séries de préoccupations en interaction évidente : comment caractériser conceptuellement les mutations en cours ? Comment apprécier la valeur explicative (et heuristique) de ces conceptualisations, dès lors que l'étude porte sur des objets de recherche plus délimités et/ou faisant appel à d'autres angles d'attaque disciplinaires ?

##### **1.1. A propos des caractères essentiels des mutations en cours, deux lignes de débat apparaissent et se mêlent**

###### **a) Flexibilité versus intensité en connaissance ?**

Ce n'est pas un hasard si les chercheurs confrontés à l'objet "industries à haute technologie" développent cette première interrogation (cf. 11, GREVET, MOULAERT, WEINSTEIN et al.).

On peut en effet distinguer, dans les travaux existants sur les structures productives, deux grandes approches :

- un paradigme de la production flexible (petites séries, "le juste à temps", liés à la nécessité de s'adapter à la volatilité des marchés) ; ce paradigme est défini par opposition avec les rigidités du schéma dit "fordiste" dans les lignes d'assemblage de la production de masse, dans les relations de travail, dans les bureaucraties centralisées, etc... .

- un autre mode d'approche qui privilégie les questions liées à la recherche-développement et à la production intense en connaissance.

L'hypothèse retenue est plutôt celle de l'émergence d'un nouveau modèle productif, d'abord dans les industries à haute intensité en technologie et les plus liées aux avancées scientifiques, et de sa généralisation ultérieure. La flexibilité et l'intensité en connaissance seraient deux dimensions complémentaires d'un mouvement global vers une économie de l'innovation permanente, la contrainte de flexibilité par exemple résultant des formes de concurrence liées à un système d'innovation permanente.

Cette orientation ne limite pas l'interprétation à l'hypothèse de liens nouveaux entre science et production, mais elle lui accorde un rôle privilégié. Il en découle de nouvelles pistes de recherche sur les industries à haute technologie (structure des firmes, liaisons industrielles, etc...), mais la portée de ces réflexions est bien plus générale : sont concernés aussi bien le statut à donner au développement contemporain des services (cf. I.2), le problème des transferts recherche-industrie (I.5) ou ceux de formation et d'identité au travail, dès lors que l'accès à des savoirs formalisés devient une condition incontournable de participation aux activités productives (cf., par exemple, III.2 à propos de la formation dans et par l'entreprise).

#### b) Société de services versus services d'un nouveau modèle industriel ?

Là encore (cf. I.2, DELAUNAY, GADREY et al.), interrogation théorique et investigation empirique se conditionnent l'une l'autre. Selon les chercheurs du groupe ERMES, une analyse rigoureuse des activités contemporaines des services suppose la rupture avec le modèle industrialiste (production d'objets tangibles ou "matériels" réputée source exclusive de richesses, représentation du tertiaire comme "éponge" à emplois, recours, comme outil central d'analyse, à un concept de productivité taillé sur mesure pour l'examen de l'efficacité industrielle, mais souvent inadapté à l'évaluation des services). Les investigations menées par l'équipe (et c'est là un résultat essentiel) ne valident pas le schéma néo-industrialiste avancé, par exemple, par J. GERSHUNY. Le développement des activités de service apparaît bien, selon les auteurs, comme une tendance irréversible.

On ne développera pas ici les pistes de recherche, tant théoriques qu'empiriques, ouvertes par cette approche. Dans la mesure où une des explications décisives de la demande croissante de services se situe dans les transformations et la complexification des processus de production, de consommation et d'échange, elles s'articulent évidemment avec les "chantiers" évoqués ci-dessus. A l'étape actuelle, l'équipe ERMES a surtout porté son attention sur les divers aspects de la croissance des services complexes aux entreprises (demande et stratégies d'offre), y compris dans ses dimensions

internationales. Mais les travaux produits montrent bien que le développement rapide de la demande et de l'offre des services aux ménages (et de l'éventuel retard de celle-ci, par rapport aux services aux entreprises) constitue, aux yeux des auteurs, une dimension tout aussi importante de ce "basculement" vers les activités de service. L'analyse de la demande des ménages (notamment sur les deux postes essentiels que sont la santé et l'enseignement, mais aussi la culture et, à l'autre extrême, l'assistance) est elle aussi susceptible de multiples interférences avec d'autres travaux menés au sein de l'IFRESI (calculs coûts/bénéfices et allocation optimale des ressources, professions du "tertiaire", stratégies des individus et des familles, place à donner ou non à la valeur "distinctive" des consommations, etc...).

### 1.2. Ces interrogations supposent la confrontation aussi bien avec des objets de recherche plus délimités qu'avec d'autres angles d'attaque disciplinaires

On en donnera deux exemples, non exclusifs d'autres rapprochements évoqués plus loin.

#### a) Schémas de flexibilité et coûts d'ajustement (STANKIEWICZ, DELMAS et al.)

La recherche I.3 (STANKIEWICZ, DELMAS et al.), menée auprès d'un échantillon d'entreprises choisies pour les fortes fluctuations infra-annuelles (saisonnières) auxquelles elles ont à faire face, confirme, semble-t-il, la diversité actuelle des situations et celle des paradigmes indispensables pour rendre compte des processus observés.

Le schéma de flexibilité adopté par les firmes étudiées repose d'abord sur la modulation du niveau de production, analysée en distinguant flexibilités interne et externe. Les auteurs indiquent que la flexibilité interne par aménagement du temps de travail est toujours au cœur des préoccupations des entreprises enquêtées, mais qu'elle se heurte à des limites importantes. D'où le recours aussi à la flexibilité externe des emplois temporaires : contrats à durée déterminée et intérim au coût plus élevé, mais convenant mieux pour les périodes courtes ou imprévisibles. Les résultats obtenus montrent que la position instantanée des entreprises vis à vis du travail temporaire dépend de leur perspective à moyen terme relative à l'emploi désiré (absence de recours au travail temporaire dans une situation dite de sureffectifs en voie de réduction, recours au contraire au travail temporaire en attente de gains de productivité ou d'une réduction de la demande abaissant la quantité de travail nécessaire). La recherche, outre les apports sur le schéma de flexibilité retenu par les firmes, précise et met en oeuvre une distinction entre variabilité du niveau de production et flexibilité définie en termes de coûts, la flexibilité parfaite étant la possibilité pour une entreprise de faire varier son activité sans majoration du coût moyen, d'où l'importance donnée à l'étude de la variation de ce coût en fonction du niveau d'activité. Alors que le schéma standard des courbes en U de la micro-économie traditionnelle lie pics d'activité et sur-coûts, les auteurs, en se concentrant sur les coûts en main d'œuvre, observent sur leur terrain d'étude des résultats contraires ; un modèle de simulation proposé par François STANKIEWICZ va dans le même sens. La croissance probable, dans les prochaines années, d'une "main d'œuvre infrastructurelle" tendrait à renforcer les phénomènes constatés.

Ces résultats poussent à la confrontation sur les multiples facettes de la notion de flexibilité (interne-externe, statique-dynamique, etc...) dans sa dimension économique et, naturellement, sur ce qu'elle signifie du point de vue du rapport salarial et de ceux qui le vivent (cf. infra II et III).

**b) Mutations des activités et dynamiques de localisation : l'importance de la confrontation avec l'approche spatiale**

Les Journées IFRESI ont fait apparaître explicitement l'intérêt de confrontations entre équipes qui toutes rencontrent à un moment ou à un autre la dimension spatiale dans leurs recherches. Dynamiques de localisation (et de délocalisation), mutations corrélatives des groupes sociaux, de l'emploi, du cadre de vie, constituent en outre des points particulièrement sensibles dans une perspective tant régionale qu'européenne.

De ce point de vue, les données recueillies et les premiers résultats présentés par une équipe du Laboratoire de Géographie Humaine (D. PARIS, coordinateur, cf. plus loin Perspectives, I) font apparaître de profonds changements dans la logique de l'organisation spatiale en Nord - Pas-de-Calais.

1) L'espace régional s'inscrit de plus en plus dans une logique de concurrence internationalisée. Parallèlement, il y a détérioration des fonctions collectives d'aménagement régional. Les collectivités mènent des pratiques de marketing territorial, avec une concurrence entre elles, d'autant plus vive qu'elle intervient au sein d'une Région marquée par une trame urbaine serrée. Les investissements étrangers jouent un rôle important dans la restructuration régionale.

2) Les relations entre PME et grandes entreprises dans l'organisation spatiale se sont modifiées : si le modèle ancien du bassin d'emploi dominé par une activité, voire une entreprise, fonctionne encore (cf. le verre à Arques), l'évolution régionale repose sur l'articulation entre des initiatives du côté des PME et les collectivités locales et des implantations de grands groupes, ainsi que des jeux de prise de contrôle financière.

3) Les contrastes spatiaux s'accroissent au sein de la Région, qu'il s'agisse des créations d'entreprise, de la localisation des services marchands rendus aux entreprises ou, autre exemple, de l'urbanisation croissante de l'implantation des industries agro-alimentaires. Les espaces ruraux insuffisamment polarisés et les secteurs orientaux de tradition industrielle de la Sambre ou de l'Est-Cambrésis apparaissent marginalisés, alors qu'une aire centrale animée par l'agglomération lilloise et qu'on peut étendre aux noyaux urbains qui structurent la partie centrale de l'ancien bassin minier, ainsi qu'au secteur littoral, concentrent les éléments de dynamisme ; le renforcement du poids de la métropole, s'il n'est pas définitivement acquis, ressort comme un processus en cours.

Les données très complètes présentées par F. CUNAT (cf. Perspectives, II), à partir d'une comparaison 1962-1982, confirment largement ce diagnostic porté sur l'évolution du Nord - Pas-de-Calais et sa crise et conduisent à poser le problème des conditions de l'innovation. Il s'agit dans certains cas de véritables bouleversements, non exclusifs de transformations déjà significatives du tissu régional par l'apparition de nouvelles technologies. Tout souligne en tout cas l'intérêt d'approches faisant toute leur place au spatial et aux divers niveaux du local. La prise en compte de logiques différencierées au sein d'espaces donnés (et celle de la "consistance" multidimensionnelle de ces espaces) semble bien constituer une composante indispensable dans l'étude des mutations en cours (cf. plus loin CONVERT-PINET, NNN).

## 2. ORGANISATION DES ENTREPRISES ET DES RESEAUX

On évoquera ici brièvement un ensemble de recherches qui, à partir d'interrogations et paradigmes très divers, prennent plus spécifiquement pour objet (ou, plus justement peut-être, pour angle d'attaque) les transformations des entreprises en tant que systèmes et celles de leurs relations avec leur environnement. Quelles logiques d'acteurs, face à quels défis ?

2.1. Une première, à finalité théorique, consiste à analyser les articulations entre structures institutionnelles (au sens de la théorie des droits de propriété), modalités de financement et performances économiques des firmes (cf. I.4.). Le point de départ réside dans le constat de la diversité des entreprises confrontées aux mêmes problèmes d'innovation et donc d'investissement, de financement et de risque (exploitation agricole, coopérative agricole, coopérative de production, PME industrielle, grande entreprise managériale, firme privée à charge de service public). On cherche à discerner en quoi taille, structure juridique, régime fiscal, statut public ou privé, type de marché, etc..., peuvent conduire à des comportements stratégiques différents, en particulier liés à des rapports à des ressources (fonds propres, emprunts, subventions, etc...) de nature différente, ou à des conditions d'accès non-identiques (comportement du partenaire financier face au risque, obligations réglementaires, etc...) : il apparaît que la micro-économie classique ne fournit pas les instruments permettant de distinguer ces différentes entreprises. De premières pistes de réflexion concernent aussi bien les rapports de pouvoir dans l'entreprise que l'adéquation problématique d'un grand nombre d'instruments financiers et de critères de gestion, et suggèrent le lien à tenir, dans l'élaboration à construire, entre finance, gestion, économie et droit.

Pour une démarche très différente, mais dont le rapprochement avec ce qui précède n'a rien d'artificiel, on évoquera une communication présentée aux journées IFRESI par Jean-Luc SYSSAU (URA 936, Economie de la Firme). Elle a trait à l'organisation d'une filière de fabrication, ici la filière textile-habillement. Cette optimisation est traitée sous l'angle de la minimisation des coûts de fabrication, en considérant les étapes successives de la transformation de la matière et les coûts de fabrication afférent à ces étapes. La réalité économique qui se trouve derrière cette approche est, semble-t-il, le choix souvent posé aujourd'hui entre automatisation ou délocalisation, vers les pays à bas salaires, de telle ou telle étape du processus de fabrication, compte tenu des rapports entre

productivité et intensité en capital fixe, entre productivité et compétences engagées. Cette recherche soulève, elle aussi, des problèmes complexes d'analyse économique. D'autres questions peuvent être posées, y compris dans la perspective de l'application à d'autres branches. Elles ont trait notamment aux incidences sur la localisation des liens plus ou moins serrés entre recherche-développement, conception, marketing, fabrication, au sein de l'entreprise et dans les réseaux auxquels celle-ci peut participer. Les opérations dont la présentation suit ont justement en commun de lier, dans l'analyse des processus d'innovation technologique, les caractéristiques internes d'institutions et leurs relations externes.

## 2.2. Entreprises et réseaux dans l'innovation technologique

a) Liée à l'ensemble d'opérations 1.2, déjà évoqué, une recherche (MOULAERT) prend comme terrain d'étude les conseils en haute technologie définis comme des conseils en ingénierie informatique et télécommunications et en productique. Ces conseils et études portent sur l'installation, la rationalisation, la modernisation, la gestion de systèmes informatiques et de télécommunications et de systèmes de production automatisés. Trois aspects ressortent nettement :

. Pour expliquer la croissance rapide de ces conseils, il faudrait partir des transformations des firmes clientes. Autant, sinon plus, que des nouvelles caractéristiques des techniques et des processus de travail, ces mutations relèveraient d'une révolution dans l'organisation de l'entreprise et de son management. Par différenciation avec l'administration fordiste centralisée, la production flexible requiert une coordination efficace de fonctions fortement décentralisées pour que la sensibilité à une demande très différenciée (importance notamment des caractéristiques locales) soit suffisante.

. Face à cette demande de conseil, l'offre porte simultanément sur les hautes technologies et l'organisation (automation, information, management).

. Il convient d'analyser le schéma de localisation des Conseils en haute technologie en considérant les besoins de proximité spatiale dans leur lien aval et amont. Des mécanismes poussent à la concentration spatiale, d'autres à une relative décentralisation.

Une autre recherche, menée au sein du groupe 3 IE (IIS, DELPIERRE, MAHIEU et al.) porte elle aussi sur les sociétés de conseil et de services, en relation avec la diffusion de l'innovation dans les PMI. A partir de l'élaboration d'un répertoire systématique, on se demande si l'on assiste à l'émergence d'un nouveau type de société de conseil et service, avec pour corollaire une réorganisation des activités. Une opération porte plus spécifiquement sur les sociétés de conseil et services en formation. Elle intervient dans le cadre du Pôle Ingénierie Pédagogique récemment constitué par des unités de recherche de plusieurs Universités du Nord de la France. Nous verrons plus loin ses interférences avec l'enquête Formation dans et par l'Entreprise (cf. III.2.).

### b) L'expérience des réseaux Unités de recherche-PME

Partis d'une interrogation sur les efforts entrepris pour développer les relations entre laboratoires de recherche et PME, les chercheurs de 3 IE (cf. I.5) ont adopté une stratégie de construction de l'objet situant les processus étudiés dans la "cartographie complexe" des relations des PME avec l'ensemble de leur environnement : sphère politico-administrative (Région, organismes déconcentrés de l'Etat), appareil de formation, de recherche et de transfert ("réseaux", "pôles", organismes divers visant à l'interface laboratoires-industries), Chambres de Commerce, elles-mêmes en relation avec des Centres de Ressources et de Formation. C'est au niveau de ce "système" que l'on peut tenter de mesurer l'intensité et la validité de ce rapport, et d'analyser les effets et les raisons des diverses logiques d'acteurs.

Un des enseignements de la recherche porte sur les effets induits à la fois du côté des structures de recherche et des PME. S'agissant des premières, si la constitution des réseaux a favorisé leur équipement, les incidences sur le devenir des unités et l'équilibre entre recherche fondamentale, appliquée et développement ont été divers. Du côté des secondes, il y aurait eu des conséquences positives, mais aussi des difficultés tenant principalement au fait que l'introduction de technologies nouvelles dans leurs entreprises implique une approche multidimensionnelle en termes de projet d'innovation stratégique. On se heurte ici à la fois aux insuffisantes capacités de gestion stratégique des entreprises visées (ce point fait l'objet d'une investigation spécifique) à une relative inadaptation des institutions (laboratoires, réseaux) concernées aux tâches spécifiques de transfert, aux difficultés de dialogue induites. Ces constats ne conduisent nullement à conclure à l'échec, mais tout au contraire à insister sur la nécessité d'une relation interactive durable (et sans doute au développement de métiers spécifiques de conseillers technologiques adaptés aux PME). Nous retrouvons ici des conclusions proches de celles développées dans l'analyse des activités de service (cf. II.2).

Articulée à cette recherche, une autre porte plus particulièrement sur l'impact du Réseau Régional de CAO/CFAO (conception et fabrication assistée par ordinateur) aujourd'hui des PMI du Nord - Pas-de-Calais. Une des originalités du dispositif réside dans la pleine intégration d'une équipe de chercheurs en sciences sociales au sein d'une structure d'assistance technique. Trois aspects ont été abordés: l'évolution du Réseau lui-même, celle de ses activités, l'intégration d'une dimension organisationnelle dans les prestations du Réseau. Sur cette base, a été développée une analyse comparative des activités de transfert de technologie (RFA, USA).

On a là un exemple particulièrement significatif de convergence entre souci d'efficacité vraie (exemple du transfert) et exigence d'une démarche distanciée et fondamentale (analyses en termes de systèmes, de stratégies et d'organisations).

### 2.3. PME et financement public

C'est toujours des relations des PME avec leur environnement qu'il est question dans l'opération Transformation du financement public des PME menée dans le cadre d'un audit d'évaluation de ses interventions économiques demandé par le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais (I.6, GADREY, GREVET et al.). L'étude propose d'abord un schéma analytique des formes que peuvent prendre les financements publics, à partir d'un point de vue qui part des critères de gestion des fonds. L'analyse des modifications constatées semble aller dans le sens d'une économie de l'innovation permanente. Une première caractéristique a trait à une socialisation partielle du risque PME. Une seconde concerne une certaine montée de l'ingénierie, avec deux grands types d'activités dites "immatérielles" :

- l'ingénierie financière des apporteurs de fond (analyse des situations d'entreprise, expertise des projets, montages de financement, etc...) ;
- l'ingénierie d'entreprise, interne ou externe (conception et direction de la réalisation d'un projet).

L'importance prise dans le financement public par cette double dimension de l'ingénierie confirme absolument les grandes tendances ci-dessus signalées : irruption multiforme des activités "immatérielles", et interactions fortes entre organisation des entreprises et caractéristiques de leur environnement dans le cadre d'une mutation très rapide des technologies et des savoirs et savoir-faire qui leur sont associés.

## 3. L'EVALUATION EN JEU DANS LES MUTATIONS ACTUELLES

Toutes les recherches pré-citées rencontrent le problème de l'évaluation. Nous le retrouverons aussi plus loin, qu'il s'agisse des problèmes de formation ou de politiques sociales. On se limitera ici à deux points ayant fait, lors des journées IFRESL, l'objet de communications et discussions spécifiques.

### 3.1. La réception des signaux du marché à l'intérieur de la firme

A partir notamment des recherches sur Flexibilité et coûts d'ajustement (I.3), François STANKIEWICZ rappelle tout d'abord les grandes lignes d'une version de la théorie de la firme développée notamment par WILLIAMSON. La firme est définie comme un espace fonctionnant selon des règles de pouvoir et intégrant les procédures d'affectation des facteurs de production à telle ou telle tâche, les procédures de contrôle de l'activité des individus, mais cela ne suffit pas à situer la théorie évoquée ; ce qui la constitue, c'est la référence aux coûts de transaction que la constitution des firmes réduirait.

L'auteur souligne que, dans la firme, le marché ne s'est pas évanoui au point suggéré par la problématique précédente ou par celle des marchés interne et externe du travail ou par la théorie de l'entreprise en termes de coûts de transaction. Ce qu'il critique, c'est l'aspect tranché de l'opposition entre marché et non marché. Il distingue pour ce faire la procédure du marché qui est abolie dans la firme et la loi du marché qui ne l'est pas, puisque la firme doit vendre ses

produits. Selon l'auteur, la théorie des coûts de transaction a le défaut d'évacuer la façon dont la firme cherche à capter les messages du marché et à en rendre les impératifs sensibles à l'intérieur. Il y a une mise en scène du marché à l'intérieur de l'entreprise. Dans nombre de cas, l'entreprise constitue un ensemble semi-intégré, tel segment d'entre elles s'approvisionnant pour partie à l'intérieur, pour partie à l'extérieur, ou écoulant une fraction de sa production à l'intérieur, une autre à l'extérieur, des comparaisons avec le marché étant alors possibles. De plus, des relations de client à fournisseur sont développées à l'intérieur de la firme, celle-ci peut être constituée en centres de profit, etc...

Cette réflexion pousse à considérer en termes mixtes les modalités d'évaluation et de contrôle au sein de la firme. Elle conduit aussi, semble-t-il, à diverses questions dont, par exemple, celle des parts relatives des dimensions marchandes et non marchandes, telles que les mesures directes du temps, dans l'évaluation et le contrôle interne à la firme et les modalités de combinaison de ces deux dimensions.

### **3.2. Evaluation dans la firme et nouvelles technologies**

Les observations développées par Christian MAHIEU (cf. I.5) incitent à pousser la réflexion en ce sens. S'attachant à l'automatisation flexible de production, l'auteur insiste sur l'importance des questions que celle-ci pose à l'évaluation. Ces questions sont encore sous-estimées, parce que la dimension socio-économique, organisationnelle de l'automatisation flexible est elle-même sous-estimée vis à vis des aspects techniques. Or par exemple l'intégration technique implique une intégration sociale des activités dans l'entreprise.

Les formes d'évaluation fondées sur les temps unitaires directs de fabrication, sur leur intensification, et sur le ratio main-d'œuvre directe sur main-d'œuvre indirecte éclatent. Il faut en effet tenir compte d'éléments tels que la qualité, l'engagement des ressources, la fluidité et la flexibilité du système de production. Des tentatives sont faites pour agréger les différentes durées qui interviennent dans les cycles de fabrication. Il importe de tenir compte des temps de changement de fabrication, de reconversion dans des structures sociales à évolution rapide. Par ailleurs, se pose la question du passage de l'évaluation "sanction ex post" à l'évaluation "moment d'action et de mobilisation" dans des démarches participatives.

Le problème est posé de redéfinir un outil central du contrôle de gestion, le tableau de bord, afin qu'il corresponde à un projet, à un système de pilotage en temps réel, qu'il exprime une structure sociale à évolution rapide, qu'il soit instrument de contractualisation dans la firme, et cela en liaison avec l'architecture des réseaux informatiques de la firme.

L'articulation entre démarches d'informatisation, gestion et évaluation du changement socio-technique constitue le thème central d'une nouvelle opération engagée par l'équipe 3 IE, sur les démarches et la méthodologie de l'introduction de la productique et des systèmes d'architecture intégrés dans les entreprises.

### *3.3. L'évaluation : une question -clef.*

*La discussion autour des problèmes d'évaluation confirme qu'il s'agit là d'une interrogation-clef à laquelle sont peu ou prou confrontés la plupart des chercheurs, indépendamment de leur champ disciplinaire (et, naturellement d'abord, les acteurs). C'est particulièrement net quand on traite de l'évaluation (et de l'incontournable calcul) dans des domaines à finalité non-marchande. Le cas de la pratique médicale est particulièrement significatif, tant par les incidences du développement des technologies de la santé, que par la rencontre entre exigences éthiques et dimensions économique et gestionnaire (communication de SAILLY et al., CRESGE-LABORES).*

*Les difficultés d'évaluation viennent du fait que les unités de produit concernant la santé sont extrêmement difficiles, voire dans beaucoup de cas impossibles à mesurer. Aussi des essais sont faits pour évaluer en transformant la nature de l'output, en remplaçant un output-santé non-mesurable par un output-information nécessaire pour poser un diagnostic correct. Sans entrer dans le détail technique, relevons que cette recherche s'attache à des problèmes d'identification de l'output qui se rencontrent dans d'autres domaines, notamment des services ou des réseaux marqués par des relations interactives et des circulations d'informations non définissables a priori ; des comparaisons sont possibles sur les procédures qui se mettent en place dans ces différents cas.*

*L'irruption multiforme des problèmes d'évaluation semble bien faire signe vers une caractéristique essentielle des sociétés contemporaines. Elle marque la présence de l'économique (liée notamment à celle des volumes et des coûts technologiques) dans tous les aspects de la vie sociale. Mais des recherches ci-dessus présentées, il ressort que la proposition inverse est tout aussi vraie : l'organisationnel et, en un sens, le culturel, se situent au cœur de bien des démarches à première vue "purement" techniques, comptables ou gestionnaires. L'appel très nouveau adressé aux sciences sociales par des secteurs "durs", naguère encore très réfractaires à toute intrusion de leur part, ne doit donc rien au hasard. Les mutations actuelles posent en termes nouveaux les problèmes d'identification et d'allocation des ressources, de régulation, de mesure et (puisque dans évaluation, il y a valeur), de finalisation de l'action. Or, même du point de vue d'une stricte neutralisation axiologique, l'évaluation ainsi conçue est un élément essentiel de mobilisation, consensuelle ou/et conflictuelle, des acteurs individuels ou collectifs. Comme telle, elle ne constitue pas un facteur moins "objectif" ni moins "contrignant" quaucun autre. On en trouvera ci-après plusieurs confirmations.*

## **I.1. MODES DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES A HAUTE TECHNOLOGIE**

Patrice Grevet, Martine Lemattre, Franck Moulaert, Olivier Weinstein (LAST-CLERSE)

### **Objectifs**

Cette recherche a pour objet la dynamique des changements technologiques, des structures industrielles, et des structures spatiales, dans des activités marquées par des liens étroits entre production matérielle et production de connaissances. Elle se centre sur trois sous-secteurs: les semi-conducteurs, les équipements informatiques, les équipements des télécommunications. La recherche inclut une comparaison franco-britannique en collaboration avec une équipe de l'Université du Pays de Galle.

### **Déroulement de la recherche**

Le point important ici tient aux accords de financement obtenus en 1987 et 1988 respectivement du CNRS et de l'ESRC au titre des programmes de recherche franco-britanniques. Ces accords, même si c'est avec un sensible retard par rapport au calendrier initialement prévu, ont permis d'entamer une comparaison entre France et Grande-Bretagne.

### **Résultats obtenus**

Les résultats provisoires obtenus du côté français portent sur trois axes (les résultats de la comparaison avec la Grande-Bretagne sont à venir).

- Le premier concerne l'approche théorique des industries à haute technologie. La revue des travaux existant sur les mutations actuelles de la production montre qu'il est possible d'identifier deux grilles de lecture, l'une qui met l'accent sur le passage de la production de masse ("fordiste") à la production flexible, l'autre qui privilégie les questions liées à la recherche-développement et à la production intense en connaissance. Les possibilités d'une synthèse sont envisagées dans la perspective d'une économie de l'innovation permanente, la contrainte de flexibilité par exemple résultant des formes de concurrence liées à l'innovation permanente, ceci impliquant d'ailleurs de déglobaliser la référence à la flexibilité. C'est à partir de cette perspective que la recherche se poursuit en mettant l'accent sur la structure des firmes et les liaisons industrielles (incidences sur les coopérations stratégiques entre firmes, sur l'évolution de la sous-traitance, de facteurs tels que la montée des coûts de recherche et surtout de développement, les liens étroits entre recherche-développement-production-usage des biens).

- Le second axe de résultats provisoires porte sur l'évolution de l'emploi et de la qualification, évolution analysée à partir de données de l'ESE et de l'EEA au niveau NAP 600 (une correspondance a été établie avec les postes des nomenclatures britanniques). Une très forte redistribution de l'emploi entre les

sous-secteurs étudiés s'avère être une dimension essentielle de la dynamique d'industries à haute technologie. La structure de l'emploi est marquée par une forte baisse de la part des ouvriers non-qualifiés et par une hausse sensible de la part des ingénieurs, cadres et techniciens, sous le jeu d'un effet "structure industrielle" et d'un effet "structure professionnelle", le second étant prédominant.

Enfin, la combinaison coûts salariaux / disponibilité des compétences oriente la localisation des emplois, avec une accentuation des différences de localisation entre les fonctions de conception, gestion, marketing d'une part, de fabrication d'autre part. La suite de la recherche s'attache à approfondir l'analyse des facteurs explicatifs.

- Le troisième axe de résultats porte sur l'analyse des secteurs entrant dans le champ d'étude. Un cadrage global fait d'abord ressortir une tendance à l'intégration entre télécommunications, informatique, et électronique; il justifie le fait de traiter ces activités comme composantes d'un grand secteur informationnel. Le cadrage met en lumière ensuite une tendance à la concentration. Il fait apparaître enfin l'influence que continuent à avoir des programmes nationaux et des firmes nationalisées en France et en Grande-Bretagne. Une étude plus détaillée a déjà été menée sur l'imbrication croissante entre production de matériels et conseils ou études en informatique et télécommunications. Les résultats montrent notamment que les mutations en cours ne relèvent pas seulement de nouvelles caractéristiques des techniques et des processus de travail; elles relèvent au moins autant, sinon plus, d'une révolution dans l'organisation de l'entreprise et de son management. Face à la demande de conseil qui résulte des transformations précédentes, l'offre porte simultanément sur les hautes technologies et sur l'organisation. La dimension d'ingénierie de système est nette. Un schéma de localisation des conseils en haute technologie est déterminé par des besoins de proximité spatiale tenant aux liens aval et amont de ces conseils.

### Publications

- M.Lemattro: "Emploi et qualification dans les industries informationnelles", Cités n°13, 1<sup>e</sup> semestre 1989 (à paraître).
- F.Moulaert: "Contribution de la théorie de la régulation à la méthodologie en géographie économique", Communication aux journées de l'IFRESI, janvier 1989.
- O.Weinstein: "Mutations productives et industries à haute technologie", Communication aux journées de l'IFRESI, janvier 1989.

## **J.2. LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE SERVICES A L'ECHELLE INTERNATIONALE, NATIONALE ET REGIONALE ET SON INTERPRETATION THEORIQUE**

L.A.S.T.-C.I.E.R.S.E., groupe E.R.M.E.S. (Etudes et Recherches sur les Mutations Economiques des Services)

Responsables : Jean-Claude DELAUNAY, Jean Gadrey (LAST-CLERSE)

Autres chercheurs lillois concernés (appartenant au LAST) :

Franck MOULAERT, Catherine BILLIET, Florence CATRICE, Faridah DJELLAL, Youssef CHIKHAOUI, Camal GALLOUJ, M'hamed Faïz GALLOUJ, Thierry RIBAULT

Chercheurs étrangers impliqués :

Peter TORDOIR (TNO Delft), Thierry NOYELLE (Columbia University, New-York), Tom ELFRING (Erasmus University, Rotterdam)

### **Exposé des activités et des résultats**

#### **- Objectifs**

Le projet rédigé début 1986 était encore à la recherche de financeurs français et étrangers. Ceux-ci ont été trouvés (pour la France : convention d'étude n° 33-86 du Commissariat Général du Plan, contrat de 18 mois) ce qui a conduit au démarrage effectif de l'opération en Décembre 1986, mais aussi à une focalisation thématique sur l'analyse du marché international des services aux entreprises, en se limitant à la fraction des services "de haut niveau" ou "stratégiques" que sont les conseils (en organisation, stratégie, gestion, comptabilité), l'ingénierie, la publicité et le marketing et plus généralement les "services d'information complexe" à haute teneur en connaissances et en capital d'expertise.

A partir de 1987, cette opération centrale a produit plusieurs ramifications dont il sera fait état ; certaines sont en cours, les autres étant soit en phase de démarrage, soit à l'état de projet (Cf. B).

#### **- Avancement de la recherche**

. Précédant le démarrage opérationnel de Décembre 1986, un travail préparatoire a été effectué de façon internationale, visant notamment à préciser l'intérêt et les limites du recours aux nomenclatures et aux statistiques internationales dans ces activités.

Il a donné lieu à la publication d'un rapport collectif (*The Functions of services and the theoretical approach to national and international classifications*, Centre Européen Johns Hopkins, Juin 1986).

Parallèlement, s'achevait en 1987 une opération complémentaire à caractère théorique et statistique faisant l'objet d'un contrat avec le Ministère de la

Recherche. Le rapport final, publié comme Cahiers ERMES n° 2, s'intitule : Productivité et évaluation des services : la construction sociale du produit.

Il vise principalement à préciser les principales dimensions de la catégorie de "produit" dans le cas des services et à suggérer un renouvellement des méthodes d'analyse et de mesure de la productivité de ces activités, en distinguant le produit immédiat et les formes diverses du "produit médiat" de la prestation.

L'opération faisant l'objet d'une convention avec le Commissariat Général du Plan s'est déroulée conformément au programme de travail mis au point avec cet organisme. Le rapport final (455 p. + deux annexes + rapport résumé) se présente sous la forme d'un ouvrage diffusé par le Commissariat Général du Plan. L'enquête a été menée dans quatre pays (France, USA, Pays-Bas, Belgique) entre le début de l'année 1987 et le début de l'année 1988. 124 entretiens ont été réalisés, retranscrits et analysés, dans plus de 40 entreprises. Les résultats concernent trois domaines :

a- L'approche générale des services complexes aux entreprises et de leur croissance internationale. Cette partie vise à préciser la notion de "complexité" sous-jacente, qui fait intervenir à la fois le contenu de ces services en connaissances et expertises, et leurs relations avec la sphère des décisions stratégiques de l'entreprise.

Est ensuite effectué un bilan statistique de la croissance de l'emploi dans les services retenus, que l'on peut approximativement définir comme des services de type conseil.

b- L'analyse de la demande de services complexes par les firmes multinationales. Cette partie est consacrée à une réévaluation, fondée en grande partie sur les résultats de l'enquête, des thèses de l'internalisation-externalisation des services complexes ou services de conseil (S.C.). L'analyse est effectuée en deux étapes :

- d'une part est proposée une étude globale des facteurs explicatifs de la croissance de la demande externe de S.C. de la part des grandes entreprises, à partir des avantages et des inconvénients reconnus à leur intervention.

- d'autre part, est engagée une réflexion sur les différences de comportement des grandes entreprises vis-à-vis de cette question de plus en plus cruciale de leur "approvisionnement" en connaissances, expertises et conseils. Une très grande importance est accordée, dans l'explication de ces différences, aux formes d'organisation des firmes utilisatrices de S.C., ainsi qu'aux formes de complémentarité et d'interaction des services internes et externes.

c- L'analyse des mutations et des stratégies de l'offre de services complexes aux grandes entreprises. L'offre de S.C. s'organise en réponse à ces transformations de la demande et développe ses propres stratégies de produit, de process, de marché, et plus généralement de croissance. Elle vise en général à accroître sa marge d'autonomie et à anticiper partiellement une demande qui

reste très puissante. Ces stratégies et mutations de l'offre sont examinées d'abord de façon générale, puis dans trois cas particuliers qui font l'objet d'un approfondissement : les conseils en ingénierie informatique, les conseils juridiques et les conseils en information électronique. Pour chacun de ces trois cas, un travail spécifique d'enquête a été réalisé dans les plus importantes firmes prestatrices.

Les différents aspects de cette recherche ont, au-delà du rapport final, donné lieu à plusieurs publications et communications.

Deux des ramifications les plus importantes de cette recherche ont été au cours de la période 1987-1989 :

1) Le travail, qui se poursuit, de Thierry Ribault, portant sur l'économie de l'information et la politique économique des états occidentaux, en matière de production et de diffusion des informations électroniques professionnelles. Ce travail a donné lieu à la publication de trois rapports dont l'un est inclus dans le précédent rapport ERMES-Commissariat Général du Plan (Chap. 9), le second ayant été publié par "La Documentation Française" (Le marché français de l'information en ligne, 1988) et le troisième par le Commissariat Général du Plan (La politique fédérale américaine en matière de systèmes électroniques d'information, 1988, 100 p.).

2) La recherche engagée depuis 1988 par F. Catrice sur la place des services dans les pays en voie de développement, l'accent étant mis en particulier sur le rôle des services (publics et privés) aux entreprises dans le processus d'industrialisation. L'étude de cas en cours concerne la Tunisie. Elle bénéficie d'un financement de la CNUCED et a donné lieu à trois missions d'enquête, en coopération étroite avec les autorités locales. Il serait prématuré, à ce jour, de faire état de résultats pour cette opération, qui devrait se poursuivre jusque fin 1990.

### **Les projets et perspectives**

Enoncé de façon très générale, la perspective des travaux menés par le groupe ERMES en économie des services peut être résumée par le terme d'approfondissement : approfondissement de connaissances empiriques et de terrain encore lacunaires dans ce champ (d'où l'importance prioritaire accordée aux enquêtes approfondies avec les acteurs), approfondissement conceptuel par élaboration d'outils intellectuels et de modèles complétant ou renouvelant ceux de l'économie industrielle, de l'économie du développement, et de l'économie du travail. Concrètement, il est envisagé de remplir cet objectif sur la base des projets suivants, regroupés en trois thèmes :

**1) Approches théoriques de l'économie des services dans les pays développés : le besoin de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes**

Ce thème transversal vise à prolonger les travaux théoriques publiés du groupe notamment en ce qui concerne les concepts de rapport social de service et rapport social d'usage, de relations entre la forme service et la forme marchande

de la production (incluant la réflexion sur la forme marchandise de l'information), de régulations sociale et politique des relations de service, d'évaluation de la productivité, de l'efficacité directe et indirecte des activités de service, du rôle enfin de l'information et du savoir dans les organisations. Ce thème est prioritaire. Bien qu'il ne prenne pas la forme d'une opération contractuelle, il contient comme l'un de ses éléments un projet précis financé (de Février 1989 à Février 1991) par le Ministère de la Recherche. Ce projet (Productivité et emploi dans les services : recherche comparative France/Etats-Unis, par J. Gadrey et T. Noyelle, New-York) vise d'une part à établir pour certaines activités de service des indicateurs de productivité et des données techniques réellement comparables d'output ; d'autre part à approfondir sur cette base le débat actuel sur les relations entre les variations de la productivité et de l'emploi dans les pays concernés. Il s'articule enfin à la recherche engagée par Catherine BILLIET, dans le cadre d'une thèse, sur la place des services de distribution dans les filières économiques et sur les concepts de l'analyse économique du commerce.

## 2) Les services aux entreprises et le rôle de l'information et de l'expertise dans le système productif des pays développés

Ce thème prolonge directement les opérations de la période antérieure. Il regroupe deux projets, qui ont débuté au 1er semestre 1989 et se poursuivront jusqu'au début 1991.

### - Les services de haut niveau et le développement régional (responsable : Camal GALLOUJ)

Ce projet (contrat avec le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais) vise, sur la base d'une enquête postale et d'une centaine d'entretiens, à mieux cerner l'offre et la demande régionale de services complexes aux entreprises. La recherche sera notamment destinée à expliciter les dynamiques (localisation, perspectives de développement, logiques d'internalisation-externalisation des services complexes se manifestant dans la région, à les comparer avec des données extérieures à l'espace régional (en France et à l'étranger) et à relever les points sensibles du secteur régional des services complexes.

### - L'innovation dans les services de type conseil (responsable : M'hamed Faïz GALLOUJ)

Ce projet (retenu et financé par le programme Technologie, Emploi, Travail du Ministère de la Recherche) vise à identifier et à analyser les pratiques d'innovation au sein des activités de conseil aux entreprises. Ce thème est abordé sous l'angle des modes de formation, d'accumulation, de diffusion de l'expérience et de la connaissance chez des professionnels dont le rôle est la gestion et la circulation d'une information complexe. L'essentiel des matériaux utilisés proviendra d'une centaine d'entretiens menés en France, aux Pays-Bas et aux USA et couvrant les cinq domaines suivants : le conseil juridique et l'audit comptable, le conseil en stratégie, en gestion des ressources humaines, en organisation et informatique de gestion.

### 3) Services et pays en voie de développement

Ce thème est appelé à prendre une place croissante dans l'ensemble des travaux projetés. En effet, outre la recherche déjà citée et déjà engagée de F. Catrice, un projet (responsable : Jean-Claude Delaunay) devrait débuter dans le courant de l'année 1989, sur la base d'un contrat de recherche en cours de conclusion sur les services que devraient utiliser et fournir les petites et moyennes entreprises du Nord - Pas-de-Calais, pour établir, avec les administrations ou les entreprises des pays du Moyen-Orient, des relations commerciales solides. Visant à repérer les obstacles idéologiques et culturels limitant actuellement l'établissement de telles relations, tant dans les entreprises concernées que chez leurs partenaires arabes, la recherche se donne pour objectif de décrire les activités de service qui permettraient de les surmonter et qui, actuellement, font défaut ou ne sont pas utilisées. Sur la base d'enquêtes effectuées auprès d'entreprises du Nord - Pas-de-Calais et d'entreprises extra-régionales, la recherche vise les objectifs suivants :

- état de la demande de ces entreprises en services nécessaires à l'exportation et au transfert de technologies en direction des pays du Moyen-Orient ;
- description et analyse des obstacles, liés tant à l'environnement de ces entreprises qu'à la mentalité de leurs directions, au développement de cette demande ;
- description et analyse des besoins, des exigences et des attentes de leurs partenaires arabes potentiels, notamment à partir d'enquêtes auprès d'hommes d'affaires, de responsables politiques et administratifs de ces pays, sur place et à l'occasion de leurs déplacements en Europe ;
- état de l'offre de ces services en France, sur les places parisiennes et régionales.

D'autres recherches sont envisagées, relativement aux transferts de techniques et concernant des entreprises françaises ou européennes de toutes dimensions.

### PRINCIPALES PUBLICATIONS

#### DELAUNAY (Jean-Claude) et GADREY (Jean) : publications conjointes

1987

Ouvrage, Les enjeux de la société de service, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987, 330 p.

1988

(rapport collectif de recherche) La demande de services complexes des firmes multinationales et l'offre correspondante, sous la direction de J.C. Delaunay et J. Gadrey, Commissariat Général du Plan - ERMES, Juillet 1988, 450 p.

Chercheurs concernés : J.C. Delaunay, J. Gadrey, F. Moulaert, P. Tordoir, T. Elfring, Y. Chikhaoui, F. Djellal, F. Gallouj, T. Ribault.

## DELAUNAY (Jean-Claude)

## ARTICLES

1986

Questions posées à la théorie dite de la "régulation monopoliste" : Economie et Société, Mai 1986, in : Publications de l'ISMEA, série régulation, n° 2, pp. 290-291.

1987

a) L'Irak et les pays socialistes depuis 1958 : une relation contradictoire, Mondes en développement, n° 57, Janv-Mars 1987, p; 93-105.

b) L'économie de guerre en Irak (1981-1985), Mondes en développement, n° 58-59, Nov-Déc1987,

1988

a) Les services en Europe ou l'Europe des Services ? Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, n° 12, 2ème semestre 1988, p. 96-110.

b) Questions Raised by the Theory of Monopolistic Regulation, International Journal of Political Economy, Summer 88, p. 68-84.

1989

Research on the Marxist Theory of Rate of Surplus-Value and Wage-earning Class : the Case of France, International Journal of Political Economy, Spring 89, p. 1-20.

## COMMUNICATIONS

1987

L'Europe et la mondialisation des services, Sixth International Conference of Europeanists, Washington D.C., 30 Oct-1er Nov 1987.

1988

Rapport social d'usage et Rapport de service. Contribution au colloque sur les "Perspectives Internationales de rentabilité et d'accumulation", 16-18 Septembre 1988, New-York University, New-York.

## GADREY (Jean)

## ARTICLES

1987

a) Sur l'effet d'éponge et le nouveau dualisme des services, Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, Mai 1987.

b) La productivité de la recherche universitaire, Revue : Recherche et Technologie, La Documentation Française, n° 4, 1987, pp; 19-25.

1988

a) Rethinking Output in Services, Service Industries Journal, 1er trimestre 1988, pp. 67-76.

b) Des facteurs de croissance des services aux rapports sociaux de service, Revue d'Economie Industrielle, Numéro spécial, 1er trimestre 1988, pp. 34-48.

1989

a) De la valeur des services, Futuribles, Février-Mars 1989, pp. 3-13.

## COMMUNICATIONS

1988

a) L'insoutenable légèreté des analyses de productivité dans les services, Rencontre internationale "Productivité et valorisation dans les services", Université de Paris-Nanterre, 3-5 Juin 1988, à paraître.

b) (avec Peter Tordoir), Buying the Overheads : Effective Management of Professional Services in a Changing Corporate Environment, Eight Annual Strategic Management Society Conference, Amsterdam, 17-20 Octobre 1988, 14 p.

## OUVRAGES, RAPPORTS, CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES COLLECTIFS

**1986**

- a) Productivité, output média et immédiat des activités de service : les difficultés d'un transfert de concept. Deuxièmes journées internationales d'étude sur l'économie des services. Genève, 2-3 juin 1986, 45 p. - Publié dans l'ouvrage collectif "L'Europe face à la nouvelle économie de service", sous la direction de O. Giarini et J.R. Roulet, P.U.F., 1988.

**1987**

- a) Productivité et évaluation des services : la construction sociale du produit, Rapport pour le Ministère de la Recherche, Janvier 1987, 180 p.
- b) The Economics of Services, sous la direction de G. Akehurst et J. Gadrey, Franck Cass Publ., Londres 1987, 150 p.

**Catherine BILLIET**

**1988**

Rapport : Montée en puissance et maturité de l'hypermarché, Cahiers ERMES, n° 5, Nov. 1988, 70 p.

**Florence CATRICE**

**1989**

Communication : Producer Services and Developing Countries : the Case of Tunisia, Fifth Annual Conference on the Service Economy, Genève, Mai 1989.

**Camal GALLOUJ**

**1989**

Rapport : La demande de services aux entreprises dans la Région Nord - Pas-de-Calais. Résultats d'enquête, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, Service Etudes, Lille, Février 1989.

**M'hamed Faiz GALLOUJ**

**1988**

Contribution à ouvrage collectif : Les law firms françaises et le service juridique destiné aux grandes entreprises, in ERMES - Commissariat Général du Plan (1988), 50 p.

**Thierry RIBAULT**

a) Rapport : La politique fédérale américaine en matière de systèmes électroniques d'information - Rapport de mission aux Etats-Unis pour le groupe de travail du Commissariat Général du Plan sur les Systèmes électroniques d'information, Juillet 1988, 100 p.

b) Rapport : Le marché français de l'information en ligne : stratégies, comportements, tendances - Documentation Française, 1988, en collaboration avec M. RONAI.



### I.3. SCHEMAS DE FLEXIBILITE ET COûTS D'AJUSTEMENT (INCERTITUDE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES RESSOURCES PAR LES FIRMES - APPLICATION AUX POLITIQUES DE MAIN-D'OEUVRE)

Participants : Michel AGNES, Benoit CART, Bernard DELMAS, François STANKIEWICZ, avec la collaboration de Gaby MEGANCK (LAST-CLERSE)

#### Objectifs :

La recherche comportait un double objectif :

- dresser une typologie des stratégies adoptées par les firmes pour faire face aux fluctuations d'activité à court terme ;
- évaluer les coûts d'ajustement liés à ces stratégies.

#### Dispositif mis en oeuvre :

La recherche, menée au cours des années 1986 et 1987, a privilégié l'étude des entreprises soumises à de fortes variations d'activité, ayant une demande fortement saisonnalisée. Une vingtaine d'entreprises ont fait l'objet d'enquêtes approfondies. Les secteurs d'activité particulièrement étudiés ont été le BTP, le textile et certaines activités du tertiaire (notamment la distribution).

#### Résultats :

- Les stratégies d'adaptation des firmes confrontées à des fluctuations de leur activité peuvent être observées au triple niveau des variations de la demande courante, des variations de la production courante et enfin de la variation des heures totales travaillées. De façon générale, ni les politiques de lissage de l'activité, ni la politique de stocks (dans le contexte actuel d'une différenciation croissante de la production) ne peuvent suffire à éviter des variations significatives des heures de travail dans le cadre d'un schéma de flexibilité interne ou externe des ressources humaines.
- Les enquêtes auprès des entreprises ont mis en évidence les progrès de la flexibilité interne, mais aussi les limites de l'aménagement du temps de travail, lorsque les fluctuations de l'activité sont particulièrement accusées.
- L'influence du moyen terme (projets d'investissement, situation de sureffectif) apparaît déterminante des modalités de la flexibilité à court terme (importance du recours au travail temporaire).
- On n'a pas observé dans les entreprises enquêtées l'existence d'un sur-coût à la hausse d'activité. Cette situation peut s'expliquer tout à la fois par l'existence d'une main-d'œuvre infrastructurelle ainsi que par les conditions d'usage et d'échange de la main-d'œuvre temporaire.

- Les observations sur le terrain se sont doublées d'un effort de théorisation visant à résigner les phénomènes observés : reformulation des courbes de coût à court terme de la firme, réexamen des fondements de la fixité du travail, distinction entre main-d'œuvre quasi-fixe (au sens de ?) et fixe ou infrastructurelle.

#### Collaborations :

L'accès aux données statistiques et comptables et dans un certain nombre de cas, la collaboration très étroite qui s'est instaurée entre entreprises et chercheurs, ont été possibles grâce au concours apporté par les syndicats professionnels des branches d'activité étudiées.

#### Organismes financeurs :

Office Régional des Formations, des Qualifications et des Emplois (ORFQE).

#### Publications :

. AGNES (Michel), CART (Benoit), DELMAS (Bernard), STANKIEWICZ (François) - "Schémas de flexibilité et coûts d'ajustement. Le cas des entreprises soumises à de fortes variations d'activité" ; in F. STANKIEWICZ (sous la direction de), Les stratégies d'entreprises face aux ressources humaines, l'après Taylorisme. Editions Economica, 1988

. CART (Benoit) - "Fluctuations de la demande et gestion des ressources humaines : flexibilité interne ou flexibilité externe ?" Revue CLES. 2ème semestre 1988

. DELMAS (Bernard) - "Les courbes de coûts en "V" - Revue CLES - 2ème semestre 1988

. STANKIEWICZ (François) - "A propos de la fixité du travail : qualifications spécifiques ou main-d'œuvre infrastructurelle ?" Communication à la Conférence Internationale : The changing nature of employment : new forms and areas. BIPE. Juin 1987. Publications de la CEE. 1988.

. STANKIEWICZ (François) - "L'entreprise à la recherche du Marché perdu". Revue CLES. 1988 (communication aux Journées d'Economie et de Sociologie du Travail, CNAM, Paris, novembre 1988).

. STANKIEWICZ (François) (sous la direction de) - "Les stratégies d'entreprises face aux ressources humaines. L'après-Taylorisme" - Editions Economica. 1988. 264 p.

#### Rapport de recherche :

AGNES (Michel), CART (Benoit), DELMAS (Bernard), STANKIEWICZ (François) avec la collaboration de MEGANCK (Gaby). Fluctuations d'activité, stratégies d'adaptation des firmes et coûts d'ajustement - ORFQE - Décembre 1987 - 97 p. et un volume d'annexes.

## **I4. LE ROLE DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DANS LES POLITIQUES DES FIRMES**

**Impact sur les stratégies de financement, d'investissement et d'innovation**

### **Chercheurs engagés**

AMMEUX Jean-Philippe (IESEG, Lille), BLAREL Benoît (World Bank, Washington DC), BOUSSARD Jean-Marc (INRA, Paris), BOUSSEMART Jean-Philippe (CREA-LABORES, Lille), DAUCHY Denis (CREA-LABORES, Lille), DEBOURSE Jean-Pierre (URA CNRS 936, Lille), DEFOURNY Jacques (CIRIEC, Liège, Belgique), DELIGNY Hubert (Industries & Services OMINOR-LABORES, Lille), DESHAYES Gérard (IGIA, Cergy-Pontoise), DESREUMAUX Alain (Lille II), DOUTTE Jacques (IESEG, Lille), EECKHOUDT Louis (FUCAM, Mons, Belgique), d'IRIBARNE Alain (PIRTTEM), LAMBERT Jean-Paul (GEREC, Bruxelles, Belgique), LOBEZ Frédéric (IESEG, Lille), MASSON Pierre (Industries & Services OMINOR-LABORES, Lille), MILLEQUANT François (Industries & Services OMINOR-LABORES, Lille), SAGOT-DUVAUROUX (LES, Paris), SALAIS Robert (IEPE-IRESKO, Paris), SIMON Michel (IFRESI, Villeneuve d'Ascq), SNEESENS Henri (IRES, Louvain-la-Neuve, Belgique), TYCHON Léon (Faculté Libre de Sciences Economiques, Lille), VAN LOYE Guy (Lille II), VINCEN Carmen (IAM, Montpellier).

### **Objectifs**

Cette recherche vise à une analyse systématique des articulations qui existent entre les structures institutionnelles d'entreprises de nature très différentes (exploitation agricole, coopérative agricole, coopérative de production, PME industrielle, Grande entreprise managériale, firme privée à charge de service public), leurs modalités de financement et leurs performances économiques. Elle consiste à regarder en quoi les structures institutionnelles différentes (taille, structure juridique, régime fiscal, statut public ou privé, type de marché...) peuvent conduire à des comportements stratégiques différents, en particulier liés à des rapports à leurs ressources qui ne sont pas de même nature (fonds propres, emprunts, subventions...) ou des conditions d'accès qui ne sont pas les mêmes en raison du comportement de leur partenaire financier face au risque, ou d'obligations réglementaires.

### **Dispositif mis en oeuvre**

La recherche a pris la forme d'un groupe de travail à finalité théorique, dans le cadre du schéma directeur 1986-1988 du PIRTTEM sur le thème "l'entreprise, les systèmes productifs et leurs acteurs, analyse structurelle, facteurs d'efficacité économique". Le groupe associe plus de vingt chercheurs et enseignants chercheurs, français et belges, d'horizons très divers : économistes sectoriels, chercheurs en finance ou en gestion, ingénieurs agronomes, juristes, dont les caractéristiques communes sont de procéder à des travaux empiriques sur l'entreprise et de tenter de reconstituer des schémas d'analyse pertinents pour qu'ils puissent s'appliquer à des champs d'investigations les plus vastes possibles.

Ce groupe s'est rencontré trois fois jusqu'à présent (10 juin 1987, 17 juin 1988, 20 janvier 1989, une quatrième rencontre est prévue en juin 1989).

L'objet du premier séminaire était d'affiner la problématique de la recherche et d'élaborer la méthodologie. A cette occasion, quatre contributions initiales ont été présentées : L'exploitation agricole, par Jean-Philippe BOSSESMART, la PME industrielle, par Jean-Philippe AMMEUX, la Firme autogérée, par François MILLEQUANT et l'Entreprise privée à financement public, par Dominique SAGOT-DUVAUROUX.

Le séminaire suivant, intitulé "paradigmes et méthodologie" a eu pour objectif de présenter et de discuter d'un certain nombre d'éléments de référence théorique pour la recherche, avec notamment les contributions de Louis EECKHOUDT sur la théorie du risque et de la décision en incertitude, de François MILLEQUANT sur la théorie économique des droits de propriété, de Frédéric LOBEZ sur la théorie financière néo-classique (asymétrie de l'information, signaux, agence) et de Dominique SAGOT-DUVAUROUX sur la construction de grilles d'analyse dans le cadre de l'élaboration de monographies comparatives.

Le séminaire de janvier 1989 a été l'occasion d'une première discussion des contributions monographiques des participants, construites sur la base des grilles d'analyse. Quatre types d'entreprise ont été examinées, sur la base des contributions des chercheurs : la PME traditionnelle, par Guy VAN LOYE (animateur : Jean-Philippe AMMEUX), l'exploitation agricole, par Jean-Marc BOUSSARD (animateur : Jean-Philippe BOSSESMART), la coopérative agricole, par Gérard DESHAYES (animateur : Denis DAUCHY) et la grande entreprise managériale, par Frédéric LOBEZ (animateur : François MILLEQUANT).

Le séminaire de juin 1989, en cours de préparation, examinera les contributions monographiques portant sur la firme autogérée par Jacques DEFOURNY et François MILLEQUANT et la firme privée à charge de service public par Dominique SAGOT-DUVAUROUX, et prévoit également d'aborder la troisième phase du projet portant sur la synthèse des monographies qui sera discutée au cours des deux séminaires devant se dérouler en 1990. Le document final doit donner lieu à la publication d'un ouvrage collectif, reprenant l'essentiel des travaux du groupe, de ses conclusions et de ses propositions.

### Résultats obtenus

En raison de l'état actuel d'avancement d'une recherche conçue pour durer trois années, ce point ne peut être développé que d'une manière partielle. Quelques acquis importants semblent toutefois devoir être mis en lumière et permettent une relecture intéressante de la "théorie de l'entreprise" :

- Le premier élément est que la micro-économie néo-classique ne permet pas de distinguer ces différentes entreprises, quelle que soit leur nature ou leurs structures institutionnelles, parce que l'analyse micro-économique n'est conçue que pour étudier l'allocation optimale de ressources rares dans une société afin de satisfaire le consommateur. Cette allocation optimale peut être réalisée, plus ou moins bien, par tout type d'entreprise, qui est également susceptible de satisfaire plus ou moins bien le consommateur.

- La notion "d'agence" semble mieux adaptée à la problématique poursuivie, en se définissant comme un ensemble de contrats entre agents économiques (structures institutionnelles) dont certains, mettant en commun un facteur de production particulier, se rémunèrent sur le résidu. La rémunération, fixe pour certains agents, aléatoire pour d'autres, résulte de ce que toute organisation, dont l'entreprise en particulier, se doit d'honorer ses dettes à l'égard des tiers sous peine de faillite. Pour que cette organisation puisse fonctionner, en raison de l'incertitude qui existe sur les différents marchés, une catégorie d'ayants droit doit donc passer un contrat particulier qui prévoit, pour le facteur de production qu'ils mettent en jeu, une rémunération incertaine sur le résidu, connue après que les dettes à l'égard des tiers (rémunérations à prix fixé à l'avance) aient été honorées.
- En corollaire de ce qui précède, toute entreprise, de quelque nature que ce soit, peut se définir comme une "coopérative" : dans la société de capitaux, les actionnaires mettent en commun le capital financier et le valorisent par le profit, les agriculteurs d'une coopérative agricole d'écoulement mettent en commun un produit agricole et le valorisent par les ristournes qu'ils obtiennent, les sociétaires d'une coopérative ouvrière de production mettent en commun leur travail et le valorisent par le surplus d'exploitation... et ceci peut se généraliser aux mutuelles de crédit, d'assurance, aux coopératives de consommation où le prix à payer pour le service ou l'approvisionnement est incertain, ainsi qu'à l'entreprise publique où le résultat aléatoire est partagé entre le Trésor Public, le consommateur et le contribuable.
- De ceci, il découle aussi, pour des raisons évidentes de "hasard moral", que le pouvoir d'administration, de décision et de négociation des contrats à prix fixe doit appartenir de façon exclusive aux ayants droit rémunérés de manière aléatoire, car, dans le cas contraire, il est facile de comprendre que la rémunération de ces agents serait systématiquement nulle, voire négative. Mais, comme les ayants droit ne sont pas toujours disponibles pour exercer ce pouvoir collectivement et de façon quotidienne, force est souvent de le déléguer à un "manager", le chef d'entreprise. De là surgissent tous les aspects des "coûts d'agence", liés principalement à l'existence d'une information asymétrique, ne pouvant être obtenue que de façon coûteuse par l'ayant droit. Ces "coûts d'agence" englobent l'ensemble des problèmes de contrôle des "managers" par les ayants droit, les premiers ayant des latitudes plus ou moins étendues pour adopter des pratiques discrétionnaires permettant de détourner à leur bénéfice une partie du résidu qu'ils ont pour mission de maximiser pour le compte des ayants droit : actionnaires, agriculteurs, travailleurs, consommateurs, usagers, citoyens,etc...
- Cette approche permet également de donner une définition particulière de la PME, type d'entreprise pour laquelle ni les critères quantitatifs de taille, ni le statut juridique, ni la nature des marchés, ne permettent de proposer de solutions satisfaisantes : dans l'optique de l'agence, la double qualité du dirigeant de PME est de pouvoir décider à la fois de la rémunération de son travail et de celle de son capital, en tant que créancier net résiduel et d'opérer un arbitrage entre ces deux rémunérations. Cette particularité permet de distinguer cette entreprise de la firme purement individuelle ou de l'exploitation agricole, parce que, dans ces deux cas, les deux formes de rémunération sont totalement confondues et qu'aucune séparation ne peut être opérée, mais aussi de la grande entreprise

managériale, où les deux types de rémunération sont distincts et définis au moyen de contrats séparés.

- Enfin, elle se révèle aussi stratégique pour les aspects de la recherche liés aux conséquences de ces structures institutionnelles en terme de financement et, par ricochet d'investissement et d'innovation. Ceci s'observe tout d'abord en termes d'inadaptation d'un très grand nombre d'instruments financiers et de critères de gestion. Ainsi, par exemple, la comptabilité des sociétés qui n'apparaît plus, dans ce sens, comme un outil d'analyse économique mais un instrument de nature purement juridique lié à la structure particulière des contrats dans la société de capitaux, et n'a donc pas de signification dans les coopératives agricoles ou les SCOP... et sa lecture ne renseigne pas sur leur efficacité en termes des objectifs qu'elles poursuivent. Par ailleurs, de nombreux instruments financiers concernant les fonds propres, l'endettement ou les subventions trouvent également leurs limites de champ d'application en raison de la nature particulière des ayants droit aux surplus nets résiduels des différentes formes d'entreprise. Ainsi, les questions actuellement débattues dans le cadre de la recherche sont moins de savoir s'il existe des structures financières optimales de l'entreprise que de déterminer s'il existe une forme optimale des contrats. C'est là que réside tout particulièrement le lien entre la finance, la gestion, l'économie et le droit.

### **Organismes impliqués et financeurs**

Le groupe de travail bénéficie, pour son fonctionnement (organisation des rencontres, frais de déplacement et de séjour, préparation, dactylographie, reproduction et envoi des documents) d'une subvention co-financée par le PIRTTEM et le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais et abondé par l'IFRESI.

### **Publications afférentes**

Les travaux du groupe ont conduit, jusqu'à présent, à la réalisation de quatre documents de travail, comptes rendus des séminaires (exposés et débats) et contributions préparatoires :

- présentation du projet et compte rendu de la journée du 10 juin 1987, 45 pages, septembre 1987 ;
- compte rendu du séminaire "paradigmes et méthodologie" du 17 juin 1988, 63 pages, octobre 1988 ;
- monographies en contribution pour le séminaire du 20 janvier 1989 (document préparatoire), 128 pages, décembre 1988 ;
- compte rendu du séminaire du 20 janvier 1989, 55 pages, mars 1989.

## **I.5. INNOVATION, INSTITUTION, INTERVENTION et EVALUATION DANS L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT**

Martine DELPIERRE, Ingénieur d'Etudes, Docteur d'Etat en Science Politique, Université de Lille II

Christian MAHIEU, Chargé de Recherche CNRS (CR1), Docteur de 3ème Cycle en Sociologie

Zohra BOUKABOUS, Chercheur sous contrat, Doctorat de 3ème cycle Sociologie en cours

Didier HESS, Allocataire de recherche, Doctorat de 3ème cycle Sociologie en cours

Christophe EVERAERE, Chercheur sous contrat, Doctorat de 3ème cycle Economie en cours

Sous ce thème se trouvent regroupées plusieurs opérations concrètes de recherche qui couvrent les champs problématiques suivants :

- les stratégies d'innovation des entreprises, notamment les P.M.E. ;
- les acteurs et Les activités du transfert de technologie ;
- l'évolution des activités de conseil et de service en direction des P.M.I. ;
- l'intervention publique et Les politiques économiques régionales;
- les démarches d'informatisation, la gestion et l'évaluation du changement socio-technique.

L'interaction entre ces opérations est à l'origine de la constitution de l'équipe intégrée de recherche intitulée 3.I.E : Innovation, Institution, Intervention et Evaluation dans l'Entreprise et son Environnement.

Au sein de ce programme, un premier axe de recherche envisage les rapports établis entre :

### **1. Les stratégies d'innovation des PME et les réseaux de transfert de technologie.**

Martine Delpierre, Didier Hess, Christian Mahieu.

Les liens tissés par les PME avec leur environnement obéissent ainsi à une cartographie complexe de rapports, où interviennent : la sphère politico-administrative (Région, organismes déconcentrés de l'Etat ...) par le biais d'aides financières ou plus "techniques" d'aide à la décision d'introduction de nouvelles technologie; l'appareil de formation, de recherche et de transfert de connaissances, sous la forme de "réseaux", "Pôles", organismes "interface" entre laboratoires et industries; les Chambres de commerce, elles-mêmes en relation avec des Centres de Ressources ou de Formation.

L'ensemble constitué par ces opérations permet de s'interroger sur le niveau et la validité de ces rapports.

La mesure de cette mise en relation suppose en effet plusieurs démarches simultanées :

- La première démarche consiste en l'appréciation, au sein d'échantillons de P.M.E., de l'identification, de la modélisation et de la maîtrise des processus d'innovation. A l'heure actuelle, les résultats combinent deux aspects :

En premier lieu, à l'observation immédiate est décelable un hiatus entre les rationalisations et les théorisations portant sur la diffusion de l'innovation, particulièrement technologique, et la réalité de la démarche des PME.

En second lieu, l'existence de ce hiatus ne signifie nullement qu'il n'y ait pas de stratégies modélisables de la part des PME.

Cette stratégie ne peut être appréciée en terme de "rupture" ou de "saut". Elle apparaît comme une longue marche, un processus lent de découverte, en spirale, à la fois des incertitudes et des implications que l'innovation suggère. Ceci découle des spécificités mêmes des PME. De plus l'exposé de cette stratégie de la part du chef d'entreprise ne s'opère pas selon les catégories de la pensée administrative ou scientifique.

- Une seconde démarche consiste dans la spécification des modes d'action, analyses, références des "innovateurs" ou "préconisateurs" régionaux publics et para-publics qui constituent les organismes divers concourant à l'introduction des technologies avancées dans les PME, et plus largement à l'intégration de l'innovation par celles-ci. L'analyse porte à ce niveau sur cinq domaines : les structures et les moyens de l'organisme avec leur évolution dans le temps; la perception de la demande des PME en matière de technologies ou plus globalement d'innovation ; les actions entreprises; l'appréciation des actions et de leurs effets ; la démarche suivie avec la PME ; l'aide et la conduite du projet d'innovation.

Cette recherche se mène en étroite association avec les responsables des principaux Pôles technologiques ainsi que ceux des organismes analysés . L'accès aux échantillons d'entreprises a été possible du fait des liens étroits tissés avec la DRIR et le Service d'Action Economique du Conseil Régional. Elle a bénéficié d'un soutien financier du Programme AMES (Automatisation Mutations Economiques et Sociales ) du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Articulée à cette recherche une autre porte plus spécifiquement sur :

- L'impact du Réseau Régional de CAO/CFAO auprès des PMI du Nord/Pas-de-Calais. Didier Hess, Christian Mahieu.

L'intégration d'une équipe de chercheurs en sciences sociales (3.I.E ) au sein de cette structure d'assistance technique créait des conditions tout à fait favorables à la mise en place d'un dispositif d'observation des processus d'informatisation par la CAO dans les PMI.

Compte tenu de la jeunesse du Réseau, mais aussi des difficultés que soulève cette informatisation pour les PME nous nous sommes moins attachés à l'évaluation d'intégrations informatiques déjà effectuées qu'à l'évaluation de "projets" en cours d'élaboration et donc à l'analyse des modalités mêmes de l'intervention du Réseau CAO.

Trois aspects principaux ont donc été abordés :

- L'évolution du Réseau lui-même : connexion informatique d'établissements de recherche ou "sociétés de service par défaut"

Plusieurs étapes peuvent être spécifiées dans l'évolution du Réseau : dans sa configuration propre, dans la définition des objectifs par les partenaires, dans les rapports instaurés entre ces derniers. Au terme de cette évolution le Réseau est en passe de se constituer en GIP dont notre équipe sera l'un des partenaires "recherche" associés grâce à l'appui financier du PIRTTEM-CNRS.

- Les activités du Réseau

Les activités du Réseau ont connu au cours de la période (1986/1989) une inflexion sensible. Si au départ il s'agissait de présenter et de mettre à la disposition des PMI des logiciels, le Réseau, avec l'arrivée d'un animateur, proposera un "catalogue" plus diversifié de "services". Un bilan des "contacts industriels" et des "contrats" passés par le Réseau avec les entreprises a été dressé.

- L'intégration d'une dimension socio-organisationnelle dans les prestations du Réseau.

Les deux objectifs concernant cet aspect étaient les suivants :

- . participer à la recherche sur :
  - . les processus d'informatisation des PMI (en articulation avec l'autre activité de notre groupe 3.I.E.) ;
  - . le développement de la DAO/CAO/CFAO dans les PMI ;
  - . les transformations des Bureaux d'Etudes.
- . participer aux interventions en entreprises de façon à contribuer à ce que soient posées des questions complémentaires ; que soient enrichis le diagnostic et le cahier des charges.

La mise en oeuvre de ce programme de recherche s'est traduite par notre participation à toutes les réunions du Comité de Pilotage du Réseau et par une collaboration constante avec l'équipe des conseillers technologiques qui a été rendue possible par la cohabitation dans les mêmes locaux. Ce programme a reçu le soutien financier du PIRTTEM-CNRS.

A partir de ce premier ensemble de recherches, une dimension comparative a été développée.

- Analyse comparative des acteurs et des activités de transfert de technologie: R.F.A. et U.S.A - Martine Delpierre, Christian Mahieu.

Afin de mettre en perspective les analyses entreprises sur le Nord-Pas de Calais nous avons engagé plusieurs comparaisons : en RFA, et plus particulièrement dans le land de SARRE ; ainsi qu'aux USA les centres de transfert existant dans les états du Massachusetts, de Georgie et du Tennessee.

Ces opérations de comparaison ont été financées par le Conseil Régional Nord Pas de Calais.

*Trouvant son origine dans ce double programme de recherche, un second axe regroupe plusieurs opérations associées qui sont actuellement en plein développement.*

**- Les sociétés de conseil et de service face à l'innovation dans les PMI  
Zohra Boukabous, Martine Delpierre, Christian Mahieu**

L'émergence de nouveaux besoins au sein des entreprises, en relation avec la diffusion de l'innovation, a-t-elle donné naissance à un nouveau type endogène de sociétés de conseil et de service, avec pour corollaire une réorganisation de leurs activités?

Ce projet a d'ores et déjà donné lieu à l'élaboration d'une base de données répertoriant 650 sociétés au travers de 125 activités.

En liaison avec ce projet plus global une opération concerne spécifiquement:

**- Les sociétés de conseil et de service en formation**

**Zohra Boukabous**

Il s'agit d'apprécier comment, et à quel degré, la modification de la perception et de la demande des entreprises en matière de formation, suite à l'introduction des technologies avancées, fait évoluer l'offre privée de conseil et de service en formation dans le Nord/Pas-de-Calais, et comment cette évolution contribue à la définition de nouveaux produits pédagogiques. Cette opération intervient dans le cadre du Pôle Ingénierie Pédagogique récemment institué qui regroupe sur ce thème des unités de recherche de plusieurs universités du Nord de la France.

**- Innovation et formation dans les PMI, marché de la formation et intervention publique dans le Nord Pas-de-Calais - Zohra Boukabous, Didier Hess, Christian Mahieu**

Alors qu'un fort consensus existe pour reconnaître le rôle important de la formation dans le développement de l'entreprise, force est de constater qu'en milieu PMI les investissements et les innovations en formation connaissent des limitations.

L'originalité de la démarche tentée dans cette recherche articulée à celles présentées précédemment réside dans le fait de saisir dans une même approche les trois niveaux où nous semble-t-il se situent les raisons de ces limitations : celui de la PMI elle-même ; celui de la relation de la PMI avec le marché de la formation (marché envisagé dans la recherche présentée juste au dessus) ; celui de l'intervention publique sur ce marché.

Cette recherche a reçu le soutien financier de la Délégation à la Formation Professionnelle.

L'analyse de l'organisation collective et territorialisée du transfert de technologie nous a fait nous intéresser depuis plusieurs années aux politiques publiques régionales.

**- Les acteurs économiques locaux et les contrats de plan  
Martine Delpierre**

Dans cette recherche il s'agissait de s'interroger sur l'évolution des acteurs régionaux confrontés à l'utilisation d'une forme juridique nouvelle.

C'est dans cette même perspective qu'a ensuite été engagée une opération d'évaluation d'une politique publique.

**- Intervention publique et politique de recherche: évaluation de la politique régionale en matière de recherche et de technologie  
M. Delpierre, P. Desvignes, L. Lepan, Ch. Mahieu**

Cette opération nous faisait participer à un Audit commandé par la Région Nord/Pas-de-Calais dans le cadre d'un marché public. Pour ce travail notre équipe s'est associée avec l'Ecole Centrale de Paris (Centrale Management SA) et l'Ecole des Mines de Paris (centre de Sociologie de l'Innovation).

Notre contribution spécifique a porté sur l'analyse des actions structurantes du milieu de la recherche désignées sous le terme de Pôles, Groupements ou Réseaux...

Les premier et deuxième axes de recherche s'intéressant plus particulièrement aux PME, aux politiques et aux modifications de l'environnement qui les intéressent, un troisième axe de recherche a été initialisé s'enrichissant de recherches menés antérieurement.

**- Démarches d'informatisation, gestion et évaluation du changement socio-technique**

**Christophe Everaere, Christian Mahieu**

Cette opération continue un programme entamé depuis quelques années par Ch. Mahieu et qui a porté dans un premier temps sur des entreprises relevant du secteur automobile .

La poursuite de cette recherche a correspondu à un rapprochement avec d'autres chercheurs, en premier lieu ceux participant au GRAP (groupe de recherche sur l'Automatisation de la production) animé par Michel Berry (dans le cadre du programme AMES), à l'Atelier Productique AFCET-ADEFI, à différents groupes de travail tenus dans le cadre de l'AFGI, de l'AFCET, de l'AFNOR, du CPE (MRT) et plus récemment du séminaire ECOSIP animé par P. Lorino (Bull) au MRT.

Cela a débouché sur une réflexion théorique portant sur les démarches et les méthodologies d'introduction de la productique dans les entreprises.

Cette recherche s'est ensuite développée dans deux directions :

- par des collaborations avec un consultant en organisation, Olivier Du Roy, de la société IECI Belgium. Tirant parti des éléments recueillis au cours de plusieurs interventions, une réflexion commune a été menée sur les systèmes de gestion et d'évaluation de la production et l'utilisation dans ce contexte de tableaux de bord.

- par la mise en oeuvre d'un programme de recherche en association avec l'ADEPA (Agence nationale pour le développement de la productique appliquée à l'industrie), le BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée , U.A. cnrs n°1237) et le CESIP (Centre d'études sociales sur l'informatisation de la production). Ce programme s'est tout d'abord traduit par une première opération portant sur :

L'étude des phénomènes socio-économiques induits par le recours aux réseaux locaux industriels , au sein duquel nous assumons une partie intitulée: la maîtrise sociale de l'information : mise en oeuvre des R L I et informatisation stratégique.

Notre apport spécifique concerne l'analyse de plusieurs "projets" de réseaux locaux industriels. Cette opération a bénéficié d'un financement du programme AMES du M.R.T.

Ce programme s'est ensuite amplifié du fait de l'association des partenaires de recherche avec les sociétés IBM-France et Télémécanique. Intitulé : "L'entreprise face à l'intégration", il a reçu le soutien du Département Productique du M.R.T.

Dans la partie qui nous concerne plus spécialement au sein de ce projet, nous nous proposons de :

- décrire et analyser des systèmes d'architecture intégrée;
- une approche critique des notions clefs des systèmes d'information : pilotage-autonomie-intelligence;
- une analyse des interventions des acteurs dans la conception des systèmes intégrés de production;
- un rapprochement conceptuel entre l'analyse systémique et l'analyse stratégique.

Ce programme est également l'occasion d'un rapprochement avec des laboratoires relevant des sciences physiques pour l'ingénieur, en tout premier lieu le LAII (Laboratoire d'Automatique et d'Informatique Industrielle) de l'IDN (Institut Industriel du Nord).

## PUBLICATIONS

### 1. Articles:

DELCIERRRE (Martine) :

"Mutations du travail et aménagement de l'espace", Regards sur l'actualité, n°112, juin 1985.

DELCIERRRE (Martine) :

"L'avènement du "petit", transformations de la structure industrielle et nouvelles fonctions spatiales", Futuribles, juin 1987.

MAHIEU (Christian) :

"Organisation et gestion de la production dans une unité d'emboutissage: de la sociologie du travail à celle de l'entreprise", dans Sociologie du Travail, n°3, 1986, p.316 à 334.

MAHIEU (Christian) :

"Syndicalisme, expression des travailleurs et productivité", Travail, n°14, octobre 1987.

MAHIEU (Christian) :

"Les projets "Productique" et leur évaluation: approche critique des démarches d'informatisation de la production", à paraître in Sciences de Gestion, Cahiers de l'ISMEA, octobre 1988.

### 2. Communications:

MAHIEU (Christian) :

"Myths and realities of Automation and Participation: Industrial and Social Innovations in french automobile industry", Fifth Conference of Europeanists, Council for European Studies, Washington D.C., october 18-20, 1985.

MAHIEU (Christian) en collaboration avec DURAND (Jean Pierre) :

"L'industrie automobile U.S. et la flexibilité: le projet Saturn de la G.M.C."Communication au premier congrès mondial,

"Le Génie Industriel, facteur de compétitivité des entreprises", AFCET, CEF, GGI, Chatenay-Malabry, juin 1986.

**DELCIERRRE (Martine), MAHIEU (Christian) :**

"L'informatisation des PME-PMI, dynamiques internes et réseaux de transfert de technologies", colloque l'entreprise, catégorie pertinente de l'analyse sociologique, 2ème journée de sociologie du travail, Lille, mars 1987.

**MAHIEU (Christian) :**

"Les projets "Productique" et leur évaluation: approche critique des démarches d'informatisation de la production", communication au Colloque international:

"Automatisation Programmable et conditions d'usage du travail" organisé par le programme AMES et le GERTTD, Paris, avril 1987.

**DELCIERRRE (Martine), MAHIEU (Christian) :**

"Des réseaux pour informatiser les PME", colloque "Les stratégies régionales d'innovation et la compétitivité des entreprises", organisé par l'I.R.E.R. et l'Université de Neuchâtel, Suisse, septembre 1987.

**DELCIERRRE (Martine), MAHIEU (Christian) :**

"Les réseaux de transfert de technologie dans le Nord-Pas de Calais: acquis, limites et questions", 4ème conférence internationale des technopôles et des Centres d'innovation, "Stratégies du développement régional en Europe: instruments, méthodes et expériences", Berlin, Novembre 1987.

**DELCIERRRE (Martine), MAHIEU (Christian) :**

"Réseaux de transfert de technologie: questions aux acteurs du conseil en entreprise", Communications au colloque "Les PMI face à l'automatisation" organisé par le Programme Mobilisateur "Technologie - Emploi - Travail" du M.R.E.S. et l'A.F.R.I., Paris, décembre 1987.

**MAHIEU (Christian) en collaboration avec DU ROY (Olivier) :**

"l'Evaluation des projets productique : l'utilisation des tableaux de bord", Congrès Automatique 1988, "Quelle Automatique dans les industries manufacturières", APCET, Grenoble, 10, 11, 12 octobre 1988.

### **3. Livres, ouvrages collectifs, rapports:**

**DELCIERRRE (Martine) :**

Evolution de la division technique sociale et spatiale du travail, mutations spatiales et changement institutionnel 1870-1981, Thèse d'Etat en sciences politiques, Université de Lille II, novembre 1985, 3 tomes, 2000 p.

**MAHIEU (Christian) :**

"L'informatisation d'un établissement automobile de montage: les enjeux économiques et sociaux d'une nouvelle organisation du travail" dans "Travail et automatisation dans l'industrie automobile", Actes du GERPISA, n°2, 1986.

**MAHIEU (Christian) en collaboration avec DURAND (Jean Pierre), DURAND (Joyce) et LOJKINE (Jean) :**

"L'enjeu informatique: former pour changer l'entreprise", Editions Klincksieck-Méridiens, col. Réponses sociologiques, Paris, 1986.

**MAHIEU (Christian) en collaboration avec DURAND (Jean Pierre) :**

"L'industrie automobile U.S. et la flexibilité: le projet Saturn de la G.M.C." dans les Actes du congrès international: " Le Génie Industriel, facteur de compétitivité des entreprises", APCET, CEF, GGI, Chatenay-Malabry, juin 1986.

**DELCIERRRE (Martine) :**

L'évaluation du Pôle Productique Nord-Pas de Calais: le rôle des milieux environnants dans la diffusion de l'automatisation intégrée de production, MRES, AMES, CLERSE (LAST), juillet 1986, 104 p.

DELCIERRRE (Martine) :

Les acteurs économiques locaux et les contrats de plan : l'utilisation d'une forme juridique nouvelle (l'exemple du Nord-Pas de Calais), Etude pour la Région Nord/Pas-de-Calais, Université de Lille II, CLERSE (LAST), mai 1987, 100 p.

DELCIERRRE (Martine), MAHIEU (Christian) :

Des réseaux pour informatiser les PME-PMI: l'exemple du Nord-Pas de Calais, C.P.E. Etudes, MRES, CPE, Paris, 1987, 150 p..

HESS (Didier) :

"L'impact du Réseau Régional de C.A.O.-C.F.A.O. auprès des P.M.I. - P.M.E. du Nord-Pas-de-Calais : 1986 - 1987", Rapport IFRESI - 3 I E, octobre 1987.

BEAUCOURT (christel), ZADDEM (Férid) :

"Relations Industrielles et Flexibilité dans les P.M.E. en France : Tendances et Contrastes", 3 . I. E. IFRESI, Février 1988.

DELCIERRRE (Martine) :

"Les mutations spatiales dans la crise: tendances et questions", 3 . I . E - IFRESI, mars 1988.

DELCIERRRE (Martine), HESS (Didier) :

"L'Innovation technologique dans les P.M.I. Etude sur 15 cas de PMI de la Région Nord/Pas-de-Calais ayant eu recours au plan Productique Régional" 3 . I. E. - IFRESI, juin 1988.

## I.6. TRANSFORMATIONS DU FINANCEMENT PUBLIC DES PME

Patrice Grevet avec la collaboration de Jean Gadrey (et pour l'enquête, la participation de Christian Dufermont et de Gamal Gallouj)

### Objectifs et déroulement de la recherche

Cette recherche a été réalisée en 1988 dans le cadre d'un audit d'évaluation de ses interventions économiques demandé par la Région Nord-Pas-de-Calais.

### Résultats obtenus

Les résultats ont trait d'abord à la proposition d'un schéma analytique des formes mouvantes que les financements publics peuvent prendre. Ce schéma met en oeuvre un point de vue qui part des critères de gestion des fonds.

Les résultats portent ensuite sur l'analyse des modifications du financement public des PME dans le cas de la région Nord-Pas-de-Calais. Ces modifications vont dans le sens d'une économie de l'innovation permanente, avec plusieurs caractéristiques.

- La première a trait à une socialisation partielle du risque PME. Le rapprochement est fait entre cette première caractéristique et le mouvement de débonification des prêts.
- Ensuite apparaît une certaine montée de l'ingénierie, en entendant par là des activités dites "immatérielles" de deux grands types: l'ingénierie financière des apporteurs de fonds, l'ingénierie d'entreprise, que celle-ci soit interne à l'entreprise ou externe (conseil, insertion dans des réseaux...). Ces deux types d'activité correspondent à des fonctions différentes, mais elles ont en commun une large part d'outils intellectuels et la question des liens institutionnels entre conseil et ingénierie financière se pose. Cette double dimension de l'ingénierie prend une place plus importante dans le financement public.
- Enfin la question des rapports entre financement du matériel et de l'immatériel au sein des interventions publiques est posée pour conclure plutôt à la nécessité non pas d'une substitution du second au premier, mais d'une complémentarité.

Les résultats comportent par ailleurs un bilan des effets d'entraînement que les financements publics peuvent exercer ou non sur les prêts bancaires. Trois facteurs explicatifs du bilan obtenu sont dégagés: les fonds propres auxquels les financements publics s'associent, l'existence ou non dans la procédure publique d'attribution d'une expertise technico-économique que la banque n'est pas en mesure de réaliser, la demande de prêts par les entreprises.

A partir de là différentes voies possibles d'évolution du financement public des PME sont situées, notamment en s'intéressant aux rapports entre critères d'emploi et de modernisation.

**Publications**

- P.Grevet et J.Gadrey: "Les interventions économiques régionales vues par les institutions financières et les services de l'Etat", Rapport ronéoté, 100p, septembre 1988.

- P.Grevet: "Sur les transformations du financement public des PME: questions à partir d'une étude régionale", Clés n°13, 1<sup>e</sup> semestre 1989 (à paraître).

## II. EMPLOI, FORMATION, TRANSFORMATION DES GROUPES PROFESSIONNELS

### **Présentation**

La plupart des recherches évoquées ci-dessus rencontrent les questions d'emploi, de qualifications, de formation, d'attitudes et de relations au travail (gestion des ressources humaines, dimension "immatérielle" des inputs, etc...). Besoins des firmes et caractéristiques de la main d'œuvre constituent, dans une certaine mesure, les deux faces d'une même réalité. On reprendra donc sous cet angle, certains des résultats d'opérations évoquées ci-dessus. On s'appesantira un peu davantage sur des opérations qui prennent spécifiquement pour objet les interférences entre emploi, formation et transformation des groupes professionnels. On y adjoindra certaines recherches qui, sans s'inscrire exactement dans la même problématique, traitent de l'appareil des formations supérieures dans le Nord/Pas-de-Calais.

### **1. TRANSFORMATIONS DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES DE LA MAIN D'OEUVRE**

#### **1.1. Flexibilité et travail temporaire : les "précaires" et les autres**

Les analyses sur la flexibilité et les coûts d'ajustements pour des entreprises soumises à d'importantes fluctuations d'activité (I.3) éclairent certaines des interrogations portant sur le marché du travail (nous les retrouverons évidemment en III à propos des effets multiples de la précarisation et du chômage): pourquoi observe-t-on aujourd'hui au sein des entreprises du secteur privé une coexistence entre des emplois stables et des emplois aux formes particulières (intérim, contrat à durée déterminée) ? Quel objectifs poursuivent les firmes lorsqu'elles recourent aux formes particulières d'emploi ou lorsqu'elles passent des accords sur l'aménagement du temps de travail ? Quels avantages trouvent-elles lorsqu'elles recourent à l'une ou l'autre des formes particulières d'emploi ?

L'analyse menée par les auteurs apporte un certain nombre de réponses à ces questions. Ils observent que face aux fluctuations de la demande, les entreprises développent un schéma de flexibilité qui ne porte pas tant sur la gestion des stocks que sur l'ajustement du niveau de la production. Elles sont amenées à arbitrer entre flexibilité interne (modulation de la durée hebdomadaire du travail) et externe (recours aux emplois temporaires). Le fait que le coût moyen de la main d'œuvre ne s'accroisse pas, à partir d'un certain seuil de recours au travail temporaire, semble indiquer que ce dernier peut devenir source supplémentaire de rentabilité.

Le problème posé est dès lors celui des limites à l'utilisation du travail temporaire (et celui de l'emploi à courte durée comme facteur essentiel du développement de l'emploi). Plusieurs facteurs jouent ici : l'attachement des salariés à l'emploi en période de chômage massif, qui favorise le développement de la flexibilité interne (accords sur l'annualisation du temps de travail), la diffusion de l'automation programmable qui contribue à l'extension au sein des entreprises d'une main d'œuvre fixe ou "infrastructurelle". D'où selon les auteurs la nécessité pour les directions d'entreprise d'innover en matière de gestion des ressources humaines, par exemple par l'internalisation au sein de la firme de fonctions traditionnellement dévolues au marché (individualisation des salaires en fonction de la productivité). En ce cas, l'opposition entre salariés "précaires" et "protégés" serait à relativiser sensiblement. On ne développera pas ici les implications de ces pistes de recherche dans la théorie économique contemporaine, ni l'évidente nécessité d'une coopération entre économistes, sociologues, et même politistes, pour une analyse de processus où individus, groupes et organisations (notamment syndicales) sont aussi vitalement et souvent conflictuellement impliquées.

### **1.2. Réserve externe de main d'œuvre, employabilité et chômage de longue durée : encore l'emploi ?**

On évoquera, dans le même esprit, certains aspects d'une recherche dont il sera aussi question plus loin (FOUDI, III.1). Pourquoi, dans un contexte où la flexibilité externe est une des modalités d'ajustement adoptée par les firmes, n'assiste-t-on pas à une rotation au sein de la réserve de main d'œuvre et voit-on au contraire s'étendre un chômage dit de longue durée ?

Cette question est abordée sous l'angle particulier des trajectoires des chômeurs de longue durée et au travers d'observations issues d'une enquête longitudinale auprès d'un échantillon représentatif de 17 000 demandeurs d'emploi de longue durée du Bassin minier de la région Nord/Pas-de-Calais. Les principaux résultats de cette enquête attestent du jeu inflexible de la loi de l'offre et de la demande appliquée au marché du travail et de la réalité des mécanismes d'exclusion qui frappent les chômeurs de longue durée. La probabilité du retour à l'emploi des chômeurs de longue durée est devenue très faible -un seul chômeur de longue durée sur six occupait un emploi au moment de la réenquête- et au contraire le risque d'une fixation durable dans le chômage paraît élevé -30 % de ces chômeurs sont restés inscrits à l'ANPE de manière continue au cours des trois années d'observation-. De même, les retraits dans l'inactivité consécutifs au découragement sont importants.

Les politiques publiques en destination de cette population ne parviennent pas, malgré leur ampleur, à réduire le fossé qui se creuse entre chômeur et main-d'œuvre en place. On doit en effet remarquer que si 25 % des individus enquêtés ont bénéficié d'une mesure d'intervention publique, une personne sur dix parvient par la suite à accéder à l'emploi salarié normal et seulement 3,6 % décrochent un emploi stable.

D'où la question posée par l'auteur : Face aux difficultés que semble rencontrer l'intervention publique pour atténuer l'intensité de la concurrence entre main-d'œuvre occupée et chômeurs, l'orientation prévisible n'est-elle pas celle d'une extension des formes particulières d'emploi et une diversification de l'offre de statut en-dehors ou la périphérie du marché du travail concurrentiel ? Mais si l'Etat devient ainsi le garant d'une non-concurrence, n'entérine-t-on pas alors l'ère du "dualisme" économique et social, dans laquelle le système productif semble d'ores et déjà entré ?

Ces recherches ont toutes trait au cas français. Les premiers éléments fournis dans un projet de recherche comparative CRAC-CIRAC (HORLING et al., cf. plus loin IV.3.) donneraient à penser que la RFA (mais aussi d'autres pays européens) connaît une croissance marquée par le développement au sein des entreprises d'une flexibilité interne (ATT -recours accentué au travail à temps partiel), avec comme corollaire d'un côté une restructuration des secteurs traditionnels et une concentration du chômage sur certaines régions (ici le cas de la RUHR), et de l'autre une accentuation de la concurrence pour l'emploi entre jeunes et adultes que le système pourtant performant de formation professionnel allemand ne semble pas capable d'infléchir au profit des jeunes, surtout ceux à la recherche d'un premier emploi.

### **1.3. Transformation de l'appareil productif et évolution de l'emploi et des qualifications dans les "industries informationnelles" (informatique, électronique, télécommunication)**

Dans le cadre de la recherche sur les industries de hautes technologies (I.1) (autre "versant" des mutations en cours), Martine LEMATTRE s'est livrée à un travail systématique d'identification statistique (niveau NAP 600). Il en ressort qu'au cours des années 70-80, tous les secteurs repérés ont procédé à une redistribution géographique des tâches (au niveau des régions) et surtout à une restructuration de la qualification de la main-d'œuvre. Cette restructuration s'est accompagnée d'une "élévation générale de la qualification", que l'auteur impute à deux causes majeures :

- la place grandissante du travail de conception et de recherche-développement dans les industries informationnelles, qui suscite des besoins en main d'œuvre qualifiée (ingénieur, techniciens),
- l'automatisation des procédés de production qui entraîne une réduction des effectifs ouvriers non-qualifiés.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui de la téléphonie, on constate une chute significative de l'effectif des ouvriers non qualifiés (-51,4%) et une croissance importante des ingénieurs, techniciens, cadres supérieurs. Cette évolution est essentiellement due, selon l'auteur, au passage d'une technologie (la Technologie CROSSBAR) à une autre (le commutateur temporel à technologie numérique).

On mesure l'intérêt d'études précises confrontant décomptes statistiques et analyse concrète des corrélats professionnels des mutations technico-économiques. L'analyse des métiers des services (du conseil aux entreprises aux nouvelles专业性 du social, pour ne prendre que deux exemples) devraient mobiliser des forces nouvelles et susciter de nouvelles coopérations. De façon générale, un champ considérable est ouvert à l'étude fine des mutations des catégories et groupes professionnels.

## 2. EVOLUTION DU TRAVAIL, POLITIQUES DE FORMATION ET TRANSFORMATION DES GROUPES ET IDENTITES PROFESSIONNELLES

### **2.1 Un opérateur théorique commun : la notion de groupe professionnel**

Les deux opérations de recherche ici concernées partagent une interrogation en grande partie commune sur la notion de groupe professionnel. Il s'agit d'un problème largement débattu au sein du LASTREE, auquel appartiennent les chercheurs concernés, tant dans les diverses recherches que dans un séminaire interne (cf. plus loin Perspectives, projet APPAY,BASTIN,DEMAILLY,GADREY N.).

Il semble qu'un groupe professionnel soit :

- a) une C.S.P. ou P.C.S. : ainsi des agents de maîtrise, significativement classés ouvriers dans la nomenclature en vigueur jusqu'en 1982, et, depuis, catégories intermédiaires ;
- b) une situation de travail (postée, en continu) ;
- c) une branche professionnelle renvoyant à une entreprise. Il s'agirait donc d'un sous-ensemble d'une catégorie sociale dont l'apprehension se situerait à trois niveaux :
  - celui du groupe de travail, groupe "réel" d'interconnaissance ;
  - celui de l'entreprise et/ou de la branche (catégorie de salariés partageant approximativement une appartenance, un métier, un statut, une rémunération analogues) ;
  - un niveau sociétal : une catégorie identifiée par des classifications officielles.

L'hypothèse largement commune aux chercheurs concernés est que ce niveau de réalité, saisi notamment à l'entreprise, est particulièrement structurant pour les identités individuelles.

**2.2. Une première recherche (II.1) porte sur les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation.** Les enquêtes ont eu lieu, d'une part, dans plusieurs PME, d'autre part, dans une grande entreprise. On assiste à l'émergence d'une "nouvelle professionnalité" caractérisée par :

- une référence moindre à une spécialité professionnelle au profit de savoir pluri-technologiques et de connaissances économico-organisationnelles ;
- une capacité à inscrire ces connaissances au sein de nouvelles organisations de travail (équipes relativement autonomes où l'acceptation large du travail prévaut sur la stricte exécution) ;
- une évolution du travail ouvrier vers une professionnalité technicienne.

Les résultats publiés, notamment à propos de la grande entreprise, permettent d'identifier la chaîne des transformations structurelles qui affectent objectifs économiques (réduction des coûts, qualité, réponse adaptée à une demande différenciée et flexible), organisation du travail (zones de production autonomes) et exigences de l'entreprise en termes de compétences de la maîtrise (technique, animation, dimension gestionnaire). Au-delà se trouve posé le problème de la transformation du personnel de production dans son ensemble.

Comme le montre une enquête menée, toujours au sein du LASTREE, sur le même site (thèse de Christine AGACHE), pareils processus ne vont pas sans difficultés, voire dans certains cas déchirements et ruptures identitaires. On est renvoyé à nouveau (cf. par exemple plus haut la démarche de l'équipe 3IE) à des mutations globales d'ordre technique, économique, organisationnel et culturel.

### *2.3. Innovation et formation : socialisation, formation et transformation des Groupes Professionnels dans et par l'entreprise.*

Il s'agit d'une opération de recherche (II.2., DUBAR C., DUBAR E., ENGRAND, FEUTRIE, GADREY N., VERMELLE) qui regroupe cinq équipes françaises et trois équipes étrangères (RFA, Belgique, Italie). Elle a pour objectif une analyse comparative de la production dans et par l'entreprise.

Comme l'indiquait le rapporteur et responsable de cette recherche lors des journées IFRESI, la transformation des groupes professionnels est d'abord un objectif stratégique de l'entreprise lié à un processus global de transformation de la production et de sa gestion. Pour produire autrement, l'entreprise (sa direction) a besoin de salariés dotés d'autres compétences, d'autres attitudes au travail, d'autres connaissances. Mais pas plus qu'on ne transforme la société par décret, pas plus ne transforme-t-on par en haut un groupe professionnel. Il faut aussi (d'abord peut-être) créer les conditions pour que les individus se forment et/ou se transforment eux-mêmes en un groupe doté des "qualités" qu'ils jugent eux-mêmes désirables. Il s'agit en d'autres termes d'un processus de socialisation des salariés aboutissant à de nouvelles identités ou identifications à un travail, un métier ou fonction, une catégorie sociale. D'où la mise en perspective de deux processus : politique "structurelle" de l'entreprise (mais aussi de l'Etat et autres "décideurs") et processus "identitaires" (ou : logiques salariales). Le dispositif de recherche (analyse des stratégies d'entreprises, d'une part, enquête auprès d'un échantillon de salariés, d'autre part) découle de ce système d'hypothèses.

Six monographies approfondies d'entreprises, jointes au dépouillement de la littérature consacrée aux innovations de formation et de gestion dans les entreprises françaises, ont permis dans un premier temps de construire trois types idéaux de logiques innovantes de formation en fonction des objectifs prioritaires poursuivis, des domaines principalement concernés et du rapport au temps impliqués par ces actions. L'analyse d'entretiens approfondis recueillis dans une seconde vague d'enquête auprès d'un échantillon raisonné de salariés a débouché sur la construction de quatre types de logiques salariales à partir des rapports à l'avenir et des conceptions de la formation des salariés concernés. On aboutit ainsi à quatre modalités typiques de restructuration de la socialisation professionnelle, dont la configuration dépend fortement du type d'innovation privilégié par chacune des entreprises, ainsi que de la structure des catégories professionnelles héritée de la période précédente. On peut ainsi mettre en relation les logiques institutionnelles des entreprises avec les logiques individuelles des salariés autour des modes de transactions à l'égard de la formation en entreprise. Celle-ci apparaît donc bien comme un enjeu décisif des mutations en cours, le lieu d'articulation des logiques d'efficacité économique et des logiques de professionnalité sociétale.

Cette position stratégique de la formation prise en une acception très globale, pose à nouveau le problème évoqué tout au début de ce bilan : les mutations en cours sont-elles essentiellement marquées par "l'intensité en connaissance", et comportent-elles, par rapport à tous les précédents envisageables, une part de radicale nouveauté (cf. supra GREVET-WEINSTEIN et al., I.1 et la discussion aux Journées IFRESI autour des interventions des historiens de l'URA 1020) ? La première révolution industrielle s'était largement opérée par la fixation et la transformation en ouvriers d'usine de paysans dépossédés, d'artisans ruinés, de journaliers, populations "errantes", etc... Ici, la transformation des anciens ouvriers en opérateurs-techniciens suppose l'accès à des savoirs formalisés et, sauf à envisager comme solution la seule substitution de main-d'œuvre, pose le problème d'une formation à la fois progressive et innovante. Ce d'autant plus qu'en France, la formation professionnelle initiale est à la fois très scolarisée, dévalorisée et coupée de la production. La comparaison avec la situation allemande (cf. DUBAR et al., II.2. et HORLING et al. III.2.) apparaît particulièrement éclairante, aussi bien sur les solutions possibles que sur les problèmes nouveaux posés par le passage à un système technique caractérisé par l'importance des fonctions symboliques et l'innovation permanente.

### 3. LES FORMATIONS SUPERIEURES ET LEURS PUBLICS

Les opérations ici regroupées entretiennent avec les précédentes un lien dont on se gardera d'exagérer la rigueur. Leur statut, au demeurant, n'est pas identique : recherche dans un cas, étude finalisée dans l'autre. Mais toutes deux portent sur la place (croissante) des formations supérieures dans l'ensemble des dispositifs de formation, et situent tout ou partie de leurs investigations dans le même espace (la Région Nord Pas-de-Calais). La discussion, lors des Journées IFRESI, a, on l'a vu, ouvert de premières pistes pour une réflexion plus intégrée sur l'ensemble des problèmes de formation : présenter ici ces recherches peut y contribuer.

3.1. La première opération (II.3.) prend place dans un programme de recherche portant sur la formation, l'insertion professionnelle et sociale et l'évolution des carrières des ingénieurs français. Elle s'interroge entre autres sur la dimension régionale et locale, plus forte qu'on croit, de l'implantation des écoles d'ingénieurs, et de l'insertion sociale et professionnelle de ceux qu'elles forment. Fondée sur une coopération IRESCO-IFRESI, l'enquête en cours porte sur les 15 écoles d'ingénieurs situées en Nord - Pas-de-Calais. Dans l'analyse des attitudes, stratégies et trajectoires, elle fait un large usage de la notion de réseaux.

3.2. La seconde opération (II.4) porte sur l'accès aux formations post-baccalauréat dans la Région Nord - Pas-de-Calais. Il s'agit, redisons-le, d'une étude, qu'on ne présente ici que dans la mesure où elle se prolonge par plusieurs recherches à finalité directement scientifique. Beaucoup reste à faire, pour étudier méthodiquement les interactions entre l'évolution du système d'offre (prioritairement mais non exclusivement dépendant des politiques publiques) et celle de la demande de formations supérieures (et des processus dont elle est effet et symptôme). Il en va de même, sur un autre plan, de l'élucidation de la place des formations supérieures dans une stratégie de développement.



## II.1. LES OUVRIERS QUALIFIÉS, LES AGENTS DE MAÎTRISE ET LES TECHNICIENS DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES EN COURS D'AUTOMATISATION : COMPARAISON PMI/GRANDE ENTREPRISE

### Participants :

Cette recherche, animée et coordonnée par le CEREQ, a réuni cinq équipes de recherche associées au CEREQ (Centres Interrégionaux Associés) :

- CEREQ (Paris) : BERLOT Régine, HILLAU Bernard, PEYRARD Catherine, ZARFIAN Philippe
- BETA (Strasbourg) : CAPDEVIELLE Philippe, HERAN Frédéric
- CLERSE (Lille) : SUEUR Michel
- GREE (Nancy) : LHOTEL Hervé
- IREP Développement (Grenoble) : MOUY Philippe

### Objectifs :

On se demandait si, tant du côté ouvrier qualifié que du côté agent de maîtrise/technicien, on assiste à l'émergence de nouveaux groupes (ou profils) professionnels. Si oui, quels sont les éléments constitutifs de ces nouvelles professionnalités ?

### Dispositif mis en oeuvre :

Diverses entreprises, de taille très variable, appartenant à des secteurs d'activités divers (ameublement, chimie, automobile,...) et ayant des niveaux différents d'automatisation, ont fait l'objet d'enquêtes de la part des équipes de recherche. La contribution du CLERSE (M. SUEUR) à cette recherche a eu lieu dans :

- une PME de la mécanique ;
- une teinturerie ;
- une PME de l'habillement.

Le modèle de la grande entreprise est constitué par un établissement sidérurgique de la Région : l'enquête (M. SUEUR) a eu lieu dans un atelier de l'aciérie qui connaît de profondes transformations de son organisation et de sa main-d'œuvre.

Cette recherche s'est ensuite prolongée dans deux PME de la Région lilloise appartenant au secteur du nautisme (négoces et construction de bateaux de plaisance). Les prolongements de cette recherche ont eu lieu dans le cadre :

- de la mise en place des nouvelles qualifications (Bertrand SCHWARTZ) dans des entreprises de nautisme,
- de la définition du référentiel d'un nouveau diplôme d' "agent de maintenance des navires de plaisance" par la Commission Professionnelle Consultative (CPC) du Ministère de l'Education Nationale.

### Résultats obtenus et pistes ouvertes :

Les résultats de la recherche montrent que l'on assiste aujourd'hui, notamment dans le cas de la grande entreprise étudiée, à l'émergence de nouveaux groupes professionnels concernant les catégories ouvriers qualifiés, maîtrise et techniciens de production. La nouvelle professionnalité de ces catégories se définit par :

- une référence moindre à une spécialité professionnelle (et ceci est en rupture avec l'image traditionnelle de l'ouvrier professionnel de métier) au profit de l'acquisition de savoirs pluri-technologiques et de connaissances économico-organisationnelles ;
- une capacité à inscrire ces connaissances au sein de nouvelles organisations de travail évoluant vers la constitution d'équipes de production relativement autonomes, intégrées sur le plan hiérarchique et fonctionnel et dans lesquelles prévaut une acceptation large du travail à effectuer (et non plus des tâches définies et strictement délimitées) ;
- une évolution du travail ouvrier vers des activités relevant d'une professionnalité technicienne ; le développement d'une nouvelle catégorie que sont les techniciens de production, le type de relations qu'ils sont appelés à nouer avec les opérateurs sont significatifs de l'évolution du travail ouvrier lui-même.

La transformation de la maîtrise est liée à des mutations d'organisation et de gestion de production. Ce sont ces changements qui sont à l'origine de la question d'une nouvelle maîtrise. Cependant, compte tenu du fait que les mutations s'opèrent selon des temporalités différentes, c'est de manière plus large la transformation des rapports avec la technique, l'économique, l'organisation et le social qui est à l'origine de la crise de la maîtrise et source de son renouvellement. C'est bien sur la base de la construction d'un nouveau rapport à l'entreprise dans ses différentes dimensions qu'une nouvelle identité d'agent de maîtrise émerge. On précise dans le cas d'une entreprise la manière dont la question d'une nouvelle maîtrise s'est posée et le processus de constitution et de structuration de ce groupe professionnel. On y indique les éléments constitutifs de sa nouvelle professionnalité.

Même s'ils conservent des rôles respectifs, les frontières qui séparaient, voire opposaient autrefois les ouvriers, la maîtrise et les techniciens, sont aujourd'hui moins nettes : de nouvelles formes de coopération dans le travail sont recherchées.

### Collaborations :

A la collaboration avec les 5 équipes précitées et avec les entreprises étudiées, on ajoutera :

- le Comité Interprofessionnel Social et Economique (CISE) ;
- l'Agence pour le Développement de la Production Automatisée (ADEPA).

### Organismes impliqués et financeurs :

- PIRTTEM/CNRS dans le cadre de l'action concertée "Aspects économiques et sociaux de l'automatisation des PMI"

- Programme Mobilisateur Technologie-Emploi-Travail du Ministère de la Recherche.

### Publications

- SUEUR (Michel) "Ouvriers, agents de maîtrise et techniciens face à l'automatisation", décembre 1987, 33 p., ronéo (rapport de recherche à paraître dans la Collection des Etudes du CEREQ n° 43, volume II)
- SUEUR (Michel), BERLOT (Régine), CAPDEVIELLE (Philippe), HERAN (Frédéric), HILLAUX (Bernard), LHOTEL (Hervé), NOUY (Philippe), PEYRARD (Catherine), ZARIFIAN (Philippe) - "Ouvriers qualifiés, maîtrise et techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation", synthèse générale, Collection des Etudes du CEREQ n° 43, volume I, octobre 1988, 56 p.
- SUEUR (Michel) - "Nouvelles formes d'organisation et constitution de nouveaux groupes professionnels dans la sidérurgie : la fin du taylorisme ?", Communication au Congrès International de Génie Industriel, Nancy, 12-14 déc. 1988, 9p.
- SUEUR (Michel) - "Mutations de l'organisation/gestion de la production et transformation des groupes professionnels. Le cas de la maîtrise postée en continu dans la sidérurgie", Communication aux 1ères Journées IFRESI - 26-27 janvier 1989 -

18 p.



## II.2. PRODUCTION ET USAGE DE LA FORMATION PAR ET DANS L'ENTREPRISE

### Participants :

C. DUBAR, E. DUBAR, S. ENGRAND, N. GADREY, M. FEUTRIE, M.C. VERMELLE

### Organismes financeurs :

PIRTTEM-C.N.R.S., Délégation à la Formation Professionnelle Commissariat Général au Plan, Région Nord-Pas-de-Calais

Autres équipes associées : G.R.E.E. (Nancy), C.E.R.E.Q. (Paris), I.R.E.P. (Grenoble), G.E.G.E.R. (Grenoble)

### Objet :

Cette recherche collective, d'une durée de trente mois (juin 86-déc. 88) concernait cinq équipes de recherche françaises (L.A.S.T.R.E.E., G.R.E.E., C.E.R.E.Q., I.R.E.P. et G.E.G.E.R.) autour de l'analyse des innovations de formation dans 16 grandes entreprises françaises de six branches jugées significatives (textile, mécanique, chimie, électronique, vente par correspondance, services de chauffage).

Un prolongement international est en cours dans des entreprises allemandes (électronique, mécanique, chimie), italiennes (électronique, chimie, VPC) et belges (textile, électronique) en relation avec des chercheurs de Munich (ISF), de Bologne et Bari ainsi qu'une chercheuse de Bruxelles.

Trois objets de recherche correspondant à une perspective disciplinaire dominante ont été construits au terme d'une période préalable de "contrat de définition" :

- les relations entre politiques de formation et stratégies d'entreprise autour de la notion de formation-investissement
- les outils de gestion de la formation et les procédures de délimitation, catégorisation, comptabilisation des pratiques de formation en entreprise
- les enjeux de la formation sur les processus de socialisation professionnelle des diverses catégories de salariés concernés.

Ce dernier objet a concerné particulièrement l'équipe du L.A.S.T.R.E.E. dans le prolongement des travaux sur la formation en entreprise (C. DUBAR, E.DUBAR, S. ENGRAND) et sur la formation des jeunes 16-18 ans (C. DUBAR, E.DUBAR, N. GADREY, M. FEUTRIE).

Six entreprises ont fait l'objet d'une investigation longue comportant deux vagues d'enquêtes. La première vague, de type monographique, a abouti à la publication de six monographies concernant une entreprise textile (E. DUBAR), une entreprise de service de chauffage (S. ENGRAND), une entreprise d'électronique-matériel de bureau (M. FEUTRIE), une entreprise de téléphonie (C. DUBAR-M.C. VERMELLE), une entreprise de vente par correspondance (C. DUBAR-N.GADREY) et une entreprise de mécanique (N. GADREY-P. MEHAUT). Ces monographies ont permis de construire l'objet empirique "innovation de formation" en le reliant 1) à la politique de formation de l'entreprise sur la période 1975-86 2) aux mouvements de l'emploi dans l'entreprise sur la même période 3) aux caractéristiques du produit, des

technologies et du marché permettant d'éclairer les choix stratégiques de l'entreprise dans la dernière période (cf. bibliog.).

Cette première vague d'enquêtes ainsi que le dépouillement de la littérature consacrée aux innovations de formation et de gestion dans les entreprises françaises a aussi permis de construire trois types-idéaux de logiques innovantes de formation en fonction des objectifs prioritaires poursuivis, des domaines principalement concernés et du rapport au temps impliqué par ces actions :

- l'optimisation, ex post, des nouveaux systèmes de travail (technologie + organisation) centrée sur l'accroissement de la productivité et de la qualité, le développement de la polyvalence et la constitution de nouveaux collectifs de travail,
- l'anticipation, ex ante, de l'évolution des compétences par l'élévation des niveaux de connaissance et de "qualification" des personnels dont l'emploi risque d'être remis en cause par les évolutions du produit, du marché ou des technologies,
- l'accompagnement des transformations en cours par la mobilité et la formation conçues comme étroitement liées : construction de nouvelles filières professionnelles, formation en cascade, incitation à la mobilité généralisée.

Sur la base de cette première théorisation, une seconde vague a été mise en œuvre dans les six entreprises pour saisir le rôle de la formation dans les transformations des logiques salariales et des identités professionnelles au sein des entreprises associées à ces trois logiques de formation.

### Résultats :

Dans l'entreprise textile et l'entreprise de téléphonie, à partir de stages d'observation directe des pratiques de travail et de formation (formelle et informelle) ainsi que d'entretiens approfondis la logique d'optimisation a été étudiée à partir de la mise en place d'ateliers intégrés (textile) et des tentatives de rationalisation des procédures de fabrication des composants "de pointe" (téléphonie). Les logiques salariales ont été reconstruites à partir de l'élucidation des rapports entre conceptions/pratiques de formation d'une part et conceptions/pratiques du travail d'autre part. Le rapport établi entre le formel et l'informel d'une part, la mobilisation et le retrait d'autre part permet de cerner quatre types de logiques salariales correspondant étroitement à quatre réactions typiques aux composantes nouvelles du travail.

Dans l'entreprise d'électronique-matériel de bureau et dans l'entreprise de service de chauffage ont été étudiées des innovations de type anticipation concrétisées par la mise en place de formations longues de type modulaire destinées soit à des monteurs peu qualifiés soit à des ouvriers qualifiés/jeunes techniciens.

L'analyse des entretiens approfondis a débouché sur la construction de quatre types de logiques salariales à partir des rapports à l'avenir et des conceptions de la formation des salariés concernés.

Dans l'entreprise de vente par correspondance et, à un moindre degré, dans l'entreprise de mécanique ont été étudiées des innovations d'accompagnement des mutations de l'entreprise par des formations-mobilité impliquant la construction de filières d'emploi et l'acquisition de formations générales, professionnelles et spécifiques. Des logiques salariales ont également été construites à partir du dépouillement d'entretiens permettant d'éclairer à la fois les modes de réaction à l'innovation et les nouvelles identités en construction à travers ces mobilités.

La comparaison raisonnée des logiques salariales d'entreprise construites à partir des entretiens de salariés mobilisés par ces divers types d'innovation a permis de dégager quatre modalités typiques de restructuration de la socialisation professionnelle en entreprise autour des catégories d'exclusion - instrumental - formation "sur le tas" (type I) d'engagement - incertitude - formation "de base" (type III), de progression - autonomie - formation "qualifiante" (type IV) et de mobilisation - responsabilité - formation "globale" (type II). La configuration de ces quatre logiques dépend fortement du type d'innovation privilégié par chacune des entreprises ainsi que de la structure des catégories héritée de la période précédente. On peut ainsi mettre en relation les logiques institutionnelles des entreprises avec les logiques individuelles des salariés autour des modes de transactions à l'égard de la formation en entreprise. Celle-ci apparaît donc bien comme un enjeu décisif des mutations en cours, le lieu d'articulation des logiques d'efficacité économique et des logiques de professionnalité sociétale.

#### Publications :

- Innovations de formation et transformation de la socialisation professionnelle dans et par l'entreprise, L.A.S.T.R.E.E., 1989, 620 p.
- Innovations et formations : trois logiques d'entreprise, Premières Journées IFRESI, 26-27 janvier 1989



## **II.3. FORMATION, MARCHE DU TRAVAIL ET MEDIATIONS SOCIALES : LE CAS DES INGENIEURS DIPLOMES**

### **Chercheurs engagés :**

Cette recherche est réalisée conjointement par six personnes appartenant d'une part au CLERSE (Lille) (Jean Marie DUPREZ), d'autre part à deux équipes de l'IRESCO (Paris), le CRIT (André GRELON, Françoise CHAMOZZI) et le LASMAS (Alain DEGENNE, Catherine MARRY, Lise MOUNIER).

### **Rappel des Objectifs :**

Cette recherche porte sur la formation, l'insertion professionnelle et sociale et l'évolution des carrières des ingénieurs français. Si la crise affecte peu l'accès à l'emploi des ingénier diplômés, qui continue à s'opérer dans des conditions favorables, leur insertion professionnelle reste mal connue et le déroulement de leur carrière n'est abordé pour l'essentiel qu'en termes de salaires. On ne connaît ainsi ni les stratégies d'insertion mises en oeuvre ni les conditions concrètes de la mobilité professionnelle.

Or, même s'ils semblent moins soumis que les autres salariés aux aléas de la vie professionnelle, les ingénieurs n'en subissent pas moins les effets. Comme dans l'entre-deux-guerres, on a vu dans les années récentes des promotions de jeunes diplômés en chimie ou en agriculture et agronomie avoir des difficultés à trouver un emploi dans leur spécialité. On ne peut négliger par ailleurs la part des ingénieurs dits âgés, une fois atteint la cinquantaine, et qui sont touchés par des mesures de retraite anticipée, des mutations difficiles, voire même par le chômage.

De nombreux travaux anglo-saxons ont montré que plus le marché du travail était défavorable, plus l'utilisation du réseau personnel devenait importante. Un enquête récente du Comité d'Etudes pour les Formations d'Ingénieurs confirme ces analyses pour le cas Français. Une des dimensions fondamentales de notre recherche est d'étudier le marché du travail des ingénieurs sous l'angle de la médiation des réseaux sociaux et de les spécifier selon l'origine sociale et le sexe.

Par ailleurs, l'étude de cette population particulière implique que l'on ne sépare pas formation et carrière professionnelle. En effet, les ingénieurs s'appuient tout au long de leur vie active sur le diplôme obtenu qui reste la justification fondamentale de leur compétence. C'est pourquoi l'analyse de leur formation constitue le deuxième axe essentiel de notre étude.

Enfin, l'image courante de l'ingénieur est celle d'un individu délocalisé et cosmopolite, qui entre dans une école par concours, et prend un emploi sur des seules bases de son diplôme et de ses goûts. Les éléments accumulés lors d'une enquête, menée par des membres de l'équipe en Lorraine, montrent que l'accès à l'école est loin d'être une délocalisation systématique, même pour certaines grandes écoles à recrutement national, et que les écoles elles-mêmes ont une implantation régionale forte à travers leurs contrats de recherche avec des

entreprises de la région et leur politique de stages. Aussi, l'analyse de la dimension régionale et locale de la formation et de l'insertion professionnelle apparaît indispensable et justifie le choix d'une étude centrée sur une région particulière, choisie pour son importance dans la production nationale des diplômés, la diversité des spécialités préparées et des statuts d'appartenance des écoles qui y sont implantées.

Dans le travail en cours, les notions fondamentales sont celle de processus de formation, d'insertion sociale et professionnelle, de gestion de la carrière. C'est pourquoi les trois phases essentielles qui sont analysées sont celles du passage par l'Ecole qui assure l'accès au titre, la transition vers le premier emploi et la mobilité professionnelle.

La première partie de la recherche (février 1988 - février 1989) a porté sur les caractéristiques scolaires et sociales, les motivations et représentations des élèves de 15 Ecoles d'ingénieurs du Nord de la France. Pourquoi et comment se retrouve-t-on dans telle ou telle école ? Quelles représentations les élèves en formation se font-ils de leur métier ?

La deuxième partie de l'étude (en cours) porte sur l'insertion professionnelle des ingénieurs diplômés et le déroulement de leur carrière. De façon générale, il s'agit ici de comprendre quel est le système de ressources et des contraintes au sein desquelles ils agissent. Lorsqu'on parle de ressources et de contraintes, il s'agit bien évidemment de leurs aspects sociaux : statut de l'acteur, relations sociales, appartances mais aussi engagements, habitudes, représentations. Etudier l'insertion au travail revient alors à chercher quelles ressources ont été mises en œuvre, quelles actions ont été posées dans quel système de contraintes. De façon plus précise, on s'intéresse plus particulièrement aux stratégies de mise en œuvre des réseaux sociaux. On part en effet de l'hypothèse qu'à la sortie de l'école, comme dans la suite de la vie professionnelle, la recherche d'emploi, si elle prend des formes diverses, s'appuie en grande partie sur la mise en œuvre du capital relationnel.

Dans cette perspective, les ingénieurs se comportent-ils comme des acteurs stratégiques, construisant leur insertion sociale et exploitant leur capacité d'action autonome dans leur recherche d'une position sociale ? Quels usages font-ils des liens qu'ils possèdent ou des réseaux auxquels ils appartiennent ? Leurs pratiques de négociation sont-elles facilitées par l'appartenance à des réseaux larges ?

Une troisième partie de la recherche (en cours) a pour objet les écoles elles-mêmes, leur politique de formation et leur insertion régionale. L'analyse se place ici dans le contexte d'une sociologie des organisations et vise à mieux connaître les relations entre un groupe d'organisations à la fois solidaires et concurrentes et leur environnement en changement.

#### Dispositif mis en œuvre :

L'étude qui s'étend sur les deux années 1988 et 1989 comporte plusieurs volets :

- une enquête exhaustive par questionnaires auprès des élèves de toutes les écoles d'ingénieurs du Nord/Pas-de-Calais.

- une enquête extensive construite, pour la première fois en France, autour d'un support original - le Minitel - et destinée aux promotions d'ingénieurs diplômés il y a 5, 10, 20 et 30 ans, de façon à couvrir les carrières à différents moments de leur déroulement.
- une enquête qualitative par entretiens approfondis auprès d'un échantillon choisi parmi les ingénieurs de ces différentes promotions.
- quelques monographies d'établissements de formation centrées sur l'histoire de leur développement et des relations qu'elles entretiennent avec la région.

Etat d'exécution (mai 1989) :

- l'enquête par questionnaire est terminée. Au total, 2 785 questionnaires ont été recueillis ce qui représente un taux de réponse de 67 %. Un premier dépouillement a été réalisé et une fiche synthétique de résultats a été établie pour chaque école. Sont en cours, les analyses transversales et thématiques des réponses qui constitueront l'un des matériaux essentiels de l'ouvrage collectif résument la recherche.
- l'enquête 'Minitel' : une enquête pilote réalisée en mars 1989 sur l'ICAM (Institut Catholique des Arts et Métiers) de Lille a permis de tester pleinement l'outil d'interrogation qui sera appliqué en juin 1989 à l'ensemble des autres écoles de la région Nord. Au total, ce sont près de 3 000 carrières qui pourront ainsi être étudiées.
- la grille d'entretien est en cours d'élaboration. Elle tient compte à la fois de la problématique générale de la recherche et des premiers résultats obtenus à partir de l'enquête Minitel sur l'ICAM. ( Entretiens prévus en septembre-octobre 1989).
- une monographie-prototype d'école est actuellement en cours sur l'ICAM. Ses résultats serviront de base pour affiner la méthodologie qui sera appliquée à d'autres écoles.

Premiers résultats :

Les analyses des questionnaires 'élèves' font apparaître des différences très sensibles entre écoles tant en matière de critères de choix, modalités d'accès, représentations du métier. Pour prendre un seul exemple , l'analyse de l'inscription géographique des élèves montre que le recrutement ne s'effectue pas au hasard : si on excepte les écoles "traditionnelles" (CESI et CNAM), les cinq écoles du Polytechnicum devancent les autres pour l'implantation régionale de leurs élèves (entre 40 et 60 % d'élèves nés dans la Région Nord). Vennent ensuite les écoles universitaires (aux environ de 40 %), puis les écoles à recrutement national (IDN, ENSIMEV, ENSCL) dont le pourcentage de recrutement local ne dépasse pas 25 %. Les souhaits de travailler dans la Région Nord suivent globalement ce classement mais avec des différences entre écoles sont alors sensiblement réduites : en moyenne, un élève sur quatre souhaite travailler dans la Région, avec des variations allant de 11 % à l'IDN à 36 % pour l'ESTIT.



## **II.4. L'OFFRE ET LA DEMANDE DE FORMATIONS SUPERIEURES : LE CAS DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS**

Georges ABOU SADA, Bernard CONVERT, Francis GUGENGHEIM, Michel PINET, Zahia ZEROULOU (sociologues) ; Frédéric DUMONT, Pierre-Jean THUMERELLE (géographes) ; François MILLEQUANT (économiste)  
Coordination et synthèse : Michel SIMON

### **Objectifs**

Etude réalisée à la demande et sur financement du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais. Il s'agissait :

- 1) de fournir un état de la fréquentation de l'ensemble des formations post-baccauréat dans le Nord - Pas-de-Calais (taux, évolutions récentes, position relative dans l'ensemble national) ;
- 2) d'analyser les variations des mêmes données à l'intérieur de l'espace régional ;
- 3) de fournir des éléments prospectifs pour une politique de développement de l'appareil régional des formations supérieures. Une attention particulière devait être accordée à l'effet d'offre sur les processus en fonction desquels, très en amont de l'accès aux formations post-baccauréat, se structurent les attitudes et s'élaborent les stratégies.

### **Résultats**

1) On s'est d'abord attaché à réunir, rendre compatibles et compléter les sources statistiques existantes. Comparée à l'ensemble français, la Région Nord - Pas-de-Calais se caractérise par un taux notablement plus faible de fréquentation des formations supérieures et par un déséquilibre structurel en faveur des formations courtes (BTS, DUT). Cette situation se structure dans une large mesure en amont ("préférence" pour les formations secondaires courtes et les baccauréats de techniciens). Contradictoirement, la croissance des taux d'accès au baccauréat et aux formations supérieures est plus vive en Nord - Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, signe d'une mutation en profondeur inséparable de profondes césures économiques, sociales et culturelles. On notera (cf. II.3, supra) que le Nord - Pas-de-Calais est sur-représenté dans l'ensemble français en ce qui concerne les écoles d'ingénieurs. En revanche, le déficit en formations universitaires longues est particulièrement net.

2) L'exploitation d'une enquête rectorale sur les voeux d'orientation des élèves en fin de terminale de l'Académie de Lille ( $N = 25\ 000$ ) permet de préciser aspirations et stratégies en fonction des caractéristiques sociales et scolaires des individus concernés (une seconde enquête sur échantillon limité autorise la confrontation entre intentions en fin de terminale et orientations réelles dix mois plus tard). On constate, à côté du poids des variables "lourdes" (CSP, sexe, etc) un effet non-négligeable du système d'offre de formations supérieures. L'analyse par zones et tranches d'âge (recensement 1982) confirme cette dernière indication. Les cartes réalisées font apparaître de profondes disparités

intrarégionales, tant dans les taux globaux d'accès aux formations supérieures, que dans les probabilités conditionnelles d'accès à telle ou telle filière. Moins la fréquentation globale est fréquente, plus grandes sont les chances qu'elle se traduise par la fréquentation de filières courtes. La tendance semble être, non au comblement, mais au creusement de ces écarts. Inégalités sociales et inégalités spatiales agissent indépendamment les unes des autres, et leurs effets se cumulent.

3) Ces disparités sont loin de s'expliquer seulement par celle des structures socio-professionnelles des zones considérées. L'effet de "distance" ou d'"attraction" des divers types d'établissements se décompose en

1. une distance physique et
2. une "distance" sociale et culturelle (poids du tertiaire, types d'industries, ressources culturelles, rôle traditionnellement accordé, y compris par les élites dirigeantes, à la formation scolaire et plus généralement à la composante intellectuelle des activités). Ces observations, jointes à une série de projections sur l'évolution probable de la demande, débouchent sur un ensemble de suggestions pour une stratégie globale de promotion des formations supérieures dans l'espace régional.

Une enquête complémentaire en cours (GUGENHEIM) vise à combler les lacunes statistiques constatées à l'occasion de cette étude. Elle fournira pour la première fois une information exhaustive sur les flux d'entrée dans l'ensemble des formations post-baccaulauréats publiques et privées. Par ailleurs, certaines des données recueillies ont fait l'objet d'une analyse secondaire aux fins de publication scientifique (CONVERT, PINET). Une thèse prenant appui sur les résultats déjà acquis et élargissant significativement l'investigation est en cours de réalisation

(F. DUMONT, Directeur : P.J. THUMERELLE).

### Publications

IFRESI, Rapport d'étude sur les formations supérieures dans le Nord - Pas-de-Calais. mars 1988 (462 p. multigr.)

IFRESI, Les formations supérieures dans le Nord - Pas-de-Calais. Situation, répartition dans l'espace régional, perspectives. Lille, IFRESI/Conseil Régional, mai 1988, 70 pages, cartes, 2 000 exemplaires

CONVERT (B.), PINET (M.) :

"Les classes terminales et leur public", Revue Française de Sociologie, XXX, 2, mai 1989, p. 211-234

"Les choix d'orientation vers l'enseignement supérieur", CLES, mars 1989

"Un espace de choix : un essai d'analyse multivariée des stratégies de passage du secondaire au supérieur dans l'Académie de Lille", Premières Journées IFRESI, 26-27 janvier 1989

### III. DESTRUCTURATIONS, PRECARISATIONS ET POLITIQUES SOCIALES

#### **PRESENTATION**

##### **1. FRACTURES DU SOCIAL ET CONTEXTE REGIONAL**

La notion de "fractures du social" est utilisée depuis quelques années pour désigner les effets de ce que l'on désigne souvent par le terme de crise de l'Etat providence, c'est-à-dire le décalage entre les demandes d'assistance, qui vont croissant avec la crise de l'emploi, et la part de la gestion du social dans les dépenses publiques qui suit un rythme inférieur, voire une courbe inverse pour les politiques d'inspiration reaganienne. Mais les fractures du social renvoient aussi à la crise des identités sociales et au caractère en dernière analyse anomique des politiques de gestion du social. La population jeune est au premier chef concernée.

Les recherches ici présentées ont leur objet, leur logique (on ajoutera : leur justification) propres. Elles s'articulent évidemment avec les précédentes, non en termes de causalité unilatérale, mais, comme plusieurs fois suggéré, selon un schéma d'interaction qui mérite d'être encore précisé (III.2.c, où l'on s'interroge sur l'effet en retour de l'état du marché local du travail sur les stratégies des entreprises). Elles partagent en tout cas avec elles au moins une interrogation : comment interpréter le nombre grandissant de personnes précarisées ou engagées dans un processus d'exclusion du marché du travail ? S'agit-il d'une population résiduelle à l'image des exclus de la croissance des années 60 ? En ce cas, on aurait affaire à des populations victimes des mutations technologiques, les politiques d'insertion visant à les adapter à une nouvelle ère technologique. Ou bien (cf. FOUDI, III.1.) s'agit-il de l'instauration d'un rapport salarial à deux vitesses, c'est-à-dire de reconnaissance progressive de la différenciation de la relation d'emploi qui traverse le corps social depuis les années 80 ?

Une seconde caractéristique de ces recherches est leur fort ancrage dans l'espace régional et local. En ce sens aussi, elles rejoignent cette préoccupation des phénomènes de localisations et délocalisations déjà signalés à propos de l'importance de la dimension spatiale. Les espaces sociaux locaux ne seraient pas de simples réductions d'un espace social réputé homogène, mais le produit d'une histoire locale, économique, sociale et même politique, génératrice d'espaces singuliers où se confronteraient un système de positions sociales et un ensemble de ressources rares (en particulier des postes sur le marché du travail). Les stratégies individuelles et familiales contribueraient, en retour, à modifier le système des positions sociales (cf. CONVERT, PINET, contribution aux Journées IFRESI). En tout état de cause, l'analyse des phénomènes de déstructuration et de leurs corrélats multiples implique la prise en compte de la spécificité de ces contextes locaux. Dans une situation où tendent à se creuser les écarts entre zones (cf. PARIS et al., Perspectives, I), il n'est pas abusif de parler de spatialisation de la crise.

## 2. PRECARISATION ET DUALISME : LES CHOMEURS DE LONGUE DUREE

On a déjà évoqué, à propos de son volet "emploi", l'enquête (cf. FOUDI, III.1.A) menée auprès d'un échantillon de chômeurs du bassin minier (Douaisis), interrogés une première fois en 1984 et ré-enquêtés en 1987. Au moment de la ré-enquête, un chômeur sur six seulement occupe un emploi. A l'opposé, une part importante des personnes se trouvent écartées de l'emploi de façon définitive ou quasi-définitive, la forme d'exclusion la plus fréquente étant celle de la fixation dans le chômage déclaré. Près de la moitié de la population a évité l'enfoncement dans le chômage continu, une fois sur quatre grâce à un dispositif d'intervention publique, mais, pour 59,9 % des cas, ce passage par un travail temporaire ou un stage ne les empêche pas de se retrouver à l'ANPE au moment de la ré-enquête. Enfin, on constate une concentration et une intensification de la pauvreté. Si la sortie du chômage de longue durée en écarte plus ou moins durablement le risque, la fixation dans (ou le retour au) chômage exposent les individus à une pauvreté que les solidarités familiales (cohabitation plus indemnisation) parviennent au mieux à transformer en précarité. Ce "repli sur le coron", dans une zone d'habitat minier (où la population des ayant-droits à la pension et au logement gratuit est appelée à disparaître progressivement) a certainement des modalités et incidences tout à fait spécifiques. Il fait en tout cas apparaître, à propos de "protection sociale", une modalité très importante d'une "économie informelle" dont les ressources ne sont pas inépuisables.

## 3. LE POIDS DES REPRESENTATIONS ET DES SPECIFICITES CULTURELLES

3.1. L'identité des jeunes au travail dans un contexte de crise constitue l'objet de l'opération III.1.B (ABOUSADA, ZEROULOU). L'enquête a été menée auprès de 600 jeunes de milieux populaires du Valenciennois et de la zone de Roubaix-Tourcoing. On constate des modifications des modalités d'entrée sur le marché du travail. En particulier, les jeunes ont tendance à prolonger leur séjour dans la famille d'origine et à retarder le mariage. On constate néanmoins parmi les jeunes enquêtés un fort attrait pour le travail : c'est autour de l'insertion professionnelle qu'ils structurent idéalement leur vie. Mais il faut distinguer cette valorisation positive du travail, et l'attitude vis à vis des tâches inhérentes à tel ou tel type d'emploi : le travail des parents est souvent déprécié pour son caractère répétitif et ses conditions d'exercice. L'étude du décalage entre aspirations et acceptation du "nécessaire" révèle un ensemble d'attitudes relativement proches, qu'il s'agisse de jeunes ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi. Les premiers expriment leur déception par le regret d'une école dont l'insertion professionnelle leur fait mesurer l'importance. Les seconds posent comme priorité absolue l'obtention d'un emploi quel qu'il soit. Les spécificités de la population issue de l'immigration maghrébine, analysées dans l'étude, n'infirment pas ces constats pour l'essentiel.

### 3.2. Habitat, développement social et sentiment d'insécurité

Cette recherche (DUPREZ D., III.2) se donne pour objectif d'explorer d'autres aspects et corrélats d'une situation à la fois de crise de l'emploi et de crise urbaine (Roubaix années 80). L'hypothèse est que le sentiment d'insécurité se développe sur une double base : bâncs de l'intervention de l'Etat, d'une part, et, d'autre part, transformation de l'habitat, de l'espace local et des relations sociales. La recherche s'inscrit sur un territoire (un quartier) clairement identifié. On ne s'est pas limité à interviewer des personnes insécurisées, mais, partant du rapport jeunes-habitants comme composante centrale du sentiment d'insécurité, on a réalisé une première vague d'entretiens auprès de jeunes identifiés comme auteurs de troubles (issus de l'immigration en général). L'isolement social, la faible participation à la vie sociale est à la source de peurs que refoulent au contraire des personnes fortement intégrées telles que les militants du cadre de vie. Le discours sécuritaire (associé souvent au vote Front National) procéderait d'une autre logique (non point peur, mais rejet idéologiquement structuré prononcé par des groupes en voie de marginalisation), comme le confirme un sondage effectué à la sortie des urnes en mars dernier dans le bureau de vote qui "couvre" ce quartier.

Toutes ces recherches, on l'a noté, font fortement apparaître l'importance des réseaux primaires d'appartenance, en particulier du réseau familial. Support et refuge pour temps et situations difficiles, la famille ne manque pas d'être affectée par les mutations en cours, y compris celles de l'emploi. C'est ainsi qu'une recherche (III.2.D, CONVERT-PINET) porte sur l'évolution du rapport entre les sexes et en général de l'éthos et des pratiques au sein du couple quand, par exemple, la femme employée représente l'emploi et la source de revenus stables, alors que l'homme, ouvrier d'une industrie en crise, incarne la précarité ou la perte d'emploi, donc la dépendance. Cette inversion des statuts et des rôles (dans une ville, Roubaix, encore de très ancienne tradition industrielle) correspond à une des quatre situations-types visées par cette enquête auprès de foyers où soit l'homme, soit la femme, soit les deux, sont soit "stables", soit "précaires".

Au cours des Journées IFRESI, on a largement évoqué d'autres recherches menées sur les politiques sociales (cf. la communication de F. CALCOEN et al., CRESGE-LABORES, sur les politiques sociales en France et en Europe). Plus généralement, les recherches sur le social, le travail social, les institutions et métiers du social sont à Lille de tradition ancienne. Elles mobilisent un potentiel de chercheurs quantitativement et qualitativement significatif dont l'IFRESI, comme chacun semble le souhaiter, peut contribuer à fédérer les efforts.



### **III.1. VIE ECONOMIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL : UNE APPROCHE PLURIDIMENSIONNELLE**

Coordinateur : Georges ABOU SADA (OMINOR-LABORES)

Participants : B. CONVERT (Laru-IDN), R. FOUDI (Last-Clerse), P. MASSON (OMINOR-LABORES), M. PINET (Laru-IDN), Z. ZEROULOU (OMINOR)

Ce programme de recherche a pour objet de cerner l'impact des interactions entre changements économiques, technologiques et sociologiques qui affectent la région Nord - Pas-de-Calais depuis l'aggravation de la crise et de la récession et plus particulièrement dans deux de ses bassins d'emploi : la zone de Roubaix-Tourcoing et la zone du Valenciennois. Ce programme est structuré autour de quatre axes :

- l'emploi et le chômage de longue durée ;
- les attitudes des jeunes face au travail ;
- les stratégies des entreprises et leurs répercussions sur les opportunités d'emplois des différentes catégories de la main-d'œuvre ;
- l'évolution des relations que chacun des deux sexes entretient avec le travail salarié et ses conséquences sur les relations domestiques.

#### **A. RATIONNEMENT DE L'EMPLOI ET CHOMAGE DE LONGUE DUREE**

- Une approche longitudinale des problèmes d'insertion et de paupérisation liés au chômage de longue durée

PARTICIPANT : R. FOUDI (Last-Clerse)

#### **. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**

L'étude a reposé sur les observations issues d'une enquête longitudinale auprès d'une population de demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à l'ANPE depuis au moins un an en novembre 1983 dans l'une des Agences Locales pour l'Emploi du Bassin Minier de la Région Nord - Pas-de-Calais. Ces demandeurs d'emploi ont été enquêtés une première fois entre mars et mai 1984. La réenquête s'est déroulée trois ans après, entre mars et mai 1987.

L'étude de cette population a été menée lors des deux enquêtes sur la base du même échantillon stratifié. La réenquête a été réalisée sur la base d'un questionnaire passé au domicile des intéressés. Les personnes non enquêtées représentent au total 22,1 % de l'ensemble de la population. Toutefois, dans la moitié des cas on a pu (avec l'aide des Mairies et des Agences Locales pour l'Emploi) recueillir des informations relatives à la situation des individus. Aussi, le taux global de non réponse n'est-il en fait que de 11,1 % de l'ensemble de la population.

**La réenquête auprès des demandeurs d'emploi de longue durée visait :**

- à identifier les **TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES** suivies par ces demandeurs d'emploi au cours des trois années séparant les deux enquêtes. Le terme de "trajectoire individuelle" désignant ici l'ensemble des modifications au regard du chômage, de l'emploi et de l'inactivité, intervenues dans la situation du demandeur d'emploi entre la date de la première enquête et celle de la réenquête.

- et à mesurer L'**EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE** compte tenu de leur situation au regard de l'emploi, du chômage et de l'inactivité.

**. PRINCIPAUX RESULTATS :**

- Les observations permettent de montrer que massivement les chômeurs de longue durée ne parviennent pas à se réinsérer, voire à s'insérer dans l'emploi. A l'opposé une part importante des personnes se trouvent écartées de l'emploi de manière définitive ou quasi définitive. La forme d'exclusion, la plus importante quantitativement étant celle de la fixation dans le chômage déclaré. Un chômeur de longue durée sur trois est resté inscrit à l'ANPE sans discontinuité au cours des trois années.

- Près de la moitié de la population a évité l'enfoncement dans le chômage continu. Cet évitemment est dû dans un cas sur quatre à l'entrée dans un des dispositifs d'intervention publique (stage de formation ou "emploi intermédiaire"). Mais, l'accès à un stage de formation ou à un emploi intermédiaire ne favorise que faiblement la réinsertion dans l'emploi normal. Seuls, 7,5 % des bénéficiaires d'intervention occupent un emploi normal au moment de la réenquête, tandis que le plus grand nombre (59,9 %) se trouvent à nouveau réinscrits à l'ANPE.

- Les individus qui connaissent les risques d'exclusion du marché du travail les plus élevés sont aussi les plus exposés au risque de pauvreté. On constate en effet que la sortie du chômage de longue durée se traduit en moyenne par l'accès à un niveau de vie qui élimine, de manière plus ou moins durable, les risques de pauvreté. Tandis qu'à l'opposé la fixation dans le chômage de très longue durée ou le retour au chômage après une période d'interruption (ou plusieurs) expose les individus à une pauvreté que les solidarités familiales parviennent au mieux à transformer en précarité.

**Publications :**

R. FOUDI : "17 000 chômeurs de longue durée trois ans après" ; Communication aux VIIèmes Journées d'Economie Sociale (Aix-en-Provence) ; 24-25 sept. 1987

R. FOUDI : "Le devenir des chômeurs de longue durée" ; Revue Travail et emploi - n° 36/37 - Juin-sept. 1988

R. FOUDI : "Exclusion, insertion et réinsertion des chômeurs de longue durée : le rôle des interventions publiques" - Communication aux Journées

R. FOUDI : "Dualisme et chômage de longue durée" - Communication aux 1ères Rencontres IFRESI - Lille - Janvier 1989

R. FOUDI : "L'impact des interventions publiques sur les trajectoires des chômeurs de longue durée" ) Revue CLES - Juin 1989 (à paraître)

## B. LES ATTITUDES DES JEUNES FACE AU TRAVAIL

. Participants : G. ABOU SADA, Z. ZEROULOU

. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

L'objectif de la recherche proposée dans le cadre de ce programme était d'éclairer les processus sociaux qui président aux formes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à partir d'une analyse de leurs attitudes face au travail. La perspective générale était d'interroger systématiquement les relations entre formes d'insertion et trajectoires de socialisation des jeunes, sur la base d'une étude des conditions dans lesquelles le contexte de crise et de récession déstructure et restructure le tissu industriel et social local.

Les opérations de recherche qui ont été réalisées ont constitué trois ensembles distincts :

- L'analyse des incidences locales de la crise dans les deux bassins d'emploi ;
- La situation des jeunes quant à l'emploi : l'analyse a porté sur les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active. Nous nous sommes intéressés au système éducatif local, aux politiques spécifiques de formation ou d'aide à l'insertion professionnelle mises en oeuvre en direction des jeunes. L'objectif était d'identifier les trajectoires sociales (familiales, scolaires, professionnelles) de ces jeunes.
- Les attitudes face à l'emploi : il s'agissait de cerner les représentations que ces jeunes se faisaient de leur identité, de leur "destin" social et professionnel et de leurs attitudes face au travail. Cette analyse de type biographique tendait à situer les attitudes en référence aux modes de vie.

L'enquête par questionnaire a concerné cinq cents jeunes qui ont été sélectionnés à partir de fichiers scolaires, afin de les interroger trois à quatre ans après leur sortie de l'appareil de formation initiale et de reconstituer ainsi leurs itinéraires socio-professionnels. Le questionnaire utilisé regroupait 112 questions réparties en quatre rubriques (identification, trajectoire familiale, trajectoire scolaire et professionnelle, attitudes et attentes à l'égard du travail).

## . PRINCIPAUX RESULTATS

### - Modification des modalités d'entrée sur le marché du travail

Le chômage a profondément changé, non seulement les conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail, mais également les premières années de la vie professionnelle. L'aggravation de la situation de l'emploi pénalise les catégories des jeunes sans qualification, dans la mesure où elle les rejette vers les circuits officiels d'introduction sur le marché du travail alors que dans le passé leur introduction se faisait par les circuits informels (les réseaux de parenté, l'intérim). Sans qualification, sans recommandation, sans capital social, être obligé de passer par les filières de recrutement anonymes et impersonnelles fait jouer la sélection à leur détriment.

Le chômage a précarisé l'emploi des jeunes (développement de l'emploi intérimaire et des contrats à durée déterminée). Il a aussi allongé la période entre la sortie de l'école et la stabilisation de la situation professionnelle. Cette situation incite les jeunes à prolonger leur séjour dans la famille d'origine et à retarder le mariage.

On assiste chez les jeunes au développement des stratégies de transition : le recours aux petits boulots, l'utilisation des stages de formation ou autres mesures (TUC.), le devancement de l'appel militaire. D'autres développent des conduites de débrouillardise voire même de roublardise à la limite de la délinquance, mais qui leur permettent de survivre en attendant un éventuel changement de situation.

### - La détermination au travail

Les attitudes des jeunes face au travail sont fortement déterminées par les modalités de socialisation auxquelles ils ont été soumis. Leurs attitudes s'insèrent dans le contexte social qui est porteur de (et reproduit des) attitudes historiques, sociales et culturelles vis-à-vis du travail considéré comme une référence très valorisée.

Nous n'avons pas décelé chez les jeunes enquêtés d'allergies au travail. Toutefois, il importe de distinguer entre le désir de ces jeunes de travailler et leurs attitudes vis-à-vis des tâches inhérentes à chaque emploi. C'est ainsi qu'on peut comprendre leurs appréciations souvent négatives du travail de leurs parents critiqué pour son caractère répétitif et pour ses conditions d'exercice.

## PUBLICATIONS

G. ABOU SADA, "Les attitudes des jeunes face au travail" in Les cités en question. Actes du colloque organisé à Paris les 19-20 juin 1986 par la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers du Plan Construction.

G. ABOU SADA, Z. ZEROULOU, "L'insertion professionnelle des jeunes : l'exemple du Valenciennois". Informations Sociales n° 8, 1986.

G. ABOU SADA, Z. ZEROULOU, "L'identité des jeunes au travail dans un contexte de crise", Journées IFRESI, 26-27 janvier 1989.

Z. ZEROULOU, "La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation familiale". Revue Française de Sociologie, Juillet-Septembre 1988, XXIX-3.

### C. LES STRATEGIES DES ENTREPRISES

. Participants :

G. ABOU SADA, P. MASSON, F. MILLEQUANT, Z. ZEROULOU

. Objet et méthodes :

Dans le contexte de crise et de mutations technologiques et industrielles, l'analyse des stratégies des entreprises constitue un point essentiel pour la compréhension de l'évolution des conditions d'emploi des différentes catégories de la main-d'œuvre qui déterminent leur expérience professionnelle et leur rapport au travail. La recherche vise à cerner les politiques et les pratiques des entreprises implantées dans la zone de Roubaix-Tourcoing dans leur dimension historique afin de distinguer entre celles qui s'inscrivent dans des perspectives de changement de long terme de l'économie et de la société et les autres qui sont spécifiques et liées à des événements ponctuels.

L'analyse concerne les politiques d'investissements et leurs effets sur l'emploi et la structure de qualification des travailleurs, les conséquences du recours à des techniques de production novatrices (leurs effets sur l'emploi, l'organisation du travail, la qualification et la déqualification des travailleurs), les stratégies patronales en matière de relation du travail (rapport avec les organisations syndicales, le mode d'utilisation des conventions collectives) et les stratégies de localisation et de délocalisation. La saisie de tous ces éléments nous paraît indispensable pour cerner les politiques de gestion de la main-d'œuvre (sélection, recrutement, formation, redéploiement, les différentes formes d'emploi ...) qui constituent l'axe privilégié de nos investigations.

Notre démarche vise à situer la gestion de la main-d'œuvre dans la stratégie d'ensemble de l'entreprise. L'objectif aussi est de saisir les modifications récentes de ces politiques et de ces stratégies, modifications liées à la récession et à la transformation de l'appareil de production.

L'enquête auprès des entreprises permet de distinguer et de souligner les éléments de ces stratégies qui renvoient à la spécificité des conditions locales. Elle permet aussi de référer les politiques et les pratiques aux différences sectorielles ainsi qu'à la taille des entreprises concernées.

L'enquête par questionnaire a concerné 40 entreprises réparties comme suit :

- 20 dans le secteur du textile
- 10 dans le secteur de l'habillement et
- 10 dans le secteur de la vente par correspondance et de la distribution.

Notre souci était d'obtenir plus une exemplarité des situations qu'une représentativité. Toutefois nous avons varié la taille et l'activité des entreprises en respectant les spécificités de la zone.

Le questionnaire comprenait une soixantaine de questions réparties en quatre rubriques (identification, caractéristiques de l'entreprise, emploi et formation professionnelle continue).

Nous avons également réalisé des entretiens semi-directifs auprès des directions de ces entreprises afin de compléter et d'éclairer les données collectées durant la phase précédente.

#### **D. L'EVOLUTION DES RELATIONS QUE CHACUN DES DEUX SEXES ENTRETIEN AVEC LE TRAVAIL SALARIE ET SES CONSEQUENCES SUR LES RELATIONS DOMESTIQUES**

. Participants :

B. CONVERT, M. PINET

. Objet et méthodes

Traditionnellement, la division du travail entre les sexes et entre les âges est, dans le Nord, plus marquée qu'ailleurs. En particulier l'activité professionnelle féminine y est globalement moins fréquente ; en revanche, les jeunes filles y quittent l'école plus précocement et y travaillent plus souvent qu'ailleurs.

Aujourd'hui, les comportements sont en train de changer. D'abord les taux des scolarisation féminins se sont beaucoup accrus au point qu'aujourd'hui, à l'instar de la norme nationale, ils sont légèrement plus élevés que les taux masculins. Ensuite, dans les générations nouvelles, les femmes tendent à ne plus limiter leur expérience salariée aux premières années de leur vie adulte, mais persistent de plus en plus souvent dans l'activité professionnelle au-delà des événements (mariage et surtout maternité) qui, naguère, provoquaient leur retrait.

Si les courbes d'activité féminine se rapprochent, dans leur allure, des courbes masculines, cela ne signifie pas, qu'il y ait égalisation, alignement sur un modèle qui serait celui des trajectoires masculines : non seulement, parce que les trajectoires masculines elles-mêmes sont l'objet de profonds bouleversements ; non seulement aussi parce que ces transformations objectives n'ont sans doute rien à voir avec la diffusion culturelle d'un nouveau modèle de comportement pour les femmes ; mais bien parce que dans cette nouvelle distribution des occupations respectives dans le couple, la

spécificité sexuelle du rapport au travail (salarié, mais aussi domestique) reste certainement très importante.

L'évolution du rapport de la femme à l'emploi salarié ne s'offre véritablement à l'analyse, dans les milieux populaires tout au moins, que si l'on prend en compte dans le même mouvement une autre évolution qui lui est contemporaine : celle des conditions locales de l'emploi masculin. Sur ce plan, le cas de Roubaix est particulièrement intéressant parce qu'il représente un cas de figure dans lequel le marché de l'emploi féminin apparaît comme plus animé que le marché masculin.

Les processus en cours dans les conditions locales du marché du travail contribuent à montrer l'inadéquation, s'agissant du rapport des femmes au travail salarié, des analyses en termes d'armée de réserve, mais aussi de celles qui chercheraient à établir un bilan trop univoque des conséquences de la crise sur l'emploi des femmes.

L'enquête dont le point d'entrée est une population salariée féminine (femmes de moins de 35 ans, mariées, en concubinage ou en cohabitation informelle) vise à couvrir des situations socio-professionnelles différentes, notamment sur les situations familiales, les qualifications professionnelles, les statuts professionnels. Elle concerne les deux protagonistes du couple.



### III.2. HABITAT, DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SENTIMENT D'INSECURITE

Soutien du Ministère de l'Urbanisme et du Logement (Plan Construction)

Début de la recherche : janvier 1988

Fin de la recherche : juin 1989

Responsable : Dominique DUPREZ

Objet : La problématique générale est que le sentiment d'insécurité est la production d'une bénie de l'intervention de l'Etat d'une part, la résultante d'une transformation de l'habitat, de l'espace local et des relations sociales d'autre part. Son cadre bâti, le peuplement, l'environnement, l'histoire du quartier et ses flots, le type de liaison ou de préoccupation du pouvoir local, par rapport à lui, ou leur absence, produisent des contextes locaux qui ont leur problématique et leurs complexités propres, lesquelles cependant ne peuvent être comprises que restituées dans des contextes plus vastes. La recherche prend donc comme objet cette production du local, afin d'en montrer les mécanismes et ses résultantes, dont le sentiment d'insécurité n'est qu'une expression particulière.

La recherche s'inscrit sur un territoire : le quartier du Cul-de-Four à Roubaix. Il constitue un espace géographique bien délimité en même temps qu'une unité historique. On en parle volontiers aujourd'hui comme du "bout de Roubaix"; une manière de dire la représentation d'un certain isolement géographique. Une manière de dire aussi la représentation d'une certaine distance sociale, une représentation que l'on trouve diversement exprimée. Ainsi, les discours des acteurs institutionnels associent souvent l'image d'une "population difficile" aux préoccupations sécuritaires, ici pour expliquer l'échec de la politique de peuplement d'un immeuble collectif, là pour rendre compte de la réticence des promoteurs à engager des opérations sur le quartier. Ainsi encore dans les pratiques : le choix du Cul-de-Four comme cadre d'une opération de développement social des quartiers depuis 1982 est, à cet égard, significatif.

L'originalité de l'option retenue pour l'enquête a été de ne pas se limiter à interviewer des personnes insécurisées, mais de partir de la réalité centrale du quartier par rapport au sentiment d'insécurité: le rapport jeunes-habitants. Une première vague d'entretiens a été réalisée auprès de jeunes peu ou prou identifiés comme fauteurs de troubles. Il s'agit essentiellement de jeunes issus de l'immigration. Elle a été suivie d'une deuxième vague d'entretiens réalisés auprès d'habitants du quartier. Pour vérifier des hypothèses tirées de l'analyse de ces matériaux, la recherche s'appuie également sur un sondage "sortie des urnes" réalisé lors des élections municipales de mars 89.

Les premières analyses indiquent que le sentiment d'insécurité est souvent partagé par les habitants mais avec des conséquences et des degrés très divers. L'isolement social, la faible participation à la vie du quartier est à la source de multiples peurs. A l'opposé, les "militants" du cadre de vie refoulent tout ce qui a trait au sentiment d'insécurité. Le discours sécuritaire, quant à lui, procéderait d'une autre logique. Le vote pour le Front National est faiblement lié à la peur

mais cristallise un ensemble d'attitudes de rejet, d'incompréhension de la part de catégories de population qui ont le sentiment d'être marginalisées.

Collaborations : Cette recherche est menée en collaboration avec un collectif issu d'un dispositif local de développement social des quartiers et d'une maison de quartier (la MADESC) sous la coordination de M. HEDLI, son Directeur, chargé de cours à l'Université de Grenoble. Par ailleurs, notre enquête est confrontée à d'autres travaux en cours sur le sentiment d'insécurité dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des équipes de Marseille, Grenoble, Lyon et de la Région Parisienne.

Publications:

-DUPREZ (Dominique), ETTORI (Gisèle), Habitat, développement social et sentiment d'insécurité, note intermédiaire pour le Plan Construction, mars 1988

-DUPREZ (Dominique) : "Le social et ses représentations comme objet de recherche : l'exemple d'une recherche localisée sur le sentiment d'insécurité", Journées IFRESI, Neuville-en-Ferrain, 26-27 janvier 1989

## IV. POLITIQUES PUBLIQUES ET STRATEGIES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS : LA DIMENSION COMPARATIVE

### **PRESENTATION**

Les politiques publiques sont présentes dans un grand nombre des travaux déjà évoqués, qu'il s'agisse de leur rôle, en tant qu'élément de l'environnement et des stratégies des firmes (cf. supra DELPIERRE-MAHIEU et al., I.5 ou GREVET, I.6.), de leur degré d'influence sur l'aménagement spatial (PARIS et al., Perspectives, I), de ce qui touche à la formation (III, *passim*) ou (IV) de la "gestion du social". De même a-t-on vu une proportion significative de ces opérations revêtir une dimension comparative internationale (I.1, I.2, I.5, II.2. notamment). Cette double présence du politique et de l'international est en elle-même très révélatrice du cadre et des dimensions des transformations en cours.

Les opérations ici regroupées ont précisément en commun, nonobstant telle ou telle différence d'approche, deux caractéristiques :

- 1) Elles prennent pour objet spécifique, non les seules politiques publiques, mais la "relation ternaire" Etat-patronat-syndicats. Elles confirment par là qu'il existe bien, dès lors qu'il s'agit de régulation globale, une dimension spécifique du politique implicitement ou explicitement présente, avec des degrés très inégaux de "centralité", dans la plupart des objets, champs et terrains jusqu'ici évoqués. Mieux évaluer et cette présence, et l'ensemble des ressources et contraintes qui en découlent pour les acteurs (ou, pour le dire autrement, mieux préciser les caractéristiques et la dynamique des systèmes de pouvoir et d'action historique au sein desquels ceux-ci vivent et agissent), constitue une piste de recherches et de confrontations dont il est inutile de souligner l'intérêt.
- 2) Ces recherches s'inscrivent dans une perspective résolument comparatiste : comparaison France - Grande-Bretagne (III.1 et III.2), mais largement développée à propos du cas Britannique (BURGI, III.2.), étude explicitement centrée sur la République Fédérale d'Allemagne (III.3. HORLING et al.), mais où la comparaison avec le cas français est sans cesse présente.

Significativement, les problèmes théoriques et méthodologiques de la comparaison internationale, signalés en III.2., ont fait l'objet de deux communications (APPAY, KOURCHID) largement discutées lors des Journées IFRESI. Indépendamment de raisons évidentes liées à l'élargissement rapide des espaces économiques, sociaux, culturels et politiques, cette prise en compte de la dimension internationale et des spécificités nationales a ses raisons scientifiques propres : l'objectivation de l'ici suppose le détour par l'ailleurs. Notons que les historiens ont toute leur place dans une démarche de connaissance qui, combinant comparaisons synchroniques et diachroniques, n'étude pas l'étude de la genèse, de la singularité et du devenir de son objet. En même temps, la comparaison internationale comporte des difficultés et des pièges redoutables, dès

*lors qu'au-delà d'un comparatisme hyperthéorique et global, à faible rendement en connaissance, on entend développer des études concrètes (analyse de données, enquêtes de terrain) à orientation comparatiste. On peut se demander si la pratique historienne ne se heurte pas aux mêmes problèmes (risques de l'anachronisme, historicité des codes et nomenclatures, validité problématique des séries, etc...). La confrontation des expériences et la levée progressive de ces obstacles s'imposent d'autant plus qu'aucune recherche ne peut désormais éluder cette dimension internationale.*

#### **IV.1. ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES :** **LE CAS DES CHARBONNAGES DE FRANCE**

Jean-Louis THIEBAULT, Noëlle BURGI, Xavier VANDENDRISSE, Bernard DOLEZ (ATP Politiques gouvernementales et entreprises publiques) CRAPS

Cette opération, présentée au titre 5.1. du rapport d'activité IFRESI de 1987 (pp. 35-36) est achevée. Elle a donné lieu à un rapport intitulé : *Le charbonnier et le financier. Etude des rapports entre l'Etat et les Charbonnages de France à propos de la politique de récession charbonnière* (ATP Politiques gouvernementales et entreprises publiques, CRAPS, Villeneuve d'Ascq, décembre 1987, 318 pp.).

#### **Résultats**

Ce travail a mis en évidence les relations relativement conflictuelles entre l'Etat et l'entreprise publique, laquelle n'a jamais disposé d'une autonomie complète. Les diverses phases dans ces relations impliquaient une élite dirigeante qui se recrute principalement dans les grands corps de l'Etat, notamment celui des ingénieurs des mines, et qui occupe les sommets de l'Etat comme de l'entreprise publique. Les organisations syndicales ont très rarement participé à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de récession charbonnière, malgré leur présence dans les Conseils d'Administration et dans des commissions tripartites. Aussi la politique de récession charbonnière a-t-elle été essentiellement technocratique, mais néanmoins fort efficace, vu la relative paix sociale qu'elle a réussi à préserver.

Ce dernier aspect constitue une des différences majeures avec l'expérience britannique, analysée de façon plus succincte dans le rapport. En effet, si la dépendance de l'entreprise face à l'Etat ou le faible pouvoir des organisations syndicales dans les processus de décision sont tout à fait comparables dans les deux pays, la restructuration des houillères est passée, en Grande-Bretagne, par un affrontement sans précédent entre le gouvernement de Mme THATCHER et les mineurs (grève de 1984-1985).



## IV.2. LES POLITIQUES INDUSTRIELLES DU PATRONAT ET DE L'ETAT DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATISTE (Grande-Bretagne)

Noëlle BURGI, CRAPS

### **Objectifs**

Cette opération, présentée au titre 5.2. du rapport d'activité de l'IFRESI de 1987 (pp. 36 sq.) se situe dans le cadre d'une réflexion sur les phénomènes de collaboration entre l'Etat, le patronat et les syndicats face aux mutations économiques. Elle débouche sur une critique des théories du néo-corporatisme qui tentent de systématiser le rôle de l'Etat et de ses politiques sociales, notamment face aux mutations industrielles. Deux thèmes ont été privilégiés :

1) Les stratégies des partenaires socio-politiques (Etat, patronat, syndicats) face aux restructurations et à la reconversion en cours.

2) Les processus de négociation entre les différents acteurs ces dix dernières années et leurs résultats.

En Grande-Bretagne, on s'est intéressé particulièrement au déroulement et aux conséquences de la grève des mineurs de 1984-1985. Par-delà le secteur des charbonnages, sa portée fut considérable tant du point de vue de l'organisation des relations industrielles en général que de celui des politiques publiques adoptées dans les années quatre-vingt par Mme THATCHER.

Dans le Nord Nord - Pas-de-Calais, on a analysé les politiques de conversion dans le bassin minier, en particulier l'action du pôle de conversion et les différents systèmes d'aides sociales à la conversion. Nous avons fait en outre une enquête approfondie sur la société de conversion SOFIREM/FINORPA.

### **Dispositif**

Depuis juin 1987, plusieurs missions (novembre 1987, mars, novembre 1988 ; janvier, février 1989) en Grande-Bretagne ont été consacrées à un travail de terrain (entretiens notamment) pour recueillir des données sur les points suivants :

- dilemmes posés au mouvement syndical et au patronat par les restructurations en cours ; analyse des stratégies syndicales, patronales et gouvernementales face aux mutations industrielles ;
- étude de la politique de la direction des charbonnages (NCB) et de celle du gouvernement dans le secteur charbonnier ;
- étude sur les systèmes d'aide à la reconversion et les politiques des gouvernements locaux (Yorkshire et Pays de Galles essentiellement) ;
- étude de l'évolution depuis 1983 des négociations dans les charbonnages.

## Phases et résultats

S'agissant du Nord - Pas-de-Calais, outre le travail collectif effectué dans le cadre de l'ATP politiques gouvernementales et entreprises publiques cité plus haut, cette période a été consacrée à la rédaction finale du rapport sur la politique de conversion et en particulier le bilan de la SOFIREM/FINORPA (voir le rapport de l'IFRESI 1987, p. 38).

Nous situant dans une perspective comparatiste, nous avons confronté les résultats de notre recherche en Grande-Bretagne à ceux recueillis en France dans le Nord - Pas-de-Calais. Cette confrontation a révélé un paradoxe apparent. D'un côté, si l'on s'en tient à la méthode généralement adoptée par les travaux de comparaison internationale, on aboutit à mettre en évidence des différences d'ordre technique ou institutionnel. Un tel résultat peut être considéré comme le but de la recherche. Mais cela nous paraît insuffisant pour l'analyse des politiques publiques ou des politiques industrielles (comme cela est clairement apparu dans la rédaction du rapport cité plus haut : *Le charbonnier et le financier..*). En effet, d'un autre côté, nous avons souvent eu l'occasion d'observer que les stratégies ou les techniques d'intervention adoptées par les gouvernements ou les acteurs socio-économiques, si elles différaient d'un pays à l'autre pour des raisons notamment historiques et culturelles, n'en produisaient pas moins assez souvent des résultats similaires.

Il nous a paru indispensable de rendre compte de ces deux aspects - différences et similitudes. Car ils sont liés : négliger l'un au profit de l'autre appauvrit l'analyse et ne lui permet guère de dépasser la description. La sociologie historique entre autres avait déjà pressenti ce phénomène en soulignant l'existence d'un système international d'Etats dont le poids est déterminant dans l'évolution des sociétés particulières. Cependant, dans la mesure où les travaux qu'elle a inspirés se situent plutôt à un niveau macrosociologique, elle n'a pas élaboré à notre sens d'outils méthodologiques et théoriques suffisamment précis : le chercheur confronté à une étude de cas se trouve en réalité démunie.

C'est pourquoi nous nous sommes appliqués depuis un an à redéfinir l'approche des politiques publiques d'un point de vue méthodologique et théorique. Nous avons concentré cette recherche sur les formes de l'intervention de l'Etat dans la régulation des relations professionnelles en Grande-Bretagne. La comparaison avec la France, indispensable pour l'élaboration de nos hypothèses et la progression de notre raisonnement, est restée jusqu'à présent implicite. Ces hypothèses et nos premières conclusions ont été présentées aux Journées IFRESI (janvier 1989) ; elles sont développées dans une thèse de Doctorat d'Etat dont le sujet a été légèrement modifié pour tenir compte des éléments induits par la comparaison. Tout en restant consacré aux charbonnages britanniques, elle n'a plus pour objet central les théories du néo-corporatisme -assimilées à un type d'intervention de l'Etat parmi d'autres- mais les formes de l'intervention de l'Etat dans la régulation des relations professionnelles. Délai d'achèvement : quatre mois.

## Publications

- "Le syndicat des mineurs : d'une grève à l'autre", Revue Française de Civilisation Britannique, vol. IV, n° 4, janvier 1988
- "Eléments de réflexion sur le Thatcherisme", Cahiers du CRAPS, n° 7, 1989 (à paraître)
- "Grande-Bretagne", Encyclopédie Hachette (Evénements 1987), Paris, Hachette, 1988
- "Margaret Thatcher", *ibid.*
- "Le Royaume-Uni en 1987 : troisième mandat pour Mme THATCHER", Les pays d'Europe occidentale, Notes et Etudes Documentaires n° 4860-61, La Documentation Française, 1988. En collaboration avec Jacques LERUEZ.
- "Royaume-Uni : la radicalisation Thatcherienne", L'état du monde 1988-89, La Découverte, 1988.
- "Grande-Bretagne", Encyclopédie Hachette (Evénements 1988), Paris, Hachette, 1989 (à paraître)
- Compte rendu du livre d'Odette Hardy-Hémery, De la croissance à la désindustrialisation. Un siècle dans le Valenciennois, in Communisme, n° 15-16, 1987
- Compte rendu critique du livre de John MacInnes, Thatcherism at Work, in Sociologie du Travail (à paraître, 1989).
- "La FINORPA dans le pôle de conversion du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais", in Cahiers du CRAPS, n° 8 (à paraître, 1989)
- "Le 'gaullisme' de Mme THATCHER", in L'état du monde 1989-1990, La Découverte (à paraître, 1989)

## Colloques et collaborations

- "Flexibilization and State Strategies. Coal and the City", Colloque Strategies of flexibilization in Western Europe, Copenhague/Roskilde, 6-10 avril 1988. Communication élaborée et présentée en collaboration avec Bob Jessop (Université d'Essex).
- "Grande-Bretagne : les syndicats sur la défensive", Colloque La crise des syndicats en Europe Occidentale, AFSP-CERI, Paris, 9-10 mars 1989.
- Ces travaux ont donné lieu à l'organisation d'un séminaire franco-britannique (City of London Polytechnic, Open University - Université de Lille- centré autour du thème : The local and regional dimensions of economic restructuring/Les dimensions locales et régionales de la restructuration économique. Les organisateurs sont : côté français, Noëlle BURGI et Martine DELPIERRE ; côté britannique, Leslie BUDD et Allen COCHRANE (première journée : 20 janvier 1989. Communication orale de Noëlle BURGI et Martine DELPIERRE : "Reconversion and New Technology Policies in Nord - Pas-de-Calais").

## Perspectives

Deux pistes de recherche se dégagent clairement de l'opération présentée ci-dessus :

1) Le rôle de l'Etat dans la conjoncture post-keynésienne (ou "post-fordiste"), en particulier ses formes d'intervention dans une perspective comparatiste.

2) Le syndicalisme face aux mutations industrielles, en particulier sa place dans les systèmes de formation et dans la négociation des nouvelles technologies.

Noëlle BURGI, Martine DELPIERRE et Christian MAHIEU élaborent actuellement un programme de recherche sur ces thèmes. Dans un premier temps, les conclusions auxquelles nous sommes déjà parvenus seront présentées en 1990 à l'occasion d'un colloque organisé dans le cadre de l'IFRESI et réunissant des chercheurs Français et Britanniques autour du thème : "La réorganisation de l'espace dans les vieilles régions industrielles en cours de reconversion".

#### **IV.3. LES PROBLEMES ET LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE**

Centre de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (C.R.A.C.) (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) - Collaboration : Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (Paris)

**Responsable :** Hans HORLING

L'objectif de ce programme de recherche était de faire le point sur l'évolution de l'emploi dans ses principales variables et de dresser un bilan des politiques mises en oeuvre en République Fédérale d'Allemagne dans un certain nombre de domaines-clés depuis 1973.

Les études sont regroupées autour de deux axes principaux :

- Etude et structure de l'emploi : les variables significatives.
- Les politiques mises en oeuvre.

Une première phase de réalisation du programme a débouché sur la publication d'une série de rapports destinés aux milieux français intéressés : chercheurs en sciences économiques et sociales, administrations et organismes compétents en matière d'emploi, entreprises, organisations professionnelles, presse spécialisée. Les travaux sont rédigés dans une perspective documentaire visant au transfert des résultats des recherches entreprises.

Une étude de Gesa CHOME (1) présente les spécificités du système de formation professionnelle (initiale, continue, son financement) en RFA. La formation professionnelle initiale, bâtie sur le principe de l'alternance ("système dual") semble assurer une bonne insertion des jeunes dans la vie active. Cette étude a servi lors de l'élaboration de la loi du 23 juillet 1987 sur la "réforme de l'apprentissage" ; elle a également constitué une base de réflexion pour les pouvoirs publics et les partenaires sociaux lors de la réforme de la "formation en alternance".

Jérôme VAILLANT (2) a mis en relief des problèmes du système d'indemnisation du chômage en RFA, en posant la question de son financement à longue échéance et de ses effets sur les caisses de retraite.

Brigitte LESTRADE (3) a examiné le rôle du travail à temps partiel, notamment des femmes, en RFA aujourd'hui. En partant de ses déterminants sociaux (cumul des rôles de mère et de salariée), l'auteur arrive à une évaluation du poids du travail à temps partiel dans l'avenir : l'environnement juridique approprié qui assurerait aux salariés à temps partiel une protection sociale convenable ainsi que l'égalité des droits avec leurs collègues à temps plein est encore à créer, si on veut répondre à l'attente du formidable potentiel de demandeurs d'emplois de ce type.

Alain LATTARD (4) présente la réduction du temps de travail en RFA sous ses différentes formes depuis la fin des années 70, réduction qui s'est opérée sous la pression des syndicats face à un chômage élevé, en particulier depuis le début des années 80. Un chapitre important est consacré à l'affrontement entre syndicats et patronat de l'industrie des métaux autour de la revendication de la semaine des 35 heures (grèves de 1984). S'y ajoute un essai d'évaluation de l'incidence sur l'emploi des réductions de la durée du travail.

Après son étude sur la Ruhr, Serge GOUAZE (5) se penche sur le chômage structurel de la plus importante et de la plus vieille région industrielle de l'Allemagne. Un facteur essentiel du chômage élevé dans cette région est le poids de ses industries traditionnelles (charbon, acier) dans une situation marquée par une accélération des mutations structurelles. Les nécessaires adaptations que la Ruhr est en train d'opérer ou devra encore opérer (restructurations, modernisations, reconversions) semblent cependant entraîner d'autres effets négatifs sur l'emploi, au moins à moyen terme.

Le dossier documentaire de Hans HORLING et de Rainer UHER (6), dernière publication de la série jusque-là, présente les conceptions des partenaires sociaux et des principales forces politiques en matière de politique de l'emploi. Y sont éclairées les grandes lignes du débat entre, d'une part, les tenants d'une politique de dérégulation-croissance (patronat, gouvernement fédéral) et, d'autre part, les partisans d'une réduction importante de la durée du travail jointe à une politique de relance par des investissements publics (syndicats sociaux-démocrates). Le fait que ce débat ait été longtemps dominé par l'enjeu de la semaine des 35 heures a cependant masqué l'existence d'une multitude d'approches, souvent originales, dont la brochure présente une sélection.

## PUBLICATIONS

- 1) Gesa CHOME. La formation professionnelle en R.F.A. Série Travaux et documents du CIRAC - n° 4, 1985
- 2) Jérôme VAILLANT. L'indemnisation sociale du chômage en RFA dans : CLES - Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, revue semestrielle publiée par l'UFR de Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Lille I. N° 5, 1er semestre 1985, p.17-24
- 3) Brigitte LESTRADE. Le travail à temps partiel en R.F.A. - Série Travaux et documents du CIRAC - n° 7, 1986
- 4) Alain LATTARD. La réduction du temps de travail en Allemagne fédérale. Série Etudes allemandes contemporaines du CIRAC, 1987.
- 5) Serge L. GOUAZE. Le chômage régional en R.F.A. Spécificité, symptômes et tentatives d'explication sur l'exemple de la Ruhr. Série Travaux et documents du CIRAC - N° 9, 1988.

6) Les partenaires sociaux, les forces politiques et l'emploi en R.F.A. Conceptions, programmes et prises de position. Dossier établi par Hans HORLING et Rainer UHER. Série Travaux et documents du CIRAC - N° 12, 1988.



## V. AUTRES RECHERCHES

Aucune des recherches regroupées sous cette rubrique n'est hors du champ thématique de l'IFRESI, bien au contraire. On aurait pu, sans artifice excessif, en présenter certaines en relation avec les opérations ci-dessus décrites. On ne l'a pas fait pour des raisons qui toutes se ramènent au parti de rendre compte du bilan de l'IFRESI tel qu'il est en vérité, qu'il s'agisse du degré d'avancement des recherches ou de celui des interactions entre équipes et chercheurs.

1) Une de ces opérations (V.1., THUMERELLE et al.) est en cours de réalisation. La banque de données qu'achève de constituer l'équipe de démogéographie, sur la mobilité socio-professionnelle et spatiale de la population en Nord - Pas-de-Calais, va constituer une source extrêmement riche pour l'ensemble des chercheurs impliqués dans l'IFRESI, et créer les conditions des nouvelles coopérations trans-disciplinaires dont les chercheurs du Laboratoire de Géographie Hmaine sont des promoteurs résolus. On rendra compte, dans deux ans, des nouveaux champs de recherche ainsi ouverts.

2) Un autre ensemble de recherches (V.2., Centre d'Histoire des Entreprises) a été réalisé, pour l'essentiel, par des doctorants dont le travail de thèse a mobilisé toutes les énergies. Les interactions avec les autres démarches et équipes ont donc été faibles, et les résultats recueillis -exception faite des travaux de J.L.SYSSAU-n'ont pu faire l'objet du traitement et des confrontations décrites ci-dessus (Journées IFRESI). Nul doute que dans la prochaine période, l'apport de chercheurs désormais libérés du poids de la thèse ne se révèle très significatif.

3) Deux opérations, enfin, (V.3., V.4.) figurent aussi sous cette rubrique. La spécificité de leur objet n'est pas seule en cause. L'opération "Lien fixe Transmanche" a certainement à voir avec l'axe Politiques publiques et Relations internationales ; celle relative à la mine et aux industries houillères, avec l'ensemble des recherches menées sur l'évolution des structures productives et sociales et le souci d'inscrire les processus observés dans ces contextes spatiaux, historiquement constitués, dont on a déjà relevé le rôle. Pour des raisons de "phasage", la mise en relation effective des résultats obtenus avec ceux évoqués dans les quatre premières parties n'en est qu'à ses débuts. Le mode de présentation ici adopté est donc sans doute provisoire. Cela dit, il ne faut pas hésiter à rendre compte pour elle-même de telle opération dont l'originalité tient à l'unité de ses multiples facettes, quitte à signaler, en vue de l'échange et de l'élaboration scientifique, les liens qu'elle peut et doit entretenir avec tel ou tel autre des "chantiers" en cours.



**V.1. LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DES PAYS INDUSTRIALISES :  
LE CAS DE L'EUROPE DU NORD-OUEST (France septentrionale, Bénélux,  
Angleterre)**

Pierre-Jean THUMERELLE, responsable de l'opération ;  
 Benjamin KOSTRUBIEC, Henri ADAM, Jean-Pierre RENARD, Jean-Pierre  
 BONDUE (Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille I)

**Autres participants**

- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Paris I. Groupe GUEPES : Daniel NOIN, Yvan CHAUVIRE
- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université Libre de Bruxelles : Christian VANDERMOTTEN, Jean-Pierre GRIMMEAU
- Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain : Michel POULAIN, Christine WATTELAR
- Laboratory of Human Geography, University of Durham : John CLARKE

**1. Objectifs**

Analyse comparative des populations en situation post-transitionnelle et des liens entre la dynamique des populations, la dynamique des sociétés et la dynamique de l'espace, animée par l'Equipe de Démogéographie du Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille I.

**2. Avancement de la recherche**

Les quatre actions programmées ont été engagées et ont abouti à des résultats inégaux selon l'état d'avancement des recherches :

**- Recherche théorique et épistémologique :**

. Après une phase active, cette recherche est entrée dans une phase rédactionnelle devant aboutir à la publication en 1988 d'un manuel méthodologique collectif (Pierre-Jean THUMERELLE, Daniel NOIN, MASSON EDITEUR).

. Elle a été partiellement relayée par une recherche méthodologique sur l'infographie en démographie et géographie de la population (Benjamin KOSTRUBIEC, Pierre-Jean THUMERELLE, Yvon TINEL).

**- Les mutations démographiques en période post-transitionnelle :**

. L'Atlas des populations européennes, production internationale, comprend désormais plusieurs planches (quelques-unes ont été reproduites et diffusées à titre d'information à l'occasion de rencontres internationales). Sa première livraison intervendra fin 1987.

. L'analyse des différences géographiques de mortalité par âge, sexe et cause a donné lieu à plusieurs publications (3 mémoires + 1 article). La première phase engagée sur le plan des départements français est en voie d'achèvement (article en cours + cartes destinées à l'Atlas de France, CNRS-Reclus), une nouvelle

phase débutera à la rentrée (thèse de 3ème cycle BDI sur la surmortalité dans le Nord - Pas-de-Calais).

Dans le cadre du 3ème cycle, a débuté un ensemble de recherches sur les tendances récentes à la disparition de la surfécondité séculaire du Nord -Pas-de-Calais, en relation avec les transformations du milieu, de la société et des mentalités (6 mémoires + 1 article de Pierre-Jean THUMERELLE dans l'Annuaire des Pays-Bas français, Rekkem, Belgique, Stichting ons Erfdeel, paru en mars 1987).

- Perspectives de population :

Aboutissement de recherches collectives sur le vieillissement : communications de Jean-Pierre RENARD et Pierre-Jean THUMERELLE au Colloque franco-britannique de l'U.G.I. sur le vieillissement et les personnes âgées à Londres en juillet 1986, participation de Benjamin KOSTRUBIEC à la Chaire Quetelet : "Population âgée et révolution grise" (Louvain-la-Neuve) en septembre 1986. Publication des actes du colloque de Londres par Espace-Populations-Sociétés (1987, n° 1), direction par Pierre-Jean THUMERELLE d'un deuxième numéro de la revue consacrée au vieillissement (2 articles de Benjamin KOSTRUBIEC dans ce numéro + dossier pédagogique par Pierre-Jean THUMERELLE, parution en mai 1987).

. Fabrication d'un logiciel de projections par Benjamin KOSTRUBIEC.

. Communication sollicitée de Pierre-Jean THUMERELLE au Colloque national de démographie de Grenoble, mai 1987, sur les perspectives au niveau local (paru dans Travaux et Documents de l'INED, avril 1987).

- Enquête sur la mobilité socio-professionnelle et spatiale dans la région Nord - Pas-de-Calais :

L'équipe de Démogéographie s'est consacrée, dans le cadre de l'IFRESI, à la réalisation d'une enquête biographique et familiale sur la mobilité socio-professionnelle et spatiale de la population de la région Nord - Pas-de-Calais. Cette enquête apportera un éclairage qualitatif appréciable sur la manière dont se modifient les comportements de la population régionale, avant que le recensement de 1990 n'apporte une mesure systématique de cette évolution.

La phase préliminaire (mise au point du questionnaire, pré-enquête, tests d'échantillonnage) s'est achevée en décembre. De janvier à mai, 2 000 interviews ont été effectuées, donnant des renseignements sur les membres de 2 000 ménages résidant dans l'aire métropolitaine centrale de la région (arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Lens et Béthune). Le travail a été effectué par un groupe d'étudiants de D.E.A. Deux étudiantes, dont les sujets de mémoires de D.E.A. et les projets de thèses utiliseront les données de l'enquête, ont dirigé les opérations de collecte. La saisie informatique des questionnaires est en cours et devrait être achevée fin juillet. Les premiers traitements, après contrôle de la saisie et des programmes de dépouillement, interviendront au cours du dernier trimestre de l'année civile.

## V.2. CENTRE D'HISTOIRE DES ENTREPRISES

**V.2.1. URA 936 (Economie de la firme) ; Responsable : Jean-Pierre DEBOURSE**

*I - Le Centre a travaillé en trois directions :*

- 1- Recherche fondamentale des facteurs déterminants de l'évolution des firmes,
- 2- Application par analyse monographique des firmes Nord/Pas-de-Calais et histoire des firmes du Nord/Pas-de-Calais,
- 3- Poursuite des travaux sur les dirigeants d'entreprise.

*II - Dans la première perspective de recherche de facteurs déterminants de l'évolution des firmes*

2 thèses ont été soutenues :

- I. DANJOU "L'évolution de la firme - Analyse des facteurs d'évolution à l'aide d'une approche monographique" - Thèse Lille 1987 - Mention Très Bien
- A. DOKOU "Image, identité de la firme et influence stratégique" - Thèse Lille 1989 - Mention Très Bien

Une troisième thèse s'inscrivant dans cette perspective est en cours de finition (A. ABIASSI "Le processus d'internationalisation des firmes")

Par ces travaux, l'importance des facteurs de l'évolution peut être dégagée, ainsi que les formes et processus d'évolution, notamment avec l'interaction des éléments mutationnels et incrémentaux.

*III - Application de la méthode monographique à l'histoire d'entreprises du Nord/Pas-de-Calais*

10 monographies ont été réalisées parmi lesquelles :

- Bonduelle
- Dickson-Constant
- Neu
- Doublet Festitub
- C.D.F. Ingénierie
- Boulonneries de Thiant

Plusieurs autres monographies sont en cours d'élaboration.

Deux études sont en cours de réalisation :

- L'industrie du Nord/Pas-de-Calais en 1844
- Les premières entreprises du Nord/Pas-de-Calais en 1844

**Une étude de l'industrie d'impression sur étoffes au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> à démarré, principalement à partir de l'analyse de la Manufacture de Jouy (Oberkampf).**

*IV - Une enquête auprès de 142 dirigeants d'entreprise du Nord/Pas-de-Calais a été effectuée pour mettre en évidence les facteurs caractéristiques du métier de dirigeant, à partir d'entretiens semi-directifs et par analyse de contenu.*

Une première analyse a été effectuée à partir des 52 premiers entretiens. La méthodologie ainsi mise au point est utilisée pour l'exploitation des 90 autres entretiens.

Une seconde enquête a été réalisée auprès de 126 dirigeants d'entreprise du Nord/Pas-de-Calais pour obtenir et analyser leurs opinions quant au marché unique européen de 1992-1993.

*V - Il faut joindre à ce bilan les recherches menées par Jean Luc SYSSAU sur les rapports entre gestion et haute technologie, dans une perspective transdisciplinaire (étude du cas de la filière textile habillement, communication aux Journées IFRESI, cf supra, I, Présentation, 2.1.).*

#### **V.2.2. URA 1020 (Croissance et développement dans le Nord de la France) - Responsable : Albert BRODER**

L'activité principale a porté sur l'ATP Industrialisation de la France.

**Thème :** Le textile sur le long terme dans la région du Nord. Il s'est agi d'une recherche à la fois diachronique et pluridisciplinaire sur le textile :

- Diachronique : regroupant des recherches sur l'histoire médiévale, moderne ; sur le XI<sup>e</sup> S et surtout le XX<sup>e</sup> S.
- Pluridisciplinaire : associant historiens, économistes, géographes et sociologues provenant des Universités (Lille I et Lille III), d'écoles d'ingénieurs (IDN et ENIAM).

Cette recherche a eu dès le début une finalité dynamique : au moyen de l'analyse chronologique, il s'est agi de faire ressortir l'aspect récurrent des rythmes de cette industrie. Démontrer :

1. Que cette activité a connu des crises profondes, des mutations structurelles touchant à ses structures entrepreneuriales, sociales, commerciales, techniques. Que de ces difficultés, elle a su tirer des forces d'innovation.
2. Que malgré la profondeur de la remise en cause actuelle, le potentiel technique, l'acquis historique, les capacités humaines sont porteurs, non pas d'une défense impossible de modes d'activités dépassés, mais de mise en place de nouveaux modes de production et d'activité : certains déjà solides (filature, bonneterie),

mais aussi, grâce au potentiel commercial VPC et groupes d'activités tertiaires (Auchan), d'autres à imaginer.

L'ensemble fait l'objet d'un numéro particulier de la Revue du Nord (1988).

Colloque international : cette recherche s'est conclue par la tenue en novembre 1988 d'une Table Ronde Internationale sur le textile groupant des chercheurs belges et britanniques (technique, muséographie, histoire), polonais (géographes, économistes, historiens et techniciens de l'industrie textile).

Les actes paraîtront dans un numéro spécial de la Revue du Nord, en principe début 1990.



**V.3. LE LIEN FIXE TRANSMANCHE PROGRAMME DE RECHERCHE  
COORDONNÉ FRANCO-BRITANNIQUE (Canterbury-Lille)**

**Responsables scientifiques :**

Yves LUCHAIRE (Lille II - CRAPS)  
Gérard MARCOU (Lille II - CRAPS)

**Participants :**

Michèle BREUILLARD (Lille II-CRAPS), Serge DORMARD (LEPUR-Lille I), Gérard DUCHENE (Lille III), Michel LANGRAND (CRAPS-Lille II), Martine CLIQUENNOIS (CRAPS-Lille II), Alain VANTROYS (CRAPS-Lille II).

Depuis la mise en oeuvre de ce programme, plusieurs actions ont été engagées:

- Constitution de plusieurs équipes de recherches dans le cadre du projet coordonné franco-britannique liant l'équipe française à celle du "Chanel Tunnel Research Unit" (CTRUE) de l'Université du Kent à Canterbury.
- Tenus de séminaires de travail (2 à Villeneuve d'Ascq et à Canterbury). Deux de ces rencontres ont débouché sur des publications :

. Cahiers du CRAPS : LIEN FIXE TRANSMANCHE, numéro hors-série, juillet 1988  
. Channel Tunnel Research Unit : Les réponses politiques au Tunnel sous la Manche, décembre 1988

Un quatrième séminaire est prévu les 19 et 20 juin 1989 à Canterbury ; diverses communications seront faites à cette occasion.

**I. OBJECTIFS**

**. Aspects juridiques et politiques**

L'objet de cette recherche est d'étudier le dispositif juridique et institutionnel mis en place pour la réalisation du tunnel.

Le choix d'un financement privé a entraîné des procédures spéciales de part et d'autre. Ainsi, la technique de la concession, la procédure hybride d'enquête publique en Grande-Bretagne, la création d'une commission intergouvernementale sont autant de spécificités dignes d'intérêt.

De la même manière, les relations nouvelles engendrées par le tunnel mettent en présence, outre les Etats concernés, la CEE, le Comté de Kent et la Région Nord - Pas-de-Calais et génèrent des liens nouveaux. Le but de projet est donc d'examiner ces diverses dimensions.

## . Aspects financiers et économiques

La "rentabilité" du projet a été souvent mise en cause. Mais au-delà de ce problème repose de façon plus large le développement des échanges entre la Grande-Bretagne et le continent. Le montage financier actuellement en cours suscite enfin de nombreuses interrogations. Ce sont, entre autres, ces aspects qui retiendront l'attention des chercheurs.

### 2. AVANCEMENT DE LA RECHERCHE

Les équipes constituées ont travaillé dans les domaines suivants :

- problèmes juridiques (sous la direction de G. MARCOU) ;
- insertion locale et régionale du projet (sous la direction de M. LENGRAND) ;
- relations entre les régions concernées (Kent - Nord-Pas-de-Calais) et leurs états respectifs ; aspects européens du tunnel sous la Manche (sous la direction de Y. LUCHAIRE) ;
- questions économiques et financières (sous la direction de G. DUCHENE).

3. Les recherches sont étalement sur deux ans, au cours desquels se tiennent régulièrement des réunions de travail bilatérales entre les équipes françaises et britanniques. Elles doivent s'achever en septembre 1990 et faire l'objet d'une publication commune.

## V. 4. SCIENCES SOCIALES, MINES ET INDUSTRIES HOUILLERES : TRAVAIL PRODUCTION, RECONVERSION, MEMOIRE COLLECTIVE

OLIVIER KOURCHID, SOCIOLOGIE, CNRS-IRESKO-IFRESI

### Recherches: la production houillère et son salariat

Nous avons choisi d'étudier la constitution, et la dissolution d'une identité productive houillère à travers un dispositif hégémonique dans le Nord-Pas-de-Calais: la compagnie des Mines de Lens, devenu groupe nationalisé après la Libération, indissociable d'une intense histoire syndicale (pas seulement réformiste), politique (de Basly à Lecoeur, puis au socialisme), patronale et directoriale (le corps des mines du Comité des Houillères aux Charbonnages de France), et technique (extraction, transformation, diversification exceptionnelle).

Deux tomes d'une thèse d'état —en cours— sont écrits, l'un en 1985, (1), l'autre en 1988 (9): ceux-là parlent de la guerre (1939-45), période charnière et charnière de ce siècle où la rationalisation productive nécessaire à l'identification nationale appuyait la collaboration, mais préparait aussi la nationalisation et le sauvetage des corps techniques.

En face, et pour mieux dire, au fond, s'instituaient des formes d'enfermement et de contraintes salariales implacables, proches de l'esclavage, sources de résistances politiques et organisationnelles. Cette sociologie historique du travail contraint en temps de guerre (11) n'a pas qu'une intention théorique. Elle incorpore une intention pratique sur les trajectoires de mobilité et de reconversion intergénérationnelles du salariat minier. Une première série d'entretiens effectués avec A. Dassonville et F. Pacholski, sociologues auprès d'ouvriers nés en 1920 a montré la prégnance de la mobilité des descendants sur celle des descendants, celle de l'immigration dans la reconversion vers l'auto-emploi, et celle des filières familiales et matrimoniales dans la reconversion vers les emplois tertiaires fonctionarisés (2). Une deuxième série d'entretiens est en cours: trajectoires familiales et vies de travail de salariés de Lens, témoins plus jeunes de l'après-guerre, retraités, reconvertis ou mutés; ainsi que le travail sur archives concernant la période 1945-70.

Les archives des compagnies minières déposées au Centre historique minier (Lewarde) sont en effet une source essentielle pour l'histoire et la sociologie de la production et du travail (dans lesquelles s'inscrit ce travail).

### Des archives la mémoire collective

Attentive au contemporain, au travail en train de se faire ou de se défaire, la sociologie se doit d'être alertée par toutes les formes de représentation et d'accumulation de la mémoire: images, écrits, langages, procès de travail, objets techniques, n'entrent pas seulement dans le fétichisme du souvenir, mais sont du travail transfiguré: comme en 1936 les ouvriers retraités qui font un musée de la mine préservent l'outil de travail, pour eux-mêmes et pour d'autres.

L'ATP CNRS "Travail, emploi, mode de vie" suivie d'un contrat PIRTTEM nous a permis —et nous permet toujours— de progresser dans le travail précité; de plus, une impulsion nouvelle a été encouragée par le Groupe "Mines" du GRECO 55 (Mmes M. Rebérioux et R. Trempé, M. A. Prost). Interdisciplinaire et financée par le PIRTTEM en 1986, cette opération, que nous avons animée avec M. Dreyfus, historien CNRS, et A. Kuhnmunch, archiviste du Centre historique minier a fondé plusieurs des développements actuels de recherche et de valorisation

On a ainsi réalisé le recensement et la conservation d'archives (centrale électrique d'Harnes, avec G. Boudoux, historienne et C. Chuine, sociologue) (ateliers, siège 19) ont été effectués ainsi que sur Courrières. Simultanément, les investissements nécessaires au stockage à long terme des archives des houillères encore disséminées ont été réalisés. On a pu sur cette base (cf. Bilan et projets n° 1 (4) et infra) dégager des pistes prioritaires de recherche et de valorisation.

### **Valorisation**

La représentation de la production et du travail comprend l'iconographie. Nous nous sommes donc attachés, avec A. Kuhnmunch, aidés par R. Ceglarski et G. Boudoux, historiens reconstituer et diffuser l'essentiel des photographies aériennes obliques des sites et cités minières du NPC entre 1920 et 1989: les fonds de l'Institut géographique national, des HBNPC, de Phot'R ont été réunis au CHM sous forme d'un inventaire consultable par le public (environ 800 vues) (6); une exposition a été organisée Lewarde en juin 1987 (144 agrandissements) (5), elle actuellement en partie présentée au musée de la mine de Bochum (RFA). Nous avons organisé une table ronde pluridisciplinaire sur les représentations de la production et du travail (sociologie, histoire, archéologie, photographie) (7, 8). Un ouvrage dont le manuscrit est terminé présentera l'essentiel de cette mémoire paradoxale.

Le coût de ces opérations iconographiques a été assumé par le Centre historique minier, répondant ainsi aux efforts de développement du CNRS.

### **Coopération institutionnelle**

Les autres développements que nous avions envisagés au Bilan et projets n°1 et qui nous sont confiés ont pris corps (contrat PIRTTEM en 1987-88) tout en bénéficiant officiellement d'une inscription institutionnelle dans l'IFRESI. Il s'agit:

- de la constitution d'un guide de recherche international sciences sociales, charbon et industries houillères répertoriant les instituts de recherche, d'enseignement, de documentation, de valorisation, les partenaires sociaux de la plupart des pays charbonniers. Une première version (faite avec F. Soufi) a été publiée à tirage restreint en 1988 (12); une deuxième version plus complète est en cours et sera diffusée aux quelques 400 organismes et individus recensés

- ce travail a été associé l'acquisition d'un matériel informatique CNRS en fonctionnement au Centre historique minier

- un accord définissant les modalités de coopération entre l'IFRESI-IRESKO-CNRS; les HBNPC; le Centre historique minier a été établi et confirmé par MM. M. Simon, directeur de l'IFRESI, Périer, président des HBNPC et de l'ACHM et Kourchid.

Nous avons exposé les modalités de cette coopération, sources d'enrichissements mutuels à un stage de valorisation en sciences humaines et sociales (CNRS-Ivry, 3-4 Novembre 1988)(15) et dans les Cahiers de Lewarde (10).

Cet accord définit en particulier les projets scientifiques pour 1989-90, et la participation des HBNPC, explicités dans le document Bilan et projets n°2 (13)

### **Projets en cours**

#### **- Recherche**

Les derniers sites en activité du bassin minier Nord-Pas-de Calais après 250 ans d'extraction se trouvent à Oignies (9 et 9bis, 10), fermeture prévue fin 1990 et à l'Escaruelle (fin 1991). D'autres sites de transformation (cokerie de Drocourt, centrale de Courrières, usines du 10) dureront plus longtemps. Le contrat de recherche financé par le PIRTTEM, géré à l'IFRESI, et auquel participent les archives du Centre historique minier a pour objectifs les domaines suivants :

- les procès de travail et de production au jour et au fond
- les trajets biographiques du personnel HBNPC (ascendants, descendants)
- qualification et reconversion
- mémoire collective et héritage industriel
- histoire et sociologie des communes concernées par les sites: politique et syndicalisme

Nous travaillerons pour commencer avec M. Emile Dubois, actuellement en maîtrise de Sciences sociales appliquées au travail Lille III

### **Enseignement et animation**

Nous constituons pour la rentrée un groupe de travail interdisciplinaire (sociologie, histoire pour commencer) ayant pour but de sensibiliser les étudiants aux apports réciproques des disciplines et de les aider réaliser leurs mémoires ou thèses. D'autres personnes intéressées par les travaux de recherche sur le monde minier et industriel seront conviées : Mme Odette Hardy, Maître de Conférence d'Histoire (UA 1020, CNRS/Lille III), a accepté de s'y associer, ainsi que Mme Annie Kuhnsmund, historienne, archiviste du Centre historique minier, et Mme Monique Vervaeke, sociologue.

Sept étudiants en maîtrise d'Histoire sont inscrits avec Mme Hardy et susceptibles de suivre ce groupe. Un étudiant en maîtrise SSAT collabore avec nous sur le site d'Oignies.

## Bibliographie (O.K.) concernant le thème "mines"

1987 :

- O.Kourchid, "Workers' struggles in steel in France and in the USA : autonomy and constraints at Longwy, Lorraine and Youngstown, Ohio", in Redundancy, lay-offs, and plant closure, their character, causes and consequences, Raymond Lee (Ed.), Crown Helm, London, 1987.
- Compte rendu de La foi des charbonniers : les mineurs dans la bataille du charbon, 1945-1947 (E.Desbois, Y. Janneau, B. Mattéi) éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, in Sociologie du travail, 1/87
- O.Kourchid, M.Dreyfus, A.Kuhnmunch Aide aux travaux de recensement et d'archivage Centre historique minier, Bilan et projets, contrat PIRTTEM-CNRS 98-60-03, février 1987;
- O.Kourchid et A. Kuhnmunch (en collaboration avec G. Boudoux et R. Ceglarski) : exposition Mines et cités minières du Nord et du Pas-de-Calais, 144 photographies aériennes de 1920 nos jours, partir des fonds : CAF et DURANDAUD (IGN); PHOTR; ACHM, photothèque des Houillères.Organisée au Centre historique minier de Lewarde (Nord) partir du 11 juin 1987.

### Catalogue

- O.Kourchid et A. Kuhnmunch (avec G. Boudoux et R. Ceglarski) : Inventaire iconographique des sites et cités du bassin NPC : à partir des fonds IGN, PHOTR, ACHM - photocopies sur calque et contacts, vues aériennes obliques
- O.Kourchid (CNRS), avec P.François et A. Kuhnmunch (ACHM): organisation d'une table ronde: représentations de la production et du travail, jeudi 19 et vendredi 20 novembre 1987, au Centre historique minier (Lewarde, Nord); avec la participation du PIRTTEM-CNRS et de l'ACHM
- O.Kourchid "Les sens de la domination et la sociologie des représentations : à propos de vues aériennes obliques", communication la table ronde Représentations de la production et du travail (CNRS-ACHM) 19 et 20 novembre 1987
- O. Kourchid, projet de base documentaire internationale: industrie houillère et sciences sociales
- Compte rendu du livre de Friedrich A. Sorge Labor movement in the United States, a history of the American working class from 1890 to 1895 (translated by Kai Schoenhalls) Greenwood press, 1987 New-York, pour Contemporary Sociology, paraître.

1988 :

- Compte rendu du livre de M.Dreyfus Les sources de l'histoire ouvrière sociale et industrielle en France XIX<sup>e</sup> XX<sup>e</sup> siècle guide documentaire, les éditions ouvrières, 1987 pour Revue française de sociologie, n°2 1988
- O. Kourchid, Production industrielle et travail sous l'occupation - Tome II: Statuts, mobilisation et reproduction de la main d'œuvre aux mines de Lens - - CNRS-PIRTTEM - IRESCO, bibliographie, 450p. 1988.
- O.Kourchid, "Coopération en sciences sociales entre le Centre national de la recherche scientifique et le Centre historique minier" Cahier du CHIM n°1, 1988

- O.Kourchid, "Le travail contraint a-t-il une quotidienneté?" communication au colloque international Sociologie de la vie quotidienne, Paris, Sorbonne, 5,6,7 mai 1988
- O.Kourchid et Farida Soufi : Projet de guide de recherche sciences sociales, Charbon, et industries houillères, CNRS-Groupe de sociologie du travail, Paris 7-IRESKO-IFRESI, 63 p. offset
- O. Kourchid et A. Kuhnmunch : Coopération CNRS-CHM ; Bilan et projets n° 2, GST-IRESKO-IFRESI, 1988, 71 p. offset
- O. Kourchid et C.Eckert: "Mai 1968: les mineurs", communication au colloque Acteurs et terrains du mouvement de mai 1968, Paris, rue Mahler CRMSS, (A. Percheron, A. Prost, D. Tartakowski), 24 et 25 novembre 1988
- O. Kourchid, "Sociologie, histoire et conservation des Houillères du Nord-Pas-de-Calais" (coopération CNRS/Centre historique minier Lewarde): conférence au stage de formation permanente CNRS Valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales, Ivry, AD2, 3 et 4 novembre 1988

1989 :

- O.Kourchid "identité disciplinaire de la sociologie et les recherches comparatives aux Etats-Unis" communication aux Journées de l'IFRESI, 26 et 27 janvier 1989
- O. Kourchid, avec A. Kuhnmunch (ACHM) et J.M. Chotin (HBNPC), et l'hospitalité de la municipalité d'Oignies : Organisation de la journée Le monde de la mine, Oignies le 14 avril 1989

-----



## QUATRIÈME PARTIE

### PERSPECTIVES



Evoquer les activités à venir de l'IFRESI, c'est d'abord signaler celles des opérations dont on vient d'exposer les résultats et qui, soit sont en cours d'achèvement, soit vont, dans leur logique propre, connaître de nouveaux développements d'ores et déjà programmés et pour la plupart financés. On aurait pu présenter ici ces prolongements à venir. On a préféré respecter la cohérence de ces programmes et maintenir l'articulation entre bilan et projet, telle que pensée et argumentée par les équipes et chercheurs.

Rappelons donc que vont se poursuivre ou/et s'élargir dans les deux années à venir les opérations I.1. (Mode de développement des industries à haute technologie), I.2. (Développement des activités de services à l'échelle internationale, nationale et régionale), I.4. (Rôle des structures institutionnelles dans la politique des firmes), I.5. (Innovation, institution, intervention et évaluation dans l'entreprise et son environnement), II.3. (Formation, marché du travail et médiations sociales : le cas des ingénieurs diplômés), II.4. (Formations supérieures : études complémentaires), III.1. (Vie économique et changement social, sous-opérations 3 et 4), III.2. (Habitat, développement social et sentiment d'insécurité), IV.2. (Politiques industrielles du patronat et de l'Etat en France et en Grande-Bretagne), V.1. (Mobilité professionnelle et spatiale dans la Région Nord - Pas-de-Calais).

Parmi les élargissements du champ d'investigation dont témoignent certains de ces programmes, signalons celui relatif au syndicalisme face aux mutations industrielles, et en particulier à sa place dans les systèmes de formation et dans la négociation de nouvelles technologies (IV.2). La discussion, lors des Journées IFRESI, avait fait apparaître l'intérêt d'enrichir les recherches en cours par la prise en compte du rôle et de la capacité d'action des acteurs institutionnels (syndicats, patronat), des politiques publiques et des opportunités et/ou contraintes qui en découlent. L'interrogation sur la place de l'Etat, donc du politique, dans les processus historiques en cours, se situe explicitement à l'horizon de ces réflexions.

On a choisi de présenter ci-dessous des opérations clairement identifiées comme nouvelles. Il y a là une part d'arbitraire. Certaines s'inscrivent, elles aussi, dans le prolongement d'opérations évoquées dans le bilan ci-dessus. D'autres, au contraire, représentent la traduction opérationnelle de l'élargissement du collectif scientifique décrit dans la seconde partie de ce rapport.

Un premier ensemble de recherches (I et II) porte sur la relation, déjà évoquée pour son caractère "nodal", entre mutations technico-économiques et dynamique des localisations.

Trois autres opérations (III, IV, V) tournent autour de la problématique des groupes professionnels, des mutations organisationnelles et de la gestion de la main d'œuvre.

*L'opération VI propose une analyse en termes, et de logiques institutionnelles, et de stratégies d'acteurs, des chômagés et chômeurs de longue durée.*

*L'opération VII porte sur les formes de la relégation et de l'exclusion familiale sur un marché local du logement.*

*Le trait commun à ces opérations est de s'inscrire aisément dans l'un des grands axes de recherche ci-dessus définis (cf. supra, Bilan) et de s'articuler étroitement avec certaines des opérations correspondantes.*

Trois autres opérations, elles aussi nouvellement inscrites au Programme de l'IFRESI, doivent, pour le moment, être considérées à part. C'est le cas des opérations VIII, IX, et X, proposées par les historiens. L'une porte sur les mutations urbaines dans le Nord - Pas-de-Calais des années 1930 à 1974, analysées dans leurs diverses dimensions (causalités sous-jacentes et effets induits). La seconde, sur l'histoire comparée des institutions de l'économie et des attentes des entrepreneurs (depuis le début du 18ème siècle). La troisième, sur une démographie historique des entreprises. Ces investigations répondent à une attente forte de l'ensemble des chercheurs, comme l'avait montré la discussion déjà évoquée à propos des Journées IFRESI, et certaines sont délibérément pluridisciplinaires. Mais elles ont leur mode de cohérence propre : seules les confrontations à venir permettront de préciser plus finement leurs interactions avec telles ou telles autres recherches, et les enrichissements mutuels qui en découlent. Il en va de même, sur un tout autre plan, de l'opération X (Relations économiques et communication interculturelle).

*Ni chasse gardée, ni auberge espagnole, disions-nous de l'IFRESI dans notre présentation liminaire. A leur façon, le bilan et les perspectives scientifiques, tels qu'ici présentés, confirment l'aptitude de l'Institut à s'enrichir (c'est à dire changer) sans cesser d'être lui-même. C'est là un élément non négligeable de confiance pour l'avenir.*

## I. DYNAMIQUE DES LOCALISATIONS DES ACTIVITES ET DES EQUIPEMENTS

Equipe O.D.L Nord - Pas-de-Calais (Observatoire de la Dynamique des Localisations) du L.G.H. (Laboratoire de Géographie Humaine -Université Lille 1). Activité développée au sein du réseau du GIP-RECLUS.

Coordonnateur : Didier PARIS.

### BILAN

Depuis 1985, une équipe du Laboratoire de Géographie Humaine de Lille 1 développe, au sein du réseau du GIP-RECLUS, une activité d'observation et d'analyse des dynamiques du territoire régional (mouvements de localisation-délocalisation des activités et des équipements). Ce travail est intégré à l'opération O.D.L. du RECLUS.

La connaissance approfondie de l'état du tissu économique régional constitue, pour tous ceux, décideurs, notamment les élus aménageurs, chercheurs, etc..., qui s'intéressent aux problèmes de développement de la région, le fondement indispensable sur lequel il est possible d'asseoir les analyses. Plus cette connaissance se veut précise, plus elle mobilise une quantité importante d'informations, d'autant plus difficile alors à traiter de manière synthétique. La technique permet maintenant de manipuler et de traiter une masse d'informations plus grande.

### 1. DES OUTILS D'OBSERVATIONS DES DYNAMIQUES SPATIALES PERFORMANTS

Un outil essentiel de cette opération est la base de données ODILE nourrie d'informations sur la création, le développement, la réduction ou la disparition d'activités ou d'équipements. Cette base permet ainsi de suivre les dynamiques de développement ou de déclin dans les régions. Elle regroupe des fiches contenant à chaque fois, en fonction du type d'opération concerné, des informations sur le nombre d'emplois créés ou supprimés, les investissements réalisés, les infrastructures ou établissements construits ou supprimés, etc... Ces informations (la base nationale est localisée à Montpellier, à la Maison de la Géographie) sont accessibles par minitel ou par terminal d'ordinateur, mais peuvent donner lieu également à un traitement cartographique automatique rapide.

Notre équipe a, par ailleurs, accès aux moyens en traitement cartographique automatique du GIP-RECLUS d'une part, et, pour notre région, ceux développés par la collaboration du CITI et du L.G.H., permettant de visualiser rapidement les dynamiques spatiales à partir de fichiers divers.

## **2. LES RESULTATS DE LA RECHERCHE**

Le développement régional s'inscrit dans le cadre d'une économie de plus en plus internationalisée. Ceci n'est pas nouveau pour le Nord de la France qui, à travers l'histoire, n'a cessé de tisser des liens avec ses voisins d'Europe du Nord-Ouest. Mais la perspective du marché européen unique de 1993, le TGV ou le tunnel sous la Manche fixent maintenant des échéances qui contribuent à l'accélération du processus. D'un point de vue géographique, les mutations qui affectent l'économie régionale se traduisent par de nouvelles dynamiques de localisation à l'origine du changement spatial.

Sept chercheurs du Laboratoire de Géographie Humaine ont essayé, dans une publication réalisée dans le cadre du GIP-RECLUS (à paraître en septembre 89 à la Documentation Française) de mettre en évidence ces nouvelles dynamiques. Il s'agit de Didier PARIS, Maître de Conférences à Lille I, chargé de la coordination de ce travail, Michel BATTIAU, Professeur à Lille III, Jean-Pierre BONDUE, Maître de Conférences à Lille I, Charles GACHELIN, Maître de Conférences à Lille I, Christine LEMENE, chercheur au L.G.H., Françoise MARCHAND, Professeur d'Ecole Normale, Jean VAUDOIS, Maître de Conférences à Lille I.

A travers six thèmes retenus pour leur intérêt par rapport à la problématique du changement régional, ils proposent une approche, qui n'est certes pas exhaustive, ce n'était pas l'objectif recherché, mais qui permet de comprendre la logique des nouvelles dynamiques spatiales. Au-delà de l'apport de chacun, ce travail est avant tout un travail d'équipe. Les résultats de cette étude ont été présentés en janvier de cette année aux premières journées de l'IFRESI. En voici les principaux éléments :

Puissante région économique, profondément marquée par la révolution industrielle, la région du Nord trouve les ressorts historiques de son développement dans ses cités et leur activité proto-industrielle. Au XIXe et au début du XXe siècle se met en place un tissu économique fondé essentiellement, quoique pas exclusivement, sur de grandes entreprises dominant des bassins d'emploi aux activités peu diversifiées, et qui n'avaient que peu de relations les uns avec les autres. Mais depuis plusieurs dizaines d'années déjà, alors que les "trente glorieuses" n'étaient pas encore achevées, la région du Nord, comme d'autres régions précocement industrialisées d'Europe, devait relever le défi de la reconversion économique, réponse nécessaire aux problèmes sociaux engendrés par la récession de certaines activités traditionnelles.

La fin des années 70 et les années 80 accentuent les difficultés sociales dans ce type de région industrielle. Une série de mutations économiques provoquent des restructurations dans les entreprises, expression pudique qui recouvre souvent la réalité de cessations d'activités ou de licenciements douloureux au plan social. Ces mutations prennent corps dans une géographie largement héritée, qui tend à concentrer leur coût économique et social dans certains bassins d'emplois, qui doivent ainsi supporter l'essentiel des difficultés (Sambre, Valenciennois-Denaisis par exemple).

Les composantes spatiales du développement régional actuel répondent à une logique d'organisation différente de celle héritée de la Révolution Industrielle. Il met plutôt en avant la petite et moyenne entreprise, concerne des domaines d'activité plus divers, qui dépassent le champ traditionnel de l'industrie, et mettent en oeuvre, pour un certain nombre, ce qu'il est convenu d'appeler les technologies nouvelles. Ce développement régional s'inscrit dans le cadre de l'internationalisation accrue des économies.

Le travail des auteurs a porté notamment sur les dynamiques de la création d'entreprise (D. PARIS), les investissements étrangers dans la région (F. MARCHAND), les nouvelles technologies (C. GACHELIN), un exemple d'activités industrielles avec les I.A.A. (J. VAUDOIS et C. LEMENE), les activités tertiaires avec l'exemple des services aux entreprises (M. BATTIAU) et le grand commerce de détail (J.P. BONDUE).

De leur réflexion, plusieurs idées-forces permettent de préciser la nature et les enjeux du changement spatial à l'échelle régionale : Tout d'abord l'espace régional apparaît de plus en plus concurrentiel. Ainsi, dans leurs décisions d'implantation, les choix régionaux des entreprises s'inscrivent-ils dans le cadre des stratégies de leur développement international, activées par une logique concurrentielle exacerbée par les perspectives du marché unique européen. Réciproquement cette concurrence à l'échelle européenne affecte les régions ou les métropoles qui les représentent, notamment à travers les pratiques du marketing territorial. Dans ce contexte, le Nord - Pas-de-Calais, par sa position géographique très "européenne", ne manque pas d'avantages, comme le montre le développement des activités logistiques dans la région.

Mais une fois définie la région d'accueil, le choix du site relève lui aussi d'une pratique concurrentielle qui met en jeu les collectivités locales : le mode de répartition de la taxe professionnelle, la dimension locale des problèmes de l'emploi, le dynamisme même des individus placés à la tête de ces collectivités, mais aussi les nécessités électives, tout pousse à l'accroissement de cette concurrence entre agglomérations, entre communes dans ces agglomérations, que ce soit pour l'implantation d'activités ou d'infrastructures.

Dans ce contexte, l'aménagement régional a perdu une partie de son contenu. On peut ainsi opposer cet espace concurrentiel des années 80 à celui, à la fois plus pensé et plus volontariste, de la fin des années de croissance économique continue (l'époque des travaux de l'OREAM-Nord), et constater le recul de la planification spatiale. Aujourd'hui, les pratiques spatiales sont plutôt à l'heure des zones d'entreprises et autres formes d'avantages concurrentiels pour les entreprises, et les espaces qui en bénéficient.

Dans une certaine mesure, ce sont les modalités même du développement régional qui changent. Même si le modèle ancien des bassins d'emplois dominés par une activité, voire une entreprise fonctionne encore (par exemple l'industrie du verre à Arques, près de St-Omer), le développement régional peut maintenant aussi être décrit comme une somme d'initiatives, celles des petites et moyennes entreprises (création, investissement), celles de collectivités locales. Mais celles-ci s'articulent de toute façon à une économie de plus en plus internationalisée qui marque aussi directement la région par les

implantations des grands groupes, ou leur jeu financier de prise de contrôle d'entreprises de la région. Comme partout, les perspectives du marché européen unifié précipitent le mouvement.

En définitive, et sans en exagérer l'ampleur, on retiendra d'un point de vue géographique, qu' au caractère concurrentiel de l'espace régional correspond une dynamique d'accroissement des contrastes spatiaux entre certains espaces handicapés par l'héritage industriel (Sambre par exemple), ou trop peu polarisés (espace rural du Haut-Pays) et une aire centrale, animée à partir de l'espace métropolitain stricto sensu, mais que l'on peut étendre au secteur central de l'ancien Bassin Minier, ainsi que le secteur littoral organisé autour des trois ports, concentrent le meilleur des nouveaux dynamismes.

L'élément de changement le plus important , qui certes n'est pas encore complètement acquis, mais que nos différentes approches relèvent comme un processus en cours, est bien la dynamique du renforcement d'une métropole sur son espace régional. Les grandes décisions récentes d'aménagement d'infrastructures de communication, ouvertes sur l'Europe du Nord-Ouest, et les équipements tertiaires qui leurs sont associés, en sont l'illustration. Ce renforcement de l'échelon métropolitain, notamment derrière Lille, la vraie ville-centre d'un ensemble classiquement présenté comme tripolaire (voire quadripolaire avec Villeneuve d'Ascq) apparaît même comme un enjeu essentiel du nouveau développement régional inscrit dans le contexte de l'internationalisation accrue de l'économie.

### **LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

1. Associer à cette opération O.D.L. Nord-Pas-de-Calais de nouveaux partenaires, notamment des universitaires d'horizons différents intéressés par la dimension géographique du développement régional. Les géographes ne sont pas les seuls concernés. De ce point de vue, l'IFRESI, dont la vocation est de fédérer les énergies en sciences sociales, représente la structure idéale pour faire se rencontrer les chercheurs.

Mais également, il serait souhaitable de rassembler, à l'instar des opérations O.D.L. dans d'autres régions de France (Île-de-France, Pays-de-Loire, Languedoc-Roussillon notamment), des partenaires institutionnels, soit détenteurs d'informations, soit directement concernés par les problèmes de développement régional et de son articulation à l'aménagement du territoire. Des rencontres, des séminaires thématiques seraient l'occasion de développer la réflexion sur les dynamiques régionales entre universitaires et partenaires institutionnels (Région, CRCI, DRTE, DRIR, etc...).

2. Lancement d'une lettre régionale de l'ODL Nord-Pas-de-Calais. Le premier numéro sera normalement diffusé fin juin 89. L'IFRESI a accepté de financer ce projet.

3. Poursuivre le travail de remplissage de la base de données ODILE, élément central de l'action ODL. Développer des fichiers permettant des suivis spécifiques sous la responsabilité et la maîtrise des chercheurs concernés : création d'entreprises, localisation des investissements étrangers, I.A.A, etc...

4. La production de documents de mise au point sur le tissu économique régional. Dans le cadre d'un atlas régional permanent dans la revue Hommes et Terres du Nord, des cartes commentées sur l'évolution des activités pourront être réalisées. Le GIP-RECLUS accepte de mettre à disposition certaines de ses sources. Il serait cependant souhaitable d'avoir directement accès à certains fichiers de base comme le fichier SIRENE pour le Nord et le Pas-de-Calais. L'IFRESI ne pourrait-il acquérir de tels fichiers utiles pour l'ensemble des chercheurs en sciences sociales de la région, et négocier leur utilisation avec les organismes concernés (INSEE, UNEDIC, etc...). Nous avons à Lille des moyens performants en cartographie automatique (grâce à la collaboration CITI-LGH), encore faut-il pouvoir les valoriser grâce à l'accès aux fichiers cités plus haut, et avoir les moyens financiers et humains de leur utilisation, à l'exemple de ce qui a été fait à la Maison de la Géographie de Montpellier, ou dans des universités étrangères comme celle d'Utrecht.

5. La diffusion des résultats de la recherche, ou encore la réflexion sur les thèmes des dynamiques spatiales peut faire appel avec profit à un moyen d'expression tout à fait adapté à la problématique géographique dans ses composantes spatiales et paysagères : la production de documents audiovisuels utilisant la technique vidéo. Certains chercheurs géographes lillois ont actuellement des projets précis de réalisation de documents vidéo sur le thème des dynamiques régionales. Là aussi, avec d'autres partenaires, l'IFRESI pourrait participer au soutien de ces réalisations.

Plus que jamais, notamment à quelques mois de l'ouverture européenne, l'étude des dynamiques du territoire est essentielle dans une région comme le Nord-Pas-de-Calais, traditionnellement ouverte sur l'Europe du Nord-Ouest. L'Observatoire des Dynamiques des Localisations que nous essayons de promouvoir, peut en être l'outil, pour peu qu'il trouve les moyens de son développement.



## II. CHANGEMENT TECHNIQUE ET ECONOMIQUE, ET DYNAMIQUE SPATIALE - Fédérico CUNAT (LARU-IDN)

Les travaux conduits au sein du L.A.R.U. par Fédérico CUNAT concernent la relation entre le changement technique et économique d'une part, la dynamique spatiale d'autre part.

La question considérée est celle du "no-bridge" qui existe entre les approches macro et micro-économiques. Considérer la dynamique spatiale rend indispensable la recomposition du continuum économique par la prise en compte de l'articulation des différentes échelles. C'est ainsi que le processus de développement des régions industrielles, en particulier en période de crise, conduit à intégrer tout naturellement les théories traditionnelles de la localisation tant elles semblent remises en cause aujourd'hui par la conversion d'activités et de zones entières (cf. CUNAT 1986). Est-ce à dire que les théories dites de "la polarisation" ne seraient plus efficientes en période de crise ? Si des mécanismes tels ceux proposés par

F. PERROUX : économie dominante, induction, diffusion,..., continuent bien de se manifester, on assiste en réalité à une réorganisation plus complexe des forces économiques. C'est cette réorganisation que s'efforcent d'appréhender les travaux en cours :

- soit par l'analyse des secteurs dominant l'économie régionale, comme par exemple ceux qui concernent le Textile. Ce dernier travail a été réalisé dans le cadre de l'U.A.-C.N.R.S. d'Histoire Economique (responsable A. BRODER) à Lille III, ATP Histoire Industrielle de la France 1986-1987-1988 (cf. CUNAT 1987, CUNAT et PIYA LEKI 1988) ;
- soit par l'analyse des transformations de l'urbanisation en privilégiant l'apparition de nouvelles formes d'articulation de l'économique et de l'urbain, en particulier autour de la notion de Bassins d'emploi (CUNAT, 1987, 1989).

Les perspectives de travail visent à conforter ces analyses par :

- la mise en place d'un observatoire des principaux groupes industriels présents dans le Nord - Pas-de-Calais (opération aidée par le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais) ;
- une interrogation autour de la notion de "Métropole" à partir de la double approche : enquête empirique dans la Métropole Nord, et relecture des concepts liés à la polarisation à partir des recherches et travaux publiés dans la dernière période (travail à réaliser à la demande du Plan Urbain) ;
- la tentative d'une réflexion portant sur les processus de valorisation urbaine en coopération avec l'Université de Dortmund (R.F.A.). Cette approche, qui pourrait s'établir sur 3 années (1990 à 1993), serait soutenue par la Direction de la Recherche, l'Association Nationale de la Recherche Technique (Ministère des Affaires Etrangères, programme PROCOPE) et la C.E.E. (Feder et R.E.T.I.).

Liste des travaux

F. CUNAT - 1986

"La reconversion des zones industrielles en crise", in Développement local et décentralisation, ouvrage collectif ERESA, Genève/Anthropos, Paris.

F. CUNAT - 1987

a) "Vers la constitution du Textile en secteur dominant de l'économie régionale", Revue du Nord, n° spécial de l'A.T.P. Histoire Industrielle de la France, n° 257

F. CUNAT - 1987

b) "Centre, Métropole, Pôle - Le cas d'une région industrielle", Communication au Congrès de l'A.S.R.D.L.F. Lisbonne

F. CUNAT, PIYA-LEKI - 1988

"Stratégie industrielle et développement régional : mutations de la filière textile dans le Nord - Pas-de-Calais", Communication au Congrès de l'Association Canadienne de Science Régionale à Windsor (Ontario)

F. CUNAT - 1989

"Le territoire ingélitaire, chance et/ou frein pour le virage technologique d'une région industrielle", Communication aux Journées de l'IFRESI.

**III. INNOVATION TECHNIQUE,  
MUTATIONS ORGANISATIONNELLES ET  
TRANSFORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LA  
SIDERURGIE : QUELLE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT ?**

Responsable : Michel SUEUR

Co-financement : SOLLAC-Dunkerque et Ministère de la Recherche  
(Appel d'offre : "L'homme et les mutations technologiques")

Un groupe de travail réunissant chercheurs et salariés de l'entreprise (cadre, technicien, maîtrise) a été constitué pour élaborer le projet, le réaliser et en valoriser les résultats, tant en direction de la recherche que de l'entreprise.

**III.1. Objectifs**

S'inscrivant dans le prolongement et l'approfondissement de recherches antérieures, l'objectif principal est de comprendre et d'expliquer la dynamique de changement d'une entreprise qui connaît un processus profond de restructuration. Les aspects organisationnels et humains des mutations seront approfondis dans leurs interrelations avec les aspects économiques et techniques. Tenant compte des temporalités différentes dans lesquelles ces mutations s'inscrivent, il s'agira de reconstituer l'histoire de la conduite du changement en combinant 3 points de vue :

- celui de la direction qui met en place le changement,
- celui des salariés qui vivent le changement,
- celui de l'observateur.

Les points suivants seront étudiés en recourant aux techniques d'investigation quantitatives et qualitatives :

- 1) à l'observation du changement dans l'entreprise ;
- 2) les stratégies des salariés face aux mutations organisationnelles et aux transformations de la gestion de la main-d'œuvre ;
- 3) l'émergence de nouveaux groupes professionnels et leur professionnalité.

Le projet se situe au confluent de la sociologie des organisations, de la sociologie des groupes professionnels et de la sociologie des relations professionnelles.

**III.2. Dispositif de recherche**

Les investigations ont lieu dans l'aciérie qui compte 2 000 personnes. Elles concernent tant celles occupées à la production que celles, de plus en plus

nombreuses, se situant à la périphérie (bureau technique, logistique, ordonnancement-lancement, qualité,...).

Les étapes de la recherche sont les suivantes :

- stage "d'immersion" du chercheur pendant 6 mois dans les différents services ;
- recueil d'informations statistiques concernant les caractéristiques des différents groupes professionnels (âge, formation, niveau de qualification, itinéraire professionnel, ...) ;
- recueil d'informations qualitatives auprès de la hiérarchie sur les moyens mis en oeuvre pour opérer le changement comme par exemple le nouveau système d'évolution des compétences ;
- mise au point d'une grille d'entretiens permettant de réaliser des entretiens auprès de différents groupes professionnels.

Durée : 2 ans (1989, 1990).

## IV. FORMATION, MOBILITE ET GESTION DE L'EMPLOI

**Responsable scientifique : N. GADREY, Maître de Conférence**

**Participants : E. DUBAR, Maître de Conférence**

**S. ENGRAND, Ingénieur C.N.R.S.**

**M. FEUTRIE, Maître de Conférence,**

**M.C. VERMELLE, Chargée d'Etude CIA-CEREQ**

Dans une période où la flexibilité est devenue un terme courant dans le langage des chercheurs en sciences sociales et une préoccupation constante des directions d'entreprise, la recherche que nous menons actuellement s'interroge sur la signification sociologique de cette notion multidimensionnelle, souvent définie de façon vague comme aptitude d'un ensemble économique situé dans le temps et l'espace, à se transformer. Au delà des catégorisations couramment utilisées, comme celles de flexibilité interne ou externe, quantitative ou qualitative, l'étude de la flexibilité comme intersection de rapports sociaux multiples, comme construction sociale dans une entreprise ou un bassin d'emploi, implique d'appréhender à la fois les politiques d'emploi des entreprises (embauche, promotion, licenciements, développement de formes diverses d'emplois précaires...) et les stratégies des salariés (recherche d'emploi, cessation et reprise d'activité, passage par le chômage et la précarité), d'analyser à la fois les transformations de la gestion du travail (aménagement du temps de travail, mouvements de main d'œuvre, développement de la polyvalence et de la mobilité interne, politiques salariales...) et les comportements de travail et les stratégies de carrière des salariés.

La recherche précédemment menée, "Production et usage de la formation par et dans l'entreprise" montre comment, dans la période récente, les politiques de gestion quantitative de l'emploi et les politiques de formation, auparavant élaborées de façon disjointe, tendent actuellement dans certaines entreprises à s'articuler, ou au moins à se construire parallèlement, dans des directions des ressources humaines élargies, accordant une importance plus grande à la gestion interne de leur personnel.

L'objectif de la recherche actuelle est l'analyse comparative du rôle de la formation dans les politiques de flexibilité et les stratégies de carrière des salariés d'entreprises différentes quant à la composition de leur main d'œuvre (sexé, mais aussi âge, niveau de diplôme, etc...) et quant à la nature de leur activité.

Existe-t-il plusieurs "schémas de flexibilité" articulant de façon distincte les tendances au développement de nouveaux types ou filières d'emplois, dans lesquels formation, polyvalence et mobilité interne se combinent ? Les politiques de flexibilité des entreprises dépendent-elles du taux de féminisation de leur main d'œuvre ? Les stratégies d'emploi et de carrière des salariés sont-elles différencierées selon le sexe ? Quels rapports complexes existe-t-il entre féminisation et précarisation ?

La recherche empirique porte sur un échantillon d'entreprises, industrielles ou de service, d'implantation plus ou moins ancienne, dont la main d'oeuvre présente des caractéristiques très différentes selon la variable sexe :  
-entreprises majoritairement féminines : textile, vente par correspondance,  
-entreprises majoritairement masculines : fabrication de matériel de bureau, gestion d'équipements thermiques et techniques,  
-entreprise "mixte" : étude et conseil aux collectivités publiques et privées.

Cette recherche est financée dans le cadre du contrat "Mobilité et formation : la gestion de la main d'oeuvre féminine", engagé avec la Mission Recherche et Expérimentation du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi. (Durée du contrat : deux ans, à partir de Juin 1988).

D'autres projets, en cours d'élaboration, concernant la question de l'évolution des rapports entre formation et gestion de l'emploi viendront compléter cette investigation dans le cours de l'année 1990.

## V. ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DES GROUPES PROFESSIONNELS

(B. APPAY, N. BASTIN, L. DEMAILLY, N. GADREY)

L'équipe travaillant sur la sociologie des groupes professionnels se propose de poursuivre le travail de recherche théorique mené dans le séminaire du LASTREE sur la "Sociologie des Groupes professionnels", en 1987-1988. Le projet est d'interroger les principaux courants qui ont structuré ce domaine de la sociologie, en particulier dans le champ de la sociologie anglo-saxonne des professions et de la sociologie du travail.

Cette recherche vise à remettre en question les paradigmes sociologiques qui ont conduit à des cloisonnements théoriques selon les catégories socio-professionnelles étudiées comme les ouvriers, les cadres ou les professions libérales. Ces cloisonnements semblent devoir rendre compte non seulement de différences d'approches théoriques de la division du travail social et productif, mais aussi de la division du travail sociologique.

Il s'agit de poursuivre également le travail entrepris sur "les pères fondateurs" par des analyses théoriques de type monographique sur les auteurs.

Parallèlement à ces travaux déjà en cours, le projet consiste à faire un bilan de l'évolution contemporaine des problématiques et des objets de recherche dans ce que nous proposons d'appeler des "éléments pour une sociologie des groupes professionnels". Dans un premier temps, ce travail sera mené par rapport à l'évolution de la sociologie française à partir d'une analyse de tendance dans les revues sociologiques depuis leur création, en particulier la Revue Française de Sociologie et la Revue de Sociologie du Travail. L'objectif de cette analyse de tendance est de chercher à comprendre pourquoi les groupes professionnels, tout en faisant l'objet de nombreuses études, n'ont pas constitué, en France, un champ théorique structuré, voire conflictuel.



## VI. CHOMAGES ET CHOMEURS DE LONGUE DUREE : LOGIQUES INSTITUTIONNELLES ET STRATEGIES D'ACTEURS

Nicole BASTIN\*, Didier DEMAZIERE\*\*, Véronique VERMELLE\*\*\*

Cette opération propose une approche sociologique du chômage de longue durée, en interaction avec les approches économiques du même objet (cf. supra FOUDI, III.1). La recherche proposée repose sur une hypothèse de départ: le chômage de longue durée constitue une catégorie particulière et un état spécifique du chômage, du fait même de l'allongement de la durée de privation d'emploi.

A maints égards la situation des chômeurs de longue durée apparaît floue, ambiguë, instable : en raison de la paupérisation, de la perte d'employabilité, du relâchement des efforts de recherche d'emploi qu'elle entraîne souvent, les statuts classiques de "chômage", "inactivité", ou "emploi" ne suffisent plus à l'épuiser.

Cette ambiguïté paraît particulièrement évidente au niveau des politiques de l'emploi et pour les divers protagonistes du champ du traitement du chômage: professionnels et chômeurs de longue durée.

Nous interrogerons donc à plusieurs niveaux cette hypothèse selon laquelle le chômage de longue durée ne se réduit pas à un chômage durable mais représente au contraire une position et un statut social particuliers. Les axes d'analyse seront les suivants :

-Le chômage de longue durée représente-t-il une recomposition et une réorganisation du référentiel des politiques sociales et de l'emploi: ébranlement de la norme de plein emploi, brouillage des catégories traditionnelles (pauvres / chômeurs / inactifs...), diversification des institutions et des agents sollicités, multiplication des niveaux d'intervention et de décision, etc ?

-Préside-t-il à une transformation des pratiques et des identités professionnelles des agents dont les fonctions s'organisaient traditionnellement autour d'autres catégories de publics, et qui participent désormais à son traitement: personnel de l'A.N.P.E., travailleurs sociaux, formateurs, tuteurs d'entreprises, militants caritatifs, etc ?

-La confrontation des logiques institutionnelles de traitement et des stratégies des individus durablement sans emploi permet-elle de comprendre les trajectoires des chômeurs de longue durée, les investissements de statuts alternatifs et la constitution de nouvelles identités ? Nous tenterons d'utiliser l'approche interactionniste, en termes de "carrières", pour étudier ces itinéraires.

\* Docteur en sciences économiques, doctorante en sociologie, LASTREE/CLERSE

\*\* Doctorant en sociologie, LASTREE/CLERSE

\*\*\* Doctorante en sociologie (BDI Région-CNRS), LASTREE/CLERSE

**Le travail empirique permettra:**

- une analyse longitudinale des politiques publiques,
- une investigation des groupes professionnels (chargés du traitement du chômage de longue durée) et du fonctionnement des organisations correspondantes (analyse documentaire, entretiens et observations directes),
- une exploration des trajectoires socio-biographiques des chômeurs de longue durée (entretiens approfondis).

**La stratégie de recherche qui sous-tend ce programme a déjà permis de réaliser plusieurs travaux:**

- un mémoire sur les chômagés de longue durée dans le cadre d'un DEA de sociologie (V. VERMELLE, novembre 1988),
- des évaluations de dispositifs de traitement des chômeurs de longue durée, à la demande de financeurs nationaux ou régionaux: stages modulaires (N. BASTIN, 1986), stages de réinsertion en alternance (D. DEMAZIERE, avril 88/novembre 88), évaluation d'un centre de bilan professionnel (D. DEMAZIERE, décembre 87/mars 88).

Les développements envisagés pourront s'articuler à l'appel d'offres de la MIRE prévu pour fin 1989. Ils permettront de mener à bien certaines recherches de troisième cycle en cours.

#### Publications réalisées dans le cadre de ce programme :

**BASTIN Nicole:**

- "Formation et réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée. Suivi évaluation d'un dispositif à l'échelon régional", Rapport d'étude pour l'ANPE, LASTREE/CLERSE, Université de Lille-Flandres-Artois, 1986, 202p. ronéo.
- "De la gestion délibérée du paradoxe...", Grand Angle sur l'Emploi, Revue de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, 2, février 1987, pp44-65.

**DEMAZIERE Didier:**

- "Contribution à l'analyse des politiques de lutte contre le chômage de longue durée au niveau local: les SRA à Dunkerque", Rapport d'étude pour la MIRE et la Délégation à la Formation Professionnelle, LASTREE/CLERSE, Université de Lille-Flandres-Artois, novembre 1988, 219p. ronéo.
- "Evaluation du dispositif SRA dans l'arrondissement de Dunkerque. Note de synthèse", 26p., ronéo, in "La mise en œuvre des stages de réinsertion en alternance. Synthèse de six monographies", Groupe TEN, février 1989, volume 2, ronéo.
- "Le Centre de bilan personnel et professionnel de Dunkerque. Etude d'évaluation", Rapport d'étude pour la Délégation Régionale de l'ANPE, LASTREE/CLERSE, Université de Lille-Flandres-Artois, 1986, 271p. ronéo.
- "Orientation-bilan et diversité des ruptures professionnelles. Le cas d'un centre de bilan", Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie 13, premier semestre 1989.

- "Situations de bilan et projets professionnels", Education Permanente, (à paraître en 1989).
- "L'accès à la formation: motivation mode d'emploi", in SIBILLE H. (dir), "Les politiques d'emploi à l'épreuve du chômage de longue durée", Paris, Syros-Alternatives, 1989, pp87-102.

VERMELLE Véronique:

- "La construction sociale du chômage de longue durée en France", Mémoire de DEA, Institut de Sociologie, Université de Lille-Flandres-Artois, novembre 1988, 92p.



## VII. LES FORMES DE LA RELEGATION ET DE L'EXCLUSION FAMILIALE SUR UN MARCHE LOCAL DU LOGEMENT

Bénédicte LEFEBVRE (CLERSE) et Monique VERVAEKE (GST)

L'objectif de la recherche est de mettre à jour les blocages que rencontrent les familles dans leurs démarches pour obtenir un logement décent. Les recherches précédentes avaient mis en évidence le rôle des réseaux sociaux et relationnels dans la recherche du logement (contrôle de la transmission des logements, de la mobilité résidentielle). Certaines familles sont dans des situations telles (chômage, nombre d'enfants, nationalité,...) que les réseaux sociaux, lorsqu'ils existent, ne suffisent plus à résoudre les problèmes de logement. La question se pose alors de comprendre pourquoi le marché privé locatif ou le marché du secteur social de la construction exclut toute une frange de la population : critères sélectifs d'attribution, taille des logements, etc...

Le terrain d'étude sera la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui connaît actuellement une grave crise industrielle avec des répercussions sur l'emploi et sur le marché du logement. A une période de croissance avec construction massive de logements succèdent la vacance, la démolition, les problèmes de logement.

Pour comprendre l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements, des entretiens qualitatifs approfondis retracant les trajectoires résidentielles et professionnelles seront réalisés auprès d'une quarantaine de familles sélectionnées d'après une étude du marché du logement dunkerquois. La démarche suivie sera celle de la recherche-action dont l'objectif est de fournir à la Communauté Urbaine de Dunkerque un outil afin de résoudre les problèmes de logement. Aussi l'IFRESI (avec B. LEFEBVRE du CLERSE et M. VERVAEKE du GST), et le Laboratoire Logement de Nancy se sont-ils associés pour répondre au problème du logement au niveau local, le premier en faisant la recherche, le second en élaborant des propositions d'action.

Recherche financée par la Communauté Urbaine de Dunkerque et suivie par l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque. période couverte : fin 1989-début 1990.



## VIII. LE NORD - PAS-DE-CALAIS. DE RESTRUCTURATION EN RECONSTRUCTION (1930-1974) : Les mutations urbaines des années trente aux années soixante-dix

Centre d'Histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest

### 1. Cadre de l'enquête

La ville, les agglomérations, sont anciennement le lieu par excellence de la formation et de la transformation des groupes et des cadres sociaux dans la région Nord/Pas-de-Calais. Aussi, jusque dans leur morphologie, leur paysage, leur organisation, elles ont été et restent au cœur des mutations économiques, politiques et sociales qui ont touché la région depuis la crise des années 1930. Des projets urbanistiques de l'entre-deux guerres aux réalisations de la reconstruction qui fait suite à la Libération, jusqu'à l'époque des Communautés Urbaines, des pôles de développement (puis de connexion), l'espace et l'institution urbaines ont été perçus comme des vecteurs d'intégration des fonctions et des acteurs sociaux. Et d'autant plus qu'ici, l'aménagement urbain s'enracine dans des traditions politiques et culturelles qui, bien que contradictoires, sont toujours et constamment réaffirmées.

On se propose donc ici d'enrichir, grâce à une mise en perspective historique, la connaissance et l'analyse des réalités régionales contemporaines en privilégiant quelques axes de recherche :

1° les projets et les politiques d'urbanisme, dont résulte une bonne part du tissu urbain actuel. Elles sont le point de départ des nouvelles politiques d'aménagement. Il s'agit d'étudier les contraintes, les choix et les programmes d'aménagement urbain (centre ville, banlieues, réseaux de transport, intervilles, etc...) ainsi que les réalisations qui, époque par époque, en ont résulté (responsable : Bernard MENAGER) ;

2° les politiques du logement (logement social, logement privé) qui ont accompagné (ou résulté de) ces politiques urbaines et modelé l'espace social (responsable : Etienne DEJONGHE) ;

3° les mutations du cadre socio-politiques induits par la croissance urbaine, le renouvellement de l'habitat et du tissu économique : recrutement, trajectoires, culture et enracinement, acteurs politiques (responsables : Bernard MENAGER, Robert VANDENBUSSCHE) ;

4° les mutations de la population et tout spécialement de la population active qui sous-tendent l'ensemble de ces phénomènes : démographie générale, migrations interrégionales et intrarégionales, changements d'emploi et de qualification, chômage, transferts intersectoriels de main d'œuvre, offre de travail, taux d'activités différenciés (responsable : Emmanuel CHADEAU).

## 2. Premiers objectifs opérationnels

Etant donné l'ampleur des axes de recherche ainsi définis, il est convenu que quelques objectifs opérationnels de moyen terme sont à placer en priorité, au sein d'une démarche scientifique progressive. Ils se rangent en deux catégories :

- a) création d'instrument de travail; b) études monographiques.

### a) Instruments de travail

- Recensement des sources spécialisées et leur évaluation

Nombreux sont les gisements à évaluer dans le Nord/Pas-de-Calais et à Paris, des archives des HLM ou des Houillères à celles de la Reconstruction, des sources départementales à celles des conseils municipaux, sur lesquels fonder une connaissance positive et critique des choix urbains.

- Constitution d'un corpus biographique des cadres sociaux-politiques régionaux

Il s'agit, en s'appuyant sur l'expérience acquise au sein du C.H.R.N., de systématiser les recherches sur les biographies des élus, des responsables d'associations,... des années 1930 aux années 1960 et de mettre au point un système de traitement coordonné des données selon les méthodes désormais classiques de la prosopographie.

4

### b) Etudes monographiques (appuyées sur les travaux de 2e et 3e cycle)

- La reconstruction des villes (déjà réalisé : Lens, Douai) : Lille, Dunkerque, Arras, Boulogne

- La transformation des réseaux de transports urbains et interurbains à partir des années 30

- Etude de la population active et des comportements sociaux liés à l'emploi : des "bassins" de main d'œuvre aux habitats.

## 3. Planning des opérations

1ère année : lancement des programmes A et B

2ème année : première collecte de A et évaluation des premiers résultats de B

3ème année : complément de A et poursuite de B. Début des opérations de mise sur pied des systèmes d'exploitation de A.

4ème année : mise sur pied opérationnelle des corpus A 1 et A 2. Première synthèse des travaux accumulés de A et B. Evaluation du programme.

#### 4. Besoins spécifiques engendrés par le programme

Les besoins spécifiques consistent en :

- a) Appui institutionnel de l'IFRESI auprès des détenteurs d'archives, utilisation des moyens généraux de l'Institut.
- b) Besoins financiers induits par le programme (2 premières années, soit par année).

	Fonctionnement et missions (TTC)	Vacances (TTC)
Instruments de travail	10 000 (1)	18 000 (2)
Recherche monographique	<u>10 000</u> (3)	<u>12 000</u> (4)
	20 000	30 000 (0)
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 F TTC/AN</b>

- (1) Déplacements sur les sites d'archives, regraphie de documents extérieurs à la Région, création des instruments informatisés de traitement des données.
- (2) Recherche sur le terrain, saisie de données.
- (3) Aide aux travaux monographiques, édition "littérature grise" des papiers de travail ("working papers") en résultant. Missions sur le terrain.
- (4) Inventaires des sources. Aides documentaires aux chercheurs.



## IX. HISTOIRE COMPARÉE DES INSTITUTIONS DE L'ÉCONOMIE ET DES ATTENTES DES ENTREPRENEURS (depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle)

### 1. Composition provisoire de l'équipe

Albert BRODER, Directeur de l'URA 1020 ; Fernand BROCVIELLE, Ingénieur textile;

Fédérico CUNAT, Maître de conférences à l'IDN ; Gérard GAYOT, Odette HARDY, J.P. HIRSCH, J.P. JESSENNE, Maîtres de conférences à Lille III ; Philippe MINARD, Assistant-normalien à Lille III ; Chantal PETILLON, Professeur agrégé ; Pierre POUCHAIN, Ancien Directeur au Crédit du Nord ; Pierre VIGREUX, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques sur les Industries Agricoles et Alimentaires I.N.R.A.

### 2. Orientation générale du projet

La question du rôle des institutions dans le développement économique est des plus entêtantes, de celles qui reviennent le plus régulièrement dans les débats publics comme dans les discussions savantes.

Dans les années à venir, la constitution du grand marché européen risque de la poser dans une forme encore renouvelée, et les historiens doivent fournir à cette demande sociale le trésor d'"expériences" et de mémoire dont ils disposent. Apparaît peut-être en même temps la possibilité de revoir la grille utilisée pour lire, autour de cette question, les archives des derniers siècles.

Ainsi l'actualité offre-t-elle par exemple l'occasion de se demander si, à des changements d'échelle, correspond nécessairement un renouvellement des pratiques : les premiers temps de mise en place du grand marché ont déjà fourni une belle brassée de problèmes ; s'y confirme, s'il en est besoin, toute la différence qui sépare un déplacement de frontières d'un système de libéralisme généralisé :

- d'abord parce que passage à l'échelle européenne n'est pas mondialisation et qu'entre Europe et autres grands marchés pourraient bien s'apesanter les protections et la gamme des interventions des divers niveaux d'autorités ;
- mais surtout, si "reculer les barrières", comme on l'a dit dans le royaume de France en 1790, ce n'est pas généraliser le "laisser-passer", c'est encore moins nécessairement instaurer le "laisser faire". Demeurent toutes les grandes questions :

fiscales (jusqu'à quel point les peuples européens peuvent-ils supporter l'effacement de la fiscalité du capital ?)

commerciales (comment concilier la liberté des industriels avec la nécessaire nomenclature et le contrôle de la qualité des produits ? comment faire régner la libre-concurrence dans un cadre encore plus favorable à la constitution de vastes ententes ?... etc)

boursières (quelques mois de "dérégulation" des bourses de valeurs ont suffi à relancer une réflexion qui eût gagné à s'appuyer sur les expériences antérieures)

scolaires et universitaires (dans quelle relation à la puissance publique et aux commandes sectorielles harmoniser nos systèmes de formation, avec quels moyens? etc)

Nous souhaitons revenir avec ce genre de questions sur l'histoire des milieux agricoles, commerciaux et industriels de l'Europe du Nord-Ouest. Notre travail d'équipe vise à développer et à prolonger des travaux concernant la région du Nord, en liaison avec des recherches semblables consacrées surtout à la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

L'accent mis sur les attentes des entrepreneurs correspond à une arrière-pensée qui doit être explicitée : ne préjuge-t-on pas trop souvent de ces attentes, ce qui peut empêcher de bien comprendre les contradictions des législations et les tensions qui accompagnent toute gestion politique des affaires ? Que voulaient aux divers moments les usagers, en matière fiscale, commerciale..., ou en fait de formation (la leur, celle de leurs cadres, celle de leur main-d'œuvre ?). Avant de juger de l'adéquation des réponses institutionnelles, d'imaginer des contradictions entre l'élan entrepreneurial et les contraintes d'appareils, il faut bien connaître la demande des entreprises. Il faut aussi, bien sûr, tenir compte de la contribution de ces praticiens à l'élaboration de règles qu'ils ne se contentent pas de subir.

En chemin, il faudra compléter l'inventaire des sources où ces attentes sont discernables, explicites ou implicites. Dans la durée courte, les signes d'impatience ou d'exigences, d'enthousiasme, de refus ou de dépit ; dans le temps long, les archives où les entreprises et les institutions donnent à voir, souvent à entrevoir, l'état de leurs relations, leur bon ménage, leur mésentente, leur divorce.

Ainsi devrait se préciser depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle l'offre d'institutions, la demande exprimée par les entrepreneurs, leurs ajustements ou leurs discordances.

### 3. Thèmes abordés dans une première phase

Trois thèmes ont été retenus qui bien sûr ne dessinent pas des sous-équipes l'intérêt du projet étant dans sa globalité.

- Marchés, pouvoirs, organisations (une interrogation sur toutes ces lois qui s'ajoutent aux "lois du marché") :
- . la communauté villageoise comme régulateur ;
- . le niveau municipal dans l'organisation du commerce et de l'industrie ;
- . l'effacement des marchés et foires traditionnels et/.ou l'adaptation à de nouveaux circuits économiques ;
- . du local à l'européen : transports et frontières ;

. étude comparée des pratiques discrètes et informelles d'organisation des entrepreneurs (reprise du bilan dressé dès 1959 par Bertrand Gille).

- Législation et divers niveaux d'administration de la production agricole et industrielle :

- . l'inspection des manufactures au XVIIIème siècle ;
- . la réglementation du produit ;
- . réglementation de la production et police du travail ;
- . création ou maintien d'institutions spécifiques (Chambres, tribunaux, etc...) ;
- . diffusion et politiques de diffusion de l'innovation.

- Les institutions de formation :

- . conceptions des entrepreneurs sur leur propre formation, celle de leurs cadres et de leur main-d'œuvre ;
- . rythme et degrés d'institutionnalisation de la formation, selon les secteurs.



X. ENQUETE SUR LA DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES  
(en collaboration avec l'IRESKO)

Responsable : Albert BRODER

Ce projet est encore à ses débuts. Dans le cadre de l'IRESKO a été lancé un projet sur la démographie des entreprises et en particulier les PME industrielles. Cette étude diachronique doit se faire sur le territoire national, avec pour la compréhension de la situation actuelle une dimension historique.

Compte tenu des spécificités de notre région, de l'importance et de l'ancienneté de son tissu industriel, une collaboration ne peut qu'être fructueuse. D'une part, en raison de spécialistes existant à l'Université (Mme O. HARDY, M. J.P. HIRSCH) lesquels ont participé à une ATP importante sur un thème voisin qui a laissé d'importants documents utilisables mais limités au Second Empire et à la ville de Lille. Le projet consiste donc à créer une antenne lilloise de la recherche.

Une réunion dans ce but est prévue à Lille courant juin avec les intéressés Economistes et Historiens. Le but est d'y intégrer des spécialistes et de mettre, au point un projet de recherche.



**XI. PROJET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE, AVEC APPLICATION AUX DOMAINES DE L'NEGOCIATION COMMERCIALE ET DE L'ACQUISITION D'UNE LANGUE ETRANGERE**

C.R.A.C., Université de Valenciennes, I.L.L.A. ; Laboratoire des Sciences de la Communication, Université de Valenciennes, I.L.L.A. ; Universität des Saarlandes, Philosophische Fakultät, romanisches seminar.  
**Synthèse et systématisation :** Dieter WELKE, C.R.A.C., U.V.H.C./URA CNRS 1032

Le projet se propose d'étudier les aspects spécifiques de la communication, et notamment de la communication verbale, entre sujets ou groupes de sujets appartenant chacun à une culture différente. Notre recherche s'effectuera essentiellement dans deux champs empiriques:

- a) le champ de la négociation commerciale entre cadres commerciaux français et allemands,
- b) le champ de la communication entre apprenants d'une langue étrangère -le français et l'allemand en l'occurrence-, et des sujets parlant cette langue comme langue maternelle (locuteurs natifs).

Le fait de privilégier la thématique de la communication interculturelle et d'avoir choisi les champs empiriques en question est motivé par l'importance croissante des phénomènes de contact interculturel, non seulement au sein même des sociétés européennes qui en raison de l'immigration évoluent vers une pluralité culturelle plus grande, mais aussi au niveau des rapports que ces sociétés entretiennent entre elles. En effet, dans les pays de la Communauté Européenne, et c'est à eux que nous pensons ici notamment, la coopération technique, économique et culturelle s'est fortement accélérée pendant les dernières décennies si bien qu'à l'intérieur du processus global d'internationalisation de la vie économique et sociale la Communauté Européenne se trouve actuellement en position de tête. La création d'un grand marché unique en 1993 va renforcer ce processus d'une manière décisive.

Or, dans la multitude des facteurs à l'œuvre dans l'intégration européenne les processus communicatifs interculturels jouent un rôle important, voire constitutif, dans bon nombre de domaines, qu'il s'agisse des rapports politiques, commerciaux, techniques, ou socio-culturels. Pendant longtemps la recherche universitaire avait quelque peu négligé cet aspect de l'intégration en accordant la priorité à l'étude des problèmes socio-économiques, politiques et juridiques et en considérant les problèmes de communication interculturelle comme mineurs. Cependant, l'évolution rapide de la recherche interdisciplinaire dans ce domaine, en particulier aux Etats-Unis, conduit aujourd'hui à un renversement de tendance. En témoignent non seulement le nombre croissant de travaux de recherche fondamentale en Europe, mais aussi le développement de la recherche appliquée:

tel est le cas, par exemple, de l'Institut de Technologie et de Linguistique de l'Université de Eindhoven (Pays Bas). Cet institut a développé un programme de recherche et d'enseignement intégré, axé sur la négociation internationale. Sur le plan pédagogique il forme des négociateurs technico-commerciaux internationaux, sur le plan de la recherche il étudie les différences psycho- et socioculturelles qui sous-tendent les processus de négociation internationale, et examine d'une manière détaillée les effets de ces différences dans le déroulement des processus communicatifs.

Notre projet ressemble à plus d'un égard à celui de l'Université d'Eindhoven. Il s'agit d'élaborer un projet qui intègre un programme de recherche et un programme pédagogique. Sur le plan pédagogique l'I.L.L.A. de l'Université de Valenciennes projette la création d'un D.E.S.S. "Sciences et Techniques des Affaires Européennes" et Internationales faisant suite à la Maîtrise de "Langues Etrangères Appliquées", sur le plan de la recherche nous projetons entre autres d'analyser les processus de négociation commerciale internationale. C'est d'ailleurs la parenté de notre projet avec celui d'Eindhoven, tant dans le choix du champ empirique que dans l'orientation technologique et pédagogique, qui nous incite à chercher une collaboration plus étroite avec cette université.

## APPROCHES SCIENTIFIQUES ET AXES DE LA RECHERCHE

Notre projet tente d'intégrer un certain nombre d'approches scientifiques, qu'elles soient sociologiques, socio-historiques, psychologiques ou linguistiques, dans une démarche méthodologique cohérente qui évite le danger de l'éclatement des approches et, par conséquent, des résultats des analyses respectives. Ce souci méthodologique se traduit aussi bien par la discussion interdisciplinaire des fondements théoriques de chaque amorce et de leur rendement empirique que par l'emploi systématique et contrôlé des méthodes d'enquête et d'analyse empirique. Pour le moment nous proposons les approches suivantes qui correspondent, chacune, à un axe de recherche déterminé :

### **L'approche macro-sociologique et socio-historique**

Dans la perspective de cette approche il s'agit d'une part de procéder à une collecte de données globales, représentatives en quantité et en qualité, permettant de dégager par approximation globale certains facteurs constitutifs pour la réussite ou l'échec des processus communicatifs interculturels (structures de savoir spécifiques à telle ou telle culture - stéréotypes et préjugés, conditions institutionnelles de la communication).

D'autre part, il s'agit d'analyser les institutions en rapport avec les contacts interculturels, aussi bien sur le plan structurel que sur le plan historique. En raison de l'orientation pédagogique de notre projet nous ciblerons notre recherche prioritairement sur les institutions ayant pour vocation de rendre les sujets aptes à la communication interculturelle, à savoir essentiellement des institutions de formation (p.e. les institutions scolaires et universitaires).

## L'approche microsociologique et linguistique

Cette approche est l'approche centrale du projet. Elle permet d'analyser en détail les processus communicatifs interculturels, de saisir leur structuration interne et de dégager les stratégies communicatives employées. Par ailleurs, par de l'observation minutieuse de ces processus il est possible de détecter les systèmes de savoir culturel sous-jacents et de relever des différences spécifiques à chaque culture respective. A partir de ces facteurs nous pourrons également analyser en détail les processus de compréhension, respectivement de malentendu qui jouent un rôle déterminant dans le déroulement de l'interaction communicative. Les amorces théoriques sur lesquelles se fonde cette approche sont essentiellement la sociologie interactionniste, l'éthnométhodologie, l'analyse conversationnelle et la pragmatique linguistique.

### L'approche psychologique

L'approche psychologique constitue le complément indispensable de l'approche microsociologique et linguistique proposée en B. D'une part, il s'agit de déterminer les processus perceptifs et cognitifs à l'oeuvre dans l'interaction verbale et d'analyser leur nature (étude des plans cognitifs structurant les interventions des interactants (cf. stratégies verbales en B), analyse des processus de perception à l'oeuvre dans la communication en tenant compte particulièrement de la perception interpersonnelle, analyse des "routines" dans le activité communicative). D'autre part, il s'agit de décrire les comportements para-ou non-verbaux (gestique/mimique) à l'oeuvre dans l'interaction communicative, de dégager les propriétés spécifiques à telle ou telle culture et d'examiner l'incidence de ces spécificités sur la communication interculturelle. Par ailleurs, tous les thèmes de recherche qu'on vient d'évoquer, sont également des thèmes de la pragmatique linguistique. Pour mener à bien un tel projet, une coopération étroite entre psychologues et linguistiques sera donc absolument nécessaire.

A partir des approches que nous venons d'esquisser, il est possible de présenter les opérations concrètes de recherche dans un cadre systématique :

#### AXE I: Approche macrosociologique et socio-historique.

**OPERATION 1:** Analyse quantitative qualitative des facteurs globaux déterminants et constitutifs pour la communication interculturelle.

**OPERATION 2:** Analyse socio-historique des institutions en rapport avec la communication interculturelle.

#### AXE 2: Approche microsociologique et linguistique.

**OPERATION 1:** Analyse éthnométhodologique et pragmalinguistique des processus communicatifs interculturels.

**SOUS-OPERATION A:** Analyse des problèmes liés à l'acquisition d'une langue étrangère et à l'emploi de cette langue dans une situation communicative interculturelle concrète.

**SOUS-OPÉRATION B:** Analyse de la structuration interne des interactions verbales et dégagement des règles et normes institutionnelles socio-culturelles qui les déterminent.

**SOUS-OPÉRATION C:** Micro-analyse des processus de compréhension. Micro-analyse des "malentendus".

**SOUS-OPÉRATION D:** Analyse des stratégies verbales et de leurs spécificités socio-culturelles.

**OPERATION 2:** Analyse éthométhodologique des systèmes de savoir qui sous-tendent les processus communicatifs interculturels.

**SOUS-OPÉRATION A:** Analyse du savoir actionnel immédiatement pertinent pour le déroulement des interactions communicatives.

**SOUS-OPÉRATION B:** Analyse du savoir quotidien qui constitue l'horizon d'attente global des interactants (analyse des stéréotypes, analyse des "préjugés").

**OPERATION 3:** Analyse du comportement communicatif paraverbal et non-verbal.

#### **AXE III:** Approche psychologique.

**OPERATION 1:** Analyse des facteurs cognitifs et perceptifs à l'oeuvre dans les processus communicatifs interculturels. (Cette opération se recoupe partiellement avec l'opération 3 de l'axe II.)

**OPERATION 2:** Analyse du comportement communicatif paraverbal et non-verbal. (Cette opération se recoupe avec l'opération 3 de l'axe II.)

**OPERATION 3:** Analyse des documents audiovisuels à destination transculturelle.

REMARQUES FINALES



On se défendra, en clôturant ce rapport, de tout triomphalisme. Nul ne mesure mieux que nous le travail à accomplir pour consolider l'existant et donner à l'entreprise un développement à la mesure des ambitions affichées. Mais, au terme de trois grosses années d'activité effective, et malgré le handicap que représente le retard de l'opération immobilière, il semble que le pari (non dépourvu de risques) pris en créant l'IFRESI a de sérieuses chances d'être tenu.

Au chapitre des acquis, on songe d'abord à la forte mobilisation du milieu scientifique et à une coopération, qui ne va pas de soi dans l'univers académique, entre sept (et bientôt huit) formations relevant de cinq établissements universitaires. Le rôle fédérateur joué par le CNRS, en étroite coopération avec les Universités et le Conseil Régional, est ainsi mis en pleine lumière. L'expérience montre qu'il est possible de structurer la recherche, y compris en Sciences de l'Homme et de la Société, à deux conditions : dégager un programme scientifique mobilisateur, et respecter scrupuleusement l'identité et l'autonomie de chaque équipe et de chaque chercheur. S'y ajoute, élément essentiel, la création d'une cellule de gestion, d'administration et de soutien logistique à la recherche, qu'il convient absolument d'étoffer dans la perspective de l'installation de l'IFRESI en site propre. Enfin, rien n'aurait été possible sans l'effort considérable consenti par le CNRS, et aussi par le Conseil Régional, pour doter à terme l'Institut d'une infrastructure matérielle de dimensions et d'une qualité comparativement tout à fait exceptionnelles.

L'autre premier résultat positif est que, non seulement l'IFRESI existe, puisque travaux et interactions entre chercheurs s'y développent, mais qu'on commence à le voir. C'est vrai pour toute la communauté scientifique régionale, mais aussi, déjà plus que potentiellement, nationale et internationale, comme en témoignent colloques et rencontres organisés. C'est vrai, au moins autant, des partenaires sociaux et institutionnels de cette même communauté. Le potentiel scientifique en voie de structuration, le fait qu'on puisse localiser une instance capable de dire qui fait quoi et de jouer un rôle de mise en relation et d'organisation, constitue pour les partenaires un facteur de confiance additionnelle important. C'est, à leurs yeux -comme à ceux du milieu et institutions scientifiques- un gage de sérieux et d'efficacité, qui rompt avec le stéréotype d'une communauté incapable de s'organiser et stérilisée par les querelles de chapelles. Preuve est faite -y compris aux yeux des disciplines "lourdes" ou "dures"- que les Sciences de l'Homme et de la Société ne sont pas fatallement l'homme malade des secteurs scientifiques.

Dernier résultat enfin : l'opération immobilière se réalise pratiquement. D'ici un an, un instrument de qualité, tant par le cadre que par l'équipement scientifique, sera à la disposition de la communauté des S.H.S. L'IFRESI entrera dès lors dans une nouvelle étape de son développement.

Contradictoirement, l'analyse de ces acquis incite à beaucoup de modestie.

On ne reviendra ici ni sur le bilan, ni sur les perspectives scientifiques tels que ci-dessus exposés : ils sont soumis au jugement du lecteur. A nos yeux, ils ne représentent que les premiers résultats, prometteurs peut être, mais encore embryonnaires, d'un effort qui devrait se poursuivre dans au moins trois directions.

1) L'approfondissement des investigations entreprises : de ce point de vue, la confirmation et le développement de la dynamique de recherche initiée par le Programme de 1986 sont tout à fait encourageants.

2) L'élargissement de leur champ. Là encore, le mouvement est amorcé. Mais les potentialités non encore exploitées sont considérables. Parmi les développements auxquels on se propose de travailler dès la rentrée universitaire de 1989, citons, en plus de ceux évoqués précédemment :

- une coopération plus organique avec des disciplines non encore concernées par l'IFRESI ; on songe particulièrement à tout ce qui touche au travail, à ses mutations, aux apprentissages, à la perte d'emploi (psychologues, ergonomes, médecins, juristes) ;

- une perspective internationale, et notamment européenne, encore mieux affirmée ; conjointement, une meilleure coordination entre toutes les recherches qui se donnent l'espace régional comme objet spécifique d'investigation.

3) Un effort plus soutenu et plus diversifié de développement des échanges et coopérations entre équipes et chercheurs, aussi bien en matière de méthodologie, voire de technologie de la recherche, que de théorie fondamentale. C'est là peut-être que les besoins et attentes des chercheurs sont les plus vifs. Ce qui a prouvé sa fécondité lors des Journées IFRESI doit devenir un aspect essentiel du cours "normal" des activités de l'Institut.

C'est dire la nécessité de programmer et de réaliser, dès l'année 1989-1990, une série de rencontres et/ou séminaires dont un nombre significatif de collègues est d'ores et déjà disposé à assumer la responsabilité. Dans certains cas, il s'agira de jeter les premières bases d'une collaboration scientifique ; dans d'autres, d'aboutir à des résultats, éventuellement concrétisés par des publications originales. L'IFRESI y contribuera de toutes ses forces.

Cet effort va évidemment de pair avec l'élargissement des relations nationales et internationales, y compris l'organisation de rencontres et colloques à objectifs ambitieux.

Pareil dessein suppose une implication forte et organisée d'un nombre élevé de chercheurs, investis de responsabilités précises, et disposant de la marge d'autonomie nécessaire. Un effort s'impose pour une meilleure formalisation du dispositif à promouvoir, en vue d'une direction plus collective de l'Institut. C'est là un gage d'efficacité pour le présent, et la seule garantie pour l'avenir.

A la condition de se souvenir que pour une institution scientifique, toute stagnation ou gestion de l'acquis à l'identique signifie délitement, on peut, expérience faite, envisager avec une certaine confiance l'avenir de l'IFRESI. La formule fédérative retenue a fait ses preuves. Reste à ceux qui l'ont mise en oeuvre, à ceux qui les rejoignent, aux partenaires qui ont soutenu leurs efforts, à poursuivre ensemble la tâche entreprise.

Michel SIMON  
30 juin 1989





